

Huitième année, N° 39

Publication hebdomadaire

Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs

Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

FONDÉE LE 25 MARS 1921

sous les auspices de

Son Eminence le Cardinal **MERCIER**

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 21 décembre 1928

Gevaert

Portrait littéraire de Paul Cazin

L'Etatisme en médecine

Suffrage féminin ou suffrage familial

Ouren, poste d'écoute

Les émetteurs actuels des ondes hertziennes

Ouvriers catholiques et royalistes

Ernest Closson

Léopold Levaux

Dr Marcel Moreau

Daniel Ryelandt

Pierre Nothomb

J. Tillieux

Jacques Valdour

Les idées et les faits : Chronique des Idées : Le Judaïsme, Mgr J. Schyrgens — Faits-divers
et commentaires, Omer Englebert. — France. — Russie.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim

Tél. : 220.50, Compte chèques postal : 489.16

Régie Autonome de "PATRIA"

(Société Coopérative)

23, rue du Marais, BRUXELLES

Téléphones :
N° 234.00-151.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

THÉÂTRE PATRIA

700 Places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux

Salle des Conférences (SALLE BLANCHE)

1^{er} étage. Accès facile et indépendant

Estrade et installation pour projections lumineuses, 223 fauteuils

Locaux spacieux et confortables

pourvus de tous les perfectionnements
d'installation, de chauffage et d'éclairage,
p^r assemblées, représentations théâtrales,
concerts, réunions, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location
des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi
que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

Capital . . . fr. 400 000 000.—

Réserves . . . fr. 504.657 742.94

Total . . . fr. 904.657.742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en
provinces par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de
375 villes et localités importantes du pays.

Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : **Rue de la Monnaie, 9, LOUVAIN**

Capital : 200.000.000 francs

Toutes opérations de banque, de bourse et de change

CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Plac Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Gevaert
Portrait littéraire de Paul Cazin
L'Etatisme en médecine
Suffrage féminin ou suffrage familial
Ouren, poste d'écoute
Les émetteurs actuels des ondes hertziennes
Ouvriers catholiques et royalistes

Ernest Closson
Léopold Levaux
D^r Marcel Moreau
Daniel Ryelandt
Pierre Nothomb
J. Tillieux
Jacques Valdour

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Judaïsme, Mgr J. Schyrgens. — Faits-divers et commentaires, Omer Englebert. — France. — Russie.

La Semaine

♦ L'élection d'Anvers fut lamentable, c'est entendu, lamentable parce que dans un seul arrondissement du pays flamand 83,000 citoyens belges ont voté pour un homme qui a voulu tuer la Belgique; lamentable surtout comme symptôme de l'état d'esprit régnant en Flandre et qu'aucun gouvernement n'a su ni prévoir ni empêcher.

Que les patriotes soient inquiets, on ne le comprend que trop; qu'ils s'appliquent à étudier l'étendue et la profondeur du mal et à s'enquérir de remèdes urgents et efficaces, quiconque aime son pays le souhaite ardemment. Mais que nos bons libéraux en aient perdu le sens des réalités — à moins qu'il ne s'agisse en l'occurrence d'un excès de sens... électoral — au point de se prévaloir du fait d'Anvers pour proclamer hautement qu'il n'y a plus que le parti libéral à être vraiment national, ah! non, tout de même...

Le libéralisme, parti national! Allons donc y voir d'un peu près.

Une déclaration préalable, d'abord : dans l'état actuel de notre politique intérieure, nous sommes convaincus — le parti catholique n'ayant plus une majorité suffisante pour gouverner à lui tout seul — que la moins mauvaise combinaison gouvernementale, en décembre 1928, est celle qui préside actuellement aux destinées de la Belgique, encore qu'il nous paraisse que dans cette combinaison les libéraux se sont adjugé une part hors de proportion avec leur importance et leur influence réelles dans le pays.

Ceci dit, nous voilà bien à l'aise pour parler du « libéralisme, parti national ».

Le mot national ne peut signifier ici que : favorable aux intérêts de la collectivité belge; soucieux de grouper, sous son égide, tous ceux qui veulent une patrie plus belle, plus grande, plus unie, plus prospère, plus heureuse. « Le parti libéral — vient d'écrire un anonyme dans le Flambeau — se doit d'être celui qui rapproche, qui unit, qui coordonne, aux heures critiques, toutes les forces nationales ».

Or, le parti libéral belge, qu'est-il en réalité? Par son anticatholicisme, rabique hier, plus modéré aujourd'hui, mais qui lui reste essentiel; par son incompréhension butée de la question flamande, il est un parti générateur de divisions intestines et de désunion nationale.

Nous voilà loin du « libéralisme, gardien et serviteur des intérêts généraux de la patrie belge », loin aussi de « l'amour de la patrie tout entière, qui englobe et domine toutes les revendications particulières, et qui doit être la foi et la religion du parti libéral ». Ces citations empruntées à l'article du Flambeau : « le libéralisme, parti national », ne s'appliquent, en Belgique, qu'au parti catholique. Nous y reviendrons une autre fois. Aujourd'hui, nous entendons démontrer le rôle diviseur et particulariste, et donc très exactement anti-national, c'est-à-dire contraire aux intérêts généraux de la communauté, du parti libéral belge.

Evidemment, l'immense majorité des libéraux se croient bons patriotes, comme d'ailleurs l'immense majorité des socialistes. Il ne s'agit pas de cela. Il y a que le parti libéral fait œuvre anti-nationale.

En matière religieuse d'abord. L'organisation du parti libéral est toujours telle que la créa le Congrès libéral de 1846. En ces temps-là, après avoir répudié l'unionisme, « la haute maçonnerie créa le parti libéral et réalisa la main-mise absolue des Loges sur les associations politiques libérales ». Jusqu'à la veille de la

guerre, le parti libéral fut essentiellement anticatholique. Sa raison d'être était bel et bien la lutte ouverte contre la religion catholique. Il voulait, pour employer l'image de Van Humbeek, débarrasser la route du progrès du cadavre du catholicisme. Sa principale arme fut la guerre scolaire.

Jusqu'en 1914, le libéralisme belge, devenu l'allié du socialisme après en avoir été le fourrier, par son anticléricalisme sectaire et haineux ne travailla qu'à diviser, à rompre la paix sociale, à empêcher la concorde entre citoyens : œuvre antinationale.

Sa grande préoccupation : déchristianiser, détourner de la Foi de leurs pères, de la religion de l'immense majorité du pays, le plus de Belges possible, n'était-elle pas œuvre antinationale, au premier chef?

Et depuis? Les cadres du parti sont restés féroceusement anticléricaux. On a beau nous répéter que l'armée libérale (une bien petite armée, n'est-ce pas?) répugne de plus en plus à toute hostilité au catholicisme, à chaque réunion électorale libérale, c'est l'anticléricalisme qui perce et qui s'impose et on ne peut se défendre de l'impression que demain, la guerre scolaire pourrait fort bien reprendre au cri de : plus de subsides aux cléricaux!

La tolérance libérale? Mais le Conseil provincial du Brabant et le Conseil communal de Bruxelles sont là pour rappeler à qui l'oublierait, qu'à côté des déclamations de tolérance et d'union nationale il y a toujours les actes d'odieux sectarisme.

Quant à la question flamande, le grand problème national de l'heure, celui qui vraiment met en question les intérêts nationaux les plus précieux, où trouver une incompréhension plus grande que dans les milieux libéraux?

Lors de la bataille autour de l'Université de Gand, plus récemment à l'occasion de l'amnistie, c'est avant tout dans le parti libéral que s'est révélée l'ignorance la plus absolue des données mêmes de la question flamande.

L'intérêt national le plus urgent réclame que soient apaisées nos querelles linguistiques. Or, le parti libéral — qui pratiquement ne se recrute plus guère, en Flandre, que dans certains milieux bourgeois, anticléricaux et fransquillons — voudrait attiser nos luttes intestines et compromettre l'unité belge qu'il ne s'y prendrait pas autrement qu'il ne le fait. Depuis dix ans surtout son activité antiflamande a été néfaste à l'union et à la concorde nationales.

Nous n'incriminons évidemment pas les intentions, mais les actes du parti libéral n'ont réussi qu'à nuire aux intérêts nationaux belges. En solidarissant avec leur politique antiflamande, la Belgique, le drapeau belge, la Brabançonne, en opposant aux revendications flamandes d'inopportunes et provocantes tirades patriotiques, le parti libéral est le grand responsable de ce néfaste état d'esprit qui s'est répandu en Flandre et qui, chez des milliers de Flamands, tend à opposer ces choses si bien faites pour s'accorder et s'harmoniser : intérêts flamands et intérêts belges, Flandre et Belgique.

Non, vraiment, s'il y a beaucoup de bons patriotes libéraux, le parti libéral, lui, n'est pas un parti national!

Qu'il renonce à son sectarisme anticlérical, qu'il adopte et prône une solution vraiment nationale, c'est-à-dire flamandophile (pardon pour le vilain mot) et non flamandophobe de la question flamande, alors, oui... Mais que resterait-il au parti libéral s'il n'était plus antireligieux et antiflamand?...

GEVAERT⁽¹⁾

Il est assez singulier de constater que la mort, il y a vingt ans, de Gevaert, — de cet homme qui joua, dans notre vie artistique, un rôle à nul autre pareil, — passa relativement inaperçue. Quelques discours, quelques articles de journaux, une brochure intitulée *Le Baron* (sic) *Gevaert*, et ce fut tout. Pas un livre n'a encore été écrit sur le maître, qui attendit pendant vingt ans le curieux monument de la rue de la Régence.

Les raisons de ce silence sont diverses. Gevaert se signala à la fois comme musicologue, comme administrateur, comme compositeur et comme chef d'orchestre. Or, le grand public ne put l'estimer que dans ces deux dernières fonctions, et ce n'est pas dans celles-ci qu'il déploya ses qualités les plus éminentes. D'autre part, pour apprécier ses savants ouvrages, il fallait être un peu du métier, et l'on peut se demander combien, de ceux qui les célébraient, eurent le courage d'ouvrir *l'Histoire et la théorie de la musique dans l'Antiquité*, la *Mélodie antique dans le chant de l'Église latine*, ou seulement le *Traité d'harmonie*. — Mais il y avait encore autre chose. Maurice Kufferath qui, après une brouille retentissante, s'était réconcilié avec Gevaert, mais qui lui gardait une sourde rancune, nous disait un jour : « Vous verrez, quand il ne sera plus là, quel soulagement ! »

« C'était dit, naturellement, sous une forme plus drastique, suivant l'habitude de Kufferath. Suivant son habitude aussi, il exagérait. Mais il y avait quelque chose. Qu'on songe que pendant des années, Gevaert exerça dans notre pays une autorité qui (grâce au caractère centralisateur de notre vie nationale) s'étendait par personnes interposées jusqu'aux confins du pays. Le public, les jeunes musiciens d'aujourd'hui, peuvent à peine se figurer qu'une répétition d'orchestre au théâtre de la Monnaie ou aux Concerts Populaires n'eût pu avoir lieu sans l'assentiment de Gevaert et que plus d'une fois elle dut être, à cause de lui, suspendue au dernier moment. Gevaert disparu, beaucoup se sentirent débarrassés d'une tyrannie géante : on allait enfin pouvoir faire la musique qu'on voulait, quand on voulait et comme on voulait. Et l'on eut ce spectacle édifiant (d'ailleurs banal) de voir les gens qui s'étaient précisément le plus aplatis devant lui, bêlant après lui « maître », comme Pascalon derrière Tartarin, être les premiers à critiquer le grand disparu.

Si, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Gevaert, j'ose aborder ce grand sujet, c'est que, tout de même, j'ai lu ses compositions, étudié de mon mieux ses livres, assisté à ses répétitions, enfin, que je l'eus pour chef — ce qui est peut-être encore la meilleure manière de connaître quelqu'un. Ainsi, je vis Gevaert sous des angles différents et je recueillis de lui bien des propos (2).

Je vous parlerai donc du savant, de l'artiste, de l'administrateur. Je le ferai avec la ferveur d'une admiration qui ne fait que croître avec le temps, et que vous devrez bien admettre comme désintéressée. Je vous parlerai aussi de l'homme, tel que je l'ai vu, tel que j'ai cru le comprendre, toutes réserves faites sur des erreurs de vision ou de compréhension. J'en dirai tout le bien — aussi le peu de mal, que j'en pense. Nous ne sommes pas ici dans une séance officielle, il m'est donc permis de m'exprimer librement. Je pense aussi qu'un homme appartient d'autant plus vite à l'histoire qu'il fut plus grand. Or, Gevaert fut très grand.

(1) Conférence prononcée le 5 décembre 1928, en la salle de l'Union Coloniale, à Bruxelles, au profit de l'œuvre du Dispensaire des Artistes.

(2) Que si l'on me demande des références, je rappellerai que, tous les jours après son repas de midi, Gevaert faisait sa promenade de digestion vers le bois de la Cambre. Il montait la place du Petit-Sablon, prenait la rue aux Laines et, les jours d'ouverture du Musée du Conservatoire, y entrait pour se reposer. Pendant les mois d'été, c'était le conservateur en chef, Victor Mahillon, qui recevait sa visite. En hiver, Mahillon parti, c'est moi-même qui en était favorisé. La conversation ne durait qu'un quart d'heure, mais je n'ai jamais rencontré un homme qui, en un quart d'heure, dit autant de choses — et en si peu de mots.

Et d'abord, l'esquisse biographique de rigueur : François-Auguste Gevaert (il signait toujours de ces deux prénoms abrégés) naquit à Huyse, près d'Audenaerde, le 31 juillet 1828. Son père était boulanger. Il y avait là dix enfants. Gevaert fit sa première éducation musicale à l'église, comme enfant de chœur. Il attachait une grande importance à ce fait, disant : « La musique est limitée entre l'église et le théâtre; or, j'ai fait mon éducation musicale à l'église, et j'ai été chef du chant à l'Opéra. » A neuf ans, il essayait d'écrire une messe, au grand effroi du sacristain-organiste de l'endroit (à cette époque, en Flandre, le sacristain était généralement aussi l'organiste), qui fit signer au père un écrit par lequel celui-ci s'interdisait de permettre à son rejeton de poser, avant sa majorité, sa candidature comme organiste du village. Sur ces entrefaites, le médecin de Huyse remarqua les dispositions musicales de l'enfant et insista pour qu'il fût envoyé au Conservatoire de Gand, où il entra en effet à l'âge de dix ans, en sarrau. Il fut inscrit au cours de piano. A quinze ans, on le retrouve fixé dans la même ville comme professeur de piano et organiste; en 1841, il est organiste à l'église des Jésuites. En même temps, il se met à composer. Mais il s'agissait d'éditer ses œuvres. Et ici, nous rencontrons déjà un témoignage de ce réalisme pratique qui fut à la base de toute son activité et qu'il semblait tenir de famille. Sa mère, cette boulangère de village, racheta dans une faille, à Termonde, une presse et des pierres lithographiques pour permettre à son fils de graver sa musique. L'industrie musicale de ce dernier commençant à prospérer, toute la famille vint s'installer à Gand. Un fils devint accordéur, puis facteur de pianos, un autre créa une maison d'édition musicale qui existe encore. Pendant ce temps, le musicien lui-même prospérait particulièrement : en 1847 il obtint le premier prix au concours de la Société des Beaux-Arts de Gand pour sa cantate *Belgie*, ainsi que le premier prix de Rome.

Il fit les voyages imposés, en Espagne, en Italie, en Allemagne. Puis il s'établit à Paris, où il composa cette nombreuse série d'opéras-comiques aux titres oubliés : *La Comédie à la ville*, *Hughes de Somerghem*, *Georgette*, *le Billet de Marguerite*, *les Lavandières de Santarem*, *le Diable au Moulin*, *le Château Trompette*, *les Deux Amours*, *le Capitaine Henriot*, ainsi que l'opéra *Quentin Durward*. Il eut avec tout cela des alternatives de succès et d'échecs, mais l'attention s'était portée sur lui. En 1867, on le retrouve chef du chant à l'Opéra, poste créé pour lui et supprimé après son départ. Gevaert se mêla activement à la vie parisienne musicale et même mondaine. Il organisa, avec Jules Verne, des divertissements allégoriques au couvent des Dames de Marie. Il tint même une partie de mirliton dans un petit orchestre burlesque fondé par Offenbach. A l'Opéra, il a des suggestions heureuses; c'est lui qui conseilla d'introduire dans *Hamlet*, d'Ambroise Thomas, un « lied » suédois qui y est encore, — c'est même le seul bon morceau de la partition...

Il continue d'ailleurs lui-même à composer. Son œuvre la plus marquante de cette période est la cantate *Jacob Van Artevelde*, écrite à l'occasion de l'inauguration de la statue du tribun à Gand (1863). De la même époque datent des chœurs pour voix d'hommes, encore chantés de nos jours.

A partir de ce moment aussi, il aborde la musicologie. Il fut le premier à explorer ce domaine des origines de l'opéra en Italie au début du XVII^e siècle, qui nous est devenu si familier. Cette activité est toutefois interrompue par la guerre de 1870. Pratique comme toujours, Gevaert rentre prudemment à Bruxelles, où il y avait autre chose que du rat à manger. L'année suivante, Offé, le directeur du Conservatoire de Bruxelles, étant décédé, on offre sa succession à Gevaert, qui accepte — à condition d'être inamovible : tout Gevaert est déjà dans ce trait.

La Providence sembla ratifier ce desiderium, puisqu'il devait demeurer à son poste pendant trente-sept ans, battant presque

le record de Fétis, qui avait dirigé le Conservatoire pendant trente-huit ans. Gevaert mourut, après une brève maladie, en pleine possession de ses merveilleuses facultés, le 24 décembre 1908 : il avait exactement quatre-vingts ans. Je garde encore l'impression de vide énorme qui s'abattit tout à coup sur le Conservatoire, où une grande présence s'était évanouie. On vit d'étranges choses ce jour-là dans l'établissement. La plus étrange, pour moi, ce fut de voir pleurer M. Alfred Wotquenne. Je n'aurais pas cru que ce fût possible.

* * *

Examinons tout d'abord, dans Gevaert, l'artiste créateur. Il appartient au passé, même à un passé lointain, puisqu'une fois directeur du Conservatoire, il cessa presque de composer. Ses ouvrages les plus importants relèvent de ce genre charmant, mais oublié, de l'ancien opéra-comique français, où s'était déjà signalé un autre Belge, Albert Grisar d'Anvers, l'auteur des *Porcherons* et du *Carillonneur de Bruges*. Les comptes rendus du temps sont très laudatifs concernant Gevaert, dont ils vantent surtout la science musicale. Ceci était, en effet, une qualité rare parmi les musiciens français et belges de la moitié du XIX^e siècle. Mais Gevaert, lui, avait étudié les romantiques allemands; il était même remonté jusqu'à Bach. Berlioz, louant dans un de ses feuilletons, un des opéras précités insistait sur son savoir-faire. Et le sévère, l'impitoyable Hans von Bulow formule cette idée inattendue que le *Capitaine Henriot* contenait « une nourriture infiniment plus solide que toute la musique d'Ambroise Thomas et de Gounod ». Pourquoi, dès lors, les œuvres de Gevaert furent-elles si vite oubliées? C'est qu'il manquait, en réalité, de ce don essentiel de l'inspiration spontanée, qui fit survivre quand même les œuvres légèrement et négligemment écrites d'Adam et d'Auber.

L'activité créatrice de Gevaert s'exerçait surtout dans l'adaptation (je ne dis pas encore la transcription, à laquelle je viendrai). Il était de ces artistes dont l'imagination s'échauffe surtout à la pensée d'autrui, — ce qui trahit précisément l'indigence de l'inspiration. Teis, ses Noël et ses vieilles chansons françaises, si admirablement harmonisés à quatre voix. Un témoignage éclatant de ce que je viens de dire consiste dans son exploitation intensive d'une vieille chanson néerlandaise, un *Toebaklied* du XVI^e siècle déjà varié au XVII^e par Sweelinck, mais oublié depuis. Gevaert commença par l'utiliser comme motif du *trionfzang*, point culminant de sa cantate *Van Artevelde*, où ce motif anodin et léger est transfiguré avec un art admirable. Aussi le succès fut-il considérable; « l'air de Van Artevelde », comme on disait, devint populaire et l'on proposa même de l'ériger en hymne national belge, quand on songea un moment à remplacer la singulière composition de Van Campenhout.

Gevaert avait trop bien réussi dans son emploi du vieux *Toebaklied* pour en demeurer là. Quelques années après, il employait le même thème dans l'ouverture du *Capitaine Henriot*. Ce ne fut pas encore tout. En 1905, Léopold II pria le directeur du Conservatoire de composer un nouveau chant patriotique. C'était une idée au moins singulière, dans un pays où fleurissent tant de jeunes talents, de s'adresser à ce vieil artiste qui, comme compositeur, n'avait jamais été jeune. Mais le grand roi, avec cet instinct musical qui lui était propre, s'était dit qu'un musicien si savant devait être nécessairement un compositeur très doué. Gevaert eut beau protester, Léopold II insista et le résultat fut la composition de *Vers l'Avenir*, sur le texte bizarre d'Antheunis :

Le siècle marche et pose ses jalons...

Et ce fut encore le vieux *Toebaklied* qui servit.

La publication de *Vers l'Avenir* fut même entourée de circonstances sensationnelles et burlesques. Le manuscrit, emprunté sur le bureau du maître par un sous-ordre, fut publié prématurément par un journal bruxellois. Ce fut un grand scandale et,

pendant quelques jours, le Conservatoire trembla sur ses bases. Personne ne se sentait plus à son aise, moi pas plus qu'un autre.

* * *

Gevaert chef d'orchestre est mieux connu du public, mais il fut diversement apprécié. Ce point mérite qu'on s'y arrête. On sait la vogue invraisemblable dont jouèrent les concerts dirigés par Gevaert. On se rappelle la lutte pour les billets disponibles, les trafics auxquels ils donnaient lieu, aussi le privilège des abonnés dont l'abonnement passait d'âge en âge, comme un titre ou une maladie héréditaires, de sorte que des gens restaient inscrits, pendant toute leur vie pour avoir un abonnement au Conservatoire. Naturellement, le snobisme y avait sa bonne part. Nous connaissons cela et cette forme supérieure de la badauderie n'a pas changé. Combien négligeront une séance intéressante donnée par un artiste modeste, qui ne manqueraient pour rien au monde un concert ou une représentation sans intérêt, mais où il s'agit de se montrer! Gevaert lui-même ne l'ignorait pas et disait : « Je sais bien qu'il y a des gens (il prononçait ainsi; c'est la seule phonie gantoise qu'il eût conservée) qui viennent aux concerts non pas pour y être, mais pour y avoir été. » En réalité, il ne fut pas un chef d'orchestre au propre sens du mot. Il avait un bras détestable, surtout quand l'âge le fit trembler, et ne pouvait indiquer un temps avec netteté. Il ne se rendait pas compte d'incorrections assez grossières, l'attention absorbée (comme il arrive souvent aux compositeurs qui prennent par hasard le bâton) par une exécution idéale qui ne correspondait pas à la réalité sonore. Par exemple, il ne remarqua jamais que (suivant un vice général de son temps à Bruxelles) les cuivres et la batterie entraient sensiblement après les cordes; que, dans le final de la Neuvième, les croches du noble *b*/*b* en *si* b étaient transformées en doubles-croches, d'où un rythme orphéonnesque.

Tout cela n'empêchait pas ses concerts d'être admirables, ceci pour diverses raisons.

D'abord, à cause de la prudence apportée par Gevaert à l'élaboration de ses programmes. Il n'exécutait que des œuvres dont le succès était assuré, fussent-elles même archiconnues. Il savait (vérité que le regretté Aristote constatait déjà il y a plus de deux mille ans) qu'au fond, le public préfère réentendre une œuvre qui lui est connue, et, surtout, réentendre pour la centième fois un chef-d'œuvre qu'une nouveauté de second plan. Quand il doutait du succès d'un morceau, il y renonçait, même au dernier moment. Il abandonna les concerts historiques de Fétis. Il ne croyait pas aux concerts éducatifs, à la mode allemande (« *Musik ist eine Bildungssache* »).

« — On va au concert pour s'amuser, disait-il, et si on ne s'amuse pas, on s'embête, et puis, voilà tout. »

Ou encore :

« Quand on n'est pas sûr d'imposer une œuvre ancienne que l'on tire de l'oubli, la meilleure preuve de respect que l'on puisse lui donner, c'est de l'y laisser. »

Il avait ici un flair étonnant. Je lui demandais un jour pourquoi il ne jouait jamais le *Paradis et la Péri*, le bel oratorio de Schumann (on sait qu'il n'exécutait jamais, de ce maître, que *Manfred*). Il me répondit :

« — Parce que ce n'est pas une œuvre pour le concert, mais une suite de lieder. Elle vous charme parce que vous l'avez entendue au piano, dans un salon; au concert, vous seriez déçu. »

Gevaert mort, Tinel donna du *Paradis* une exécution excellente, mais l'œuvre ne porta pas. Une autre fois, je lui demandais pourquoi, aux concours de piano, on n'imposait jamais le Concerto de Schumann, mais toujours un de ces affreux concertos de Hummel ou de Cramer :

« Parce que l'œuvre est trop avantageuse. Une année, elle fut

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGAR DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

imposée sur les instances de Brassin: tout le monde avait le premier prix.

Comme inspecteur du théâtre de la Monnaie, Gevaert s'opposa toujours à ce que l'on montât du Grétry, prétendant qu'on a perdu l'esprit de cette musique, que les artistes ne savent plus la chanter, ni le public la comprendre. Gevaert disparu, on remonta le *Tableau parlant* et ce fut un four.

Par contre, il ne craignit pas de donner au concert l'*Or du Rhin*, que l'on ne connaissait encore à Bruxelles que par l'apparition fugitive de la troupe d'Angelo Neumann. L'effet fut prodigieux, grâce à une interprétation admirable et à une distribution de premier ordre, avec Demest dans Logue et Dufrane dans Albéric. Je dirai même que ce fut plus beau qu'au théâtre, à cause des exigences irréalisables de la mise en scène.

Gevaert avait naturellement les goûts de son temps, et je trouve déjà très honorable que ce vieillard eût joué du Wagner dernière manière. Il jouait aussi la symphonie de Franck, mais, au fond, il ne l'aimait pas. « Pour moi, me dit-il, Wagner est le dernier des musiciens. » Je lui objectai timidement le nom de Strauss, mais il me répondit évasivement :

— Notre orchestre est devenu colossal, mais il a cessé d'être grandiose.

Il rééditait (malheureusement), à propos de *Pelléas*, le mot de Rossini sur *Tannhäuser* :

— On peut le jouer à l'envers, c'est tout aussi bien.

Gevaert mettait encore un très grand soin à l'équilibre de ses programmes. J'étonnerai beaucoup de musiciens, donneurs de concerts, en disant qu'il prêtait une attention particulière à la succession des tonalités. Ce n'est pas lui qui eût fait jouer l'un après l'autre deux ouvrages écrits dans le même ton. Et de fait, un morceau ne sert, en dernière analyse, qu'à affirmer, établir une tonalité; le second morceau de même ton, au début, semble inutile parce qu'il enfonce une porte ouverte. J'ai souvent attiré l'attention des artistes sur ce point, mais en général inutilement.

Une autre raison encore de la beauté de ces concerts était l'autorité de Gevaert sur ses musiciens, autorité qu'il était seul à posséder de son temps. Personne ne bronchait aux répétitions, et cette discipline se répercutait sur le public lui-même. Quand Gevaert entra dans la salle et que les musiciens se dressaient sur leurs pieds comme un seul homme, un souffle indéfinissable passait sur la foule, où chacun se sentait devenir vaguement coupable... Il avait même dressé le public bruxellois à venir à l'heure.

Gevaert devait aussi avoir tous les atouts dans son jeu, au point de vue de l'exécution. Un jour, on devait exécuter la Neuvième. Au dernier moment, le premier basson, M. Boogaerts, adresse au maître une dépêche l'informant de ce que, subitement souffrant, il lui était impossible de jouer. Gevaert eût pu le faire remplacer : il n'y songea même pas.

« Le concert n'aura pas lieu. »

Deux heures plus tard, dix-huit cents personnes, dont de nombreux provinciaux, venaient « se casser le nez » à la porte fermée du Conservatoire, cependant que Gevaert faisait tranquillement sa promenade habituelle avenue Louise.

Il convient encore de dire que la préparation des concerts, était l'objet de soins infinis. Les cordes, les bois, les cuivres, les voix d'hommes, les voix de femmes, travaillaient séparément, sous la direction d'entraîneurs particuliers. Gevaert n'intervenait que quand tout était prêt. Aux répétitions, comme aux concerts, des élèves choisis des classes d'archet se tenaient dans la salle d'accord, pour remplacer éventuellement un instrumentiste absent. On peut même dire que certaines classes du Conservatoire, par exemple celle de chant pour les élèves instrumentistes (1), supprimées depuis, n'avaient été créées que pour alimenter au besoin les chœurs des concerts. On consacrait aux répétitions un temps infini. Comme elles ne coûtaient rien, on en faisait tant et plus. Aussi, aux approches des concerts, l'enseignement était-il détraqué, les professeurs étant constamment aux répétitions. L'essentiel était que le concert marchât.

Une année, Félicien Durand avait mis à son programme une cantate de Bach (toucher à Bach, vous pensez! (1)). Gevaert me dit avec une amertume contenue :

(1) Dans notre historique des Concerts Populaires, en tête de la publication commémorative de l'Institution (*Les Concerts populaires de Bruxelles, soixantième anniversaire*, Monnom, 1927), j'avais fait remarquer qu'en

« Monter en trois répétitions ce que je prépare pendant des mois... Enfin, c'est un innocent. Mais, pour cent francs, je n'irais pas à son concert! »

Il avait facile à dire!

Telles ont les raisons extérieures de la beauté des concerts dirigés par Gevaert, mais les raisons intérieures, essentielles, consistaient dans la justesse et la beauté de sa conception. Il estimait tout d'abord, et avec raison, que pour bien jouer une œuvre, il fallait l'aimer et la comprendre :

« Comment voulez-vous faire comprendre ce que vous ne sentez pas? C'est comme si, à Constantinople, vous preniez pour interprète un Auvergnat. »

On peut affirmer que nul mieux que Gevaert ne comprit la Neuvième, et rien n'était plus étonnant que la *Passion selon saint Mathieu* sous sa direction. Aussi racontait-il avec complaisance le mot de nous ne savons quel principicule allemand qui lui avait dit : « J'ai entendu bien des fois cette œuvre dans mon pays, mais elle ne m'a jamais ému comme ici. »

Gevaert fut aussi l'homme qui comprit le mieux Gluck. C'est grâce à lui que le théâtre de la Monnaie nous donna des interprétations incomparables des *Iphigénie* et d'*Armide*.

Pourtant, il n'aurait pu matérialiser dans sa direction toute la beauté et la profondeur de sa conception. Je vous ai dit qu'il n'avait pas le bras. Il aurait peut-être dû demeurer dans la salle, avec un batteur de mesure de carrière au pupitre... Aussi était-il particulièrement intéressant aux répétitions, avec les formules lapidaires, les aphorismes par lesquels il exprimait ses recommandations.

On répétait la Neuvième. Au bout de quelques mesures du *scherzo*, tout le monde « était dedans ».

— Messieurs, il faut jouer chaleureusement les choses lentes, mais froidement les choses rapides.

A un point d'orgue sur une barre de mesure, les instrumentistes veulent repartir trop vite :

— Un instant! le plus bel effet en musique, c'est le silence.

On répétait l'*Inachevée* de Schubert (achevée depuis par les soins d'une fabrique de gramophones). Au grand *fortissimo* qui dans le premier mouvement, éclate subitement après un *diminuendo* général, Gevaert se dressait sur son siège :

— Le Spectre!

Et le spectre surgissait dans l'orchestre.

On répétait *Armide*. Une élève chantait l'ariette :

*On s'donnerait moins que la saison nouvelle
Revint sans amener les fleurs et les zéphirs,
Que de voir de nos ans la saison la plus belle
Sans l'amour et sans les plaisirs.*

Comme elle avait le trac, elle chantait d'un air navré, sinistre :

— Voyons, Mademoiselle, souriez! Donner de pareils conseils d'un air sérieux, c'est de la perversité!

Et ainsi de suite.

Quoiqu'il en fût de son talent directorial, il faut répéter que Gevaert fut le grand éducateur du public bruxellois (et, par répercussion, du public belge tout entier) en matière de musique classique. Nous vivons aujourd'hui en un temps heureux, quand on se reporte à l'ignorance et au goût affreux qui fut celui de l'avant-dernière génération, alors que les morceaux « brillants et agréables » de Gorla, Prudent, Henri Herz et consorts étaient « sur tous les pianos » et où les classiques, par contre, étaient ignorés ou méconnus. Aujourd'hui, classiques, romantiques, modernes et contemporains nous sont également programés. On pourrait même dire que Bach est aujourd'hui l'un des plus populaires de tous les compositeurs. Or, ceci, c'est à Gevaert qu'on le doit en Belgique. Gevaert qu nous montra l'art de Bach, non comme dans un herbier, mais dans sa vie, dans sa fleur. Il y a soixante-quinze ans, le maître était totalement inconnu du public et méconnu des musiciens. Gevaert

vingt-cinq ans. Joseph Dupont exécuta une seule œuvre de Bach — et encore un concerto avec piano joué par Brassin. A ce moment, j'attribuerais le fait à ce que Bach n'était pas encore populaire chez nous comme il l'est aujourd'hui. En y réfléchissant, je pense que c'était simplement qu Dupont, professeur d'harmonie au Conservatoire, n'eût pas osé se permettre d'empiéter sur le domaine du « directeur ».

lui-même raconta devant moi que lorsqu'il eut obtenu le prix de Rome, il demanda à Fétis, directeur du Conservatoire, l'autorisation d'emporter en voyage deux partitions de la bibliothèque.

— Certainement, et lesquelles?

— Celles de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven et de la *Passion selon saint Matthieu*.

Fétis écarquilla les yeux :

— La *Passion*? mais vous savez, mon ami, la *Passion*, ce n'est pas toujours amusant!...

Nous avons à envisager ici un élément important des interprétations de Gevaert, leur liberté ou, plutôt, leur arbitraire. Kufferrath disait qu'il avait pris à l'Opéra l'habitude de tripatonner les chefs-d'œuvre. Cette liberté, en effet, confinait à l'impertinence. Gevaert ne se gênait pas pour couper, ajouter, interpoler, dans un concerto pour cordes de Bach introduisant l'*Andante* d'un concerto de clavecin, faisant jouer à l'orgue ce qui se réalisait autrefois sur le clavier à cordes, etc. Il se moquait parfaitement des traditions et l'authenticité était sa dernière préoccupation. Quand je publiai (en 1905) mon recueil de *Chansons populaires des provinces belges*, Gustave Lagye avait imaginé de faire une traduction française de la partie flamande. Pour mieux arriver à ses fins, il en parla d'abord à Gevaert, qui me transmit la proposition. Je me hérissai (respectueusement) à l'idée de faire rendre en français (surtout par Lagye) ces fraîches et naïves poésies. Gevaert n'insista pas, mais il eut ce mot profond qui le peignait tout entier :

— Le principal, voyez-vous, c'est que le public ait l'illusion de l'authenticité...

Il ignorait peut-être qu'avant lui, Anatole France avait formulé cette désenchantante, mais juste constatation : « Une erreur durable a tous les attributs de la vérité. »

Sa liberté d'interprétation, Gevaert la justifiait d'ailleurs par des considérations historiques. Ici, il avait beau jeu. Tous ceux qui ont la moindre teinture d'histoire de la musique savent que l'interprétation musicale des œuvres du passé était soumise à la plus libre fantaisie, non seulement en ce qui concerne les nuances et le mouvement, mais même dans la note et l'instrumentation, au point qu'une œuvre devait être rarement jouée deux fois de la même manière, et que, par conséquent, une interprétation-type n'existait pas. Gevaert lui-même eut soin de formuler tout cela dans un de ses plus beaux discours académiques : *De l'exécution musicale*. Il y rappelait notamment, au sujet de la tradition, l'aveu sincère de Wagner disant qu'il avait entendu maintes fois la *Neuvième* exécutée en Allemagne suivant les plus pures traditions, et que l'œuvre ne lui avait rien dit; qu'arrivé à Paris, il l'avait entendue sous la direction d'Habeneck, qui jouait cela simplement suivant son cœur, et que, là, les écailles lui tombèrent des yeux.

— Et enfin, et surtout, Gevaert justifiait pratiquement ces principes (si l'on peut dire) par la beauté incomparable de ses interprétations, si hardiment libres, mais palpitantes de vie, comparées aux reconstitutions respectueuses, mais mornes et glacées, qu'on nous donna parfois des mêmes ouvrages.

Où il était inimitable, c'est lorsqu'il *fallait* arranger, par exemple dans la réalisation de la basse continue dans les œuvres des classiques anciens, comme Bach. Il faut comparer ses lectures avec certaines réalisations perpétrées ailleurs des mêmes ouvrages; là, tout est lourd, « mastoc »; ici, tout est délicat, discret, bien sonnante.

Même chose d'ailleurs de ses éditions classiques, des réductions, des accompagnements, dans sa vaste et admirable collection, si employée, du *Répertoire classique du chant français* ainsi que dans les *Gloires d'Italie*, où ses réalisations sont bien supérieures aux travaux analogues de Torchi, de Parisotti et d'Eitner.

(A suivre.)

ERNEST CLOSSON,
professeur au Conservatoire royal
de Bruxelles.

Portrait littéraire de Paul Cazin⁽¹⁾

Un homme naît, doué d'une âme délicate et de la plus douloureuse acuité de conscience. Heureusement, ce que sa sensibilité a d'excessif, un grand fonds de raison et un goût très sûr le corrigent. Il grandit dans un milieu chrétien, qui développe son sens intérieur jusqu'au raffinement. Nous n'apprécions pas assez ce que nous devons, à cet égard, au christianisme. Dans l'ordre du « connais-toi toi-même », c'est le grand initiateur qui déverrouille les portes secrètes et dit : entrez. On pénètre à tâtons, dans une pénombre spirituelle où les yeux de l'âme sont longs à se reconnaître. Mais si l'on se montre fidèle à cette grâce, à cette vie, la seule qui compte, une certaine maîtrise vient toujours, plus ou moins grande, selon les personnes et les dons.

La vie intérieure, même toute naturelle, comporte une telle noblesse, que partout les Gentils, grecs, hindous ou chinois, en ont fait le plus haut état auquel l'homme puisse atteindre. Surélevée par la Foi, qui lui confère la transcendance, elle aboutit normalement à la sublime contemplation des Saints. Rien n'est plus haut.

Hélas! Paul Cazin, comme beaucoup d'autres, a perdu la foi de son enfance. Mais, un jour, il retrouve le chemin de son âme profonde, il s'y enfonce, et, désormais, il rapporte tout du monde extérieur au monde intérieur, éclairant l'un par l'autre.

De ce travail doit nécessairement résulter pour lui une grande souffrance. Ni la Nature, ni l'Homme, n'ont, en effet, de quoi contenter une âme supérieure que le christianisme a une fois touchée. Au cours des trente-neuf premières années de ce dur voyage à la découverte de la raison de la vie qu'est sa vie, il a lentement assimilé le meilleur suc des trois grandes cultures antiques qui gardent pour nous un sens vivant : la grecque, la latine, l'hébraïque. Pour la française, cela va de soi. Et je ne parle pas des langues et des littératures étrangères — anglaises, allemandes, polonaises, italiennes — apprises et explorées à fond.

Le mystère douloureux persiste, car il ne suffit pas à l'esprit humain de s'exercer pour l'éclaircir. Tout l'ornement de son intelligence, toute la noblesse de son cœur ne lui servent jusqu'ici qu'à ressentir plus cruellement la peine d'être une inconquise, dans un formidable système d'équations qu'il ne peut résoudre.

Mais enfin, « au milieu de tant de périls, il me reste Moi » (2). Et il s'y attache. Il fait bien. *Regnum Dei intra vos est*. Provisoirement, cette culture du moi, si savamment pratiquée par Barrès première manière, ne produit en lui d'autre fruit qu'un stoïcisme d'allure sceptique, mais, au fond, tout frémissant d'une extrême inquiétude. Stoïcisme et scepticisme, en pareil cas, ne sont rien d'autre que le réflexe défensif d'une pudeur d'homme d'esprit qui est en même temps un homme de cœur, en face du scandale d'un univers qui ne s'explique pas. A ce scandale homicide et de dimension fabuleuse, il préfère opposer un sourire où il excelle, et que traverse parfois l'éclair mordant du satirique, plutôt que des larmes qui n'attendraient probablement personne et qui seraient peut-être ridicules. Au fond, pourtant, croyez-le bien, il pleure. Car sa détresse intérieure est terrible, et l'exigence accrue de son âme ne lui laisse pas de repos. L'humanisme l'aide à vivre, avec l'amour et l'amitié.

Là-dessus, la guerre éclate. Et cela fait un « humaniste à la guerre ». Sous cette formidable irruption de douleur, les déchirantes antinomies sont balayées, le problème est soulevé jusqu'à son plan naturel ou plutôt surnaturel. La Grâce, jusqu'ici secrète, se découvre et dit : C'est moi. Jésus-Christ propose sa solution. Elle est acceptée. Cazin se convertit à la cessation des abattoirs. Un livre nous reste. S'il pouvait exister une consolation humaine quelconque à l'abomination de cette catastrophe, ce livre en constituerait une, de la plus rare qualité.

En se convertissant, Paul Cazin n'a pas renoncé à son huma-

(1) Extrait d'un volume qui paraîtra en janvier aux Editions Saint-Michel, 21, rue Servandoni, à Paris, sous le titre : *Romanciera*.

(2) *Le Rouge et le Noir*, Stendhal.

CATHOLIQUES BELGES, employez pour vos souhaits de NOEL et de NOUVEL-AN les timbres d'ORVAL.

nisme. Pourquoi faire? Il s'est mis à y voir clair, simplement. Et il l'utilise aujourd'hui de son mieux, dans son *ascensio mentis* vers la Lumière invisible qui lui tombe d'en haut.

* * *

On a beaucoup parlé de quelques livres de guerre, comme *les Croix de bois* (1), *la Vie des Martyrs* (2), et l'on a bien fait. On a parlé aussi de *l'Humaniste à la guerre* (3), mais pas assez. J'em'exprime ici en critique contrôlée par un ancien combattant : il n'y en a aucun, à ma connaissance, qui le dépasse, ni en qualité littéraire, ni en vérité documentaire, c'est-à-dire psychologique (car c'est l'âme qui interprète le document).

Dorgelés a quelque peu romancé la guerre. Il a jeté sur sa matière une indéfinissable teinte de littérature naturaliste. Son livre, qui est un grand livre, rend néanmoins le son d'un Maupassant qui serait du bon Zola, sans cesser un instant d'être de l'excellent Dorgelés. Les ressemblances sont frappantes à bien des égards avec *le Feu* de Barbusse, fruit exécrable du romantisme anarchique. Il s'apparente à une école qui ne passe pas pour avoir brillé par la vraisemblance morale, laquelle prime tout, en cette matière.

Dans Duhamel, tout le système des faits, si merveilleusement sentis et rendus, est entraîné vers un foyer idéologique extrême, anti-vrai, comme notre système solaire vers la constellation d'Hercule, qui doit, paraît-il, l'engloutir. On y perçoit je ne sais quelle dissonance profonde.

Cazin n'est ni naturaliste, ni idéaliste. Il est véridique, avec une parfaite mesure et, peut-être, avec une originalité plus grande, ce qui, à première vue, paraît contradictoire, mais, au contraire, s'explique pleinement. Et il est tel, parce que nanti d'un esprit incomparablement plus désabusé que les deux autres, infiniment moins moderne dans le mauvais sens du mot, autrement lesté d'antique sagesse. Si Cazin a intitulé son livre *l'Humaniste à la guerre*, c'est qu'il sentait bien qu'à la guerre il représentait quelque chose qui le dépassait, l'esprit survivant en lui de l'Antiquité aux oracles éternels, au coup d'œil incomparable de justesse, au tact exquis, au langage précis, au style irréprochable, au naturel intact, à l'art très humain et à l'enivrante poésie pour enrober tout cela dans la fable. Devant les faits, il n'y a encore qu'une grande nudité d'esprit, un grand dépouillement du cœur pour bien voir. Les clairvoyants, ce sont ceux qui fouillent, sur la base d'un *vanitas vanitatum* très averti, qu'ils savent, quand il le faut, retourner contre eux-mêmes.

C'est pourquoi je ne connais personne qui ait mieux que Cazin réagi, littérairement, à la guerre, avec l'esprit moyen du Français traditionnel et classique, fils, à la fois, des Grecs, des Latins, des Croisés et de Molière (4). Sur la couche de ses grands sentiments chatoie un scepticisme relatif, qui correspond plaisamment, en surface, à son amertume profonde. Aux grandes heures, les deux s'échangent, et c'est le fonds qui s'affirme avec des cris pathétiques. Ou des gens à courte vue n'avaient cru voir qu'un railleur acéré et habile, jaillit, alors, comme une flamme brusque, le lyrisme brûlant que son amertume annonçait. Car l'amertume, dans certains cœurs exigeants, est le signe certain de leur ardente postulation vers une douceur à faire mourir, vers une joie tout en chant et en *Magnificat*.

C'est dans cet état d'esprit que Paul Cazin est parti, comme ergent, avec son *Odyssee* et son *Psautier* dans son sac, un peu avant la quarantaine. Une originalité cachée de son livre, c'est qu'il est à la fois son journal de guerre et le journal de son retour à Dieu. Mais ceci n'est visible qu'à des yeux très attentifs, parce que, à aucun moment, l'auteur ne parle expressément de son progrès intérieur. Et quand il nomme Dieu, c'est déjà avec une ferveur de croyant qui rappelle le mot célèbre : « Tu ne me chercherais pas, si tu ne m'avais déjà trouvé ». Il apparaît donc, plutôt, comme un stoïque chrétien, qui mettrait un peu trop l'accent sur son stoïcisme, que comme un incroyant en train de se convertir. On ne s'en étonne pas autrement, parce que c'est notre tendance à tous de nous tailler un petit christianisme dans le grand, et parce que aussi la variété des esprits est infinie, même au sein de l'Unité.

(1) De Roland Dorgelés.

(2) De Georges Duhamel.

(3) Plon, Paris, 1920.

(4) C'est ce qui a fait écrire au Père Doncoeur que « ce livre est tellement vrai, que ceux qui n'ont pas vu ne le reconnaîtront sans doute pas ». Le témoignage a du poids.

On a proclamé le moi haïssable. C'est bientôt dit. En vérité, il ne le devient qu'à l'instant où il usurpe une place qui ne lui revient pas. Il se fait « le centre du monde ». Mais il l'est, et c'est même le prodige que tout homme qui nait se sente et soit réellement, en un sens, le centre conscient de l'Univers matériel et de l'Histoire. Que dans le drame de chaque moi, ceux-ci assument le rôle de décor, cela peut donner une idée de l'importance du drame.

Le moi haïssable de toute manière, comme on l'a trop répété depuis Pascal, est donc une exagération janséniste. Il ne l'est que mystiquement. Pour le reste, nous n'avons que lui. Dans l'oufagan spirituel, il est notre unique et fragile esquif pour passer du Temps à l'Eternité. De quoi s'occupent-ils donc ceux qui ne s'attachent pas raisonnablement à leur moi?

Littérairement, cela dépend. Il y a des moi charnels, tout enfoncés dans la matière; il arrive même qu'énormément de talent soit dépensé à cet enfoncement. Il y en a de déliés, d'épurés, de riches et d'ornés, pleins de ressorts inattendus, qui produisent des merveilles quand on les presse. Il suffit qu'un auteur ne joue pas d'un moi domestiqué et sans agrément, ou d'un moi agressif et comme ivre de lui-même. C'est là un métier de mime ou de montreur d'ours. Mais qu'il traite son moi avec humilité, qu'il daigne, sous la pudeur du style, nous en dévoiler le jeu fraternel, alors, on ne peut que s'incliner et juger du point de vue, égal pour tous, de l'art, qui ne fait pas acception de littérature personnelle ou impersonnelle.

Le moi de Paul Cazin est de la catégorie des très aimables. Écoutez-le un peu parler :

Avant le départ — Quae utilitas in sanguine mea? De quoi s'agit-il, en somme? De se bien tenir.

Qu'es-tu? Que veux-tu? Que feras-tu là-bas? Une tête de plus pour les balles ennemies...

Mais aussi deux bras de plus dans l'effort commun. Rouage insignifiant, mais rouage indispensable de l'immense machine. Tu perds le pays si tu lui manques. Tu n'es rien et tu es tout.

* * *

Comment a-t-on pu dire : « Tout est perdu fors l'honneur », comme si ce n'était point la honte des hontes de tout perdre.

* * *

Il ne faut pas se mettre le doigt sur le front et dire : « Quel artiste le monde va perdre! » Mais il n'est pas malséant de penser, en marchant là-bas, qu'on avait tout de même quelque chose là. Et il convient de déplorer que tant d'hommes excellents vont périr qui eussent fait honneur à l'humaine espèce et témoigné de la grandeur de Dieu...

* * *

En marche vers le front. — Nous voilà donc arrivés. Et puis, non, moi, je ne me crois pas encore arrivé. Il y a l'arrière de l'arrière, l'arrière, l'avant de l'arrière, l'arrière de l'avant, l'avant. Je me croirai arrivé quand je serai à l'avant de l'avant. Je n'en dis rien, je serais mal vu.

* * *

Tranchées de la Tête à Vache, 17 mars, à la nuit. Je vis les grands jours de mon existence. Je me sens le cœur plein de fierté et de force. Je l'aime et j'aime ce cher pays que nous finirons bien par libérer et dont nous sommes les dignes enfants.

* * *

N'as-tu jamais envié le bonheur de ces anciens garçons de banque dont parle Diogène Laërce, qui, épris de philosophie, quittaient tout pour suivre le maître? N'as-tu pas aspiré à l'adonner librement à la sagesse? N'as-tu jamais maudit les embarras de la vie qui l'empêchaient de méditer? Voici ton sac et le grand chemin.

* * *

Il y a toute sorte de gens ici. J'ai, comme caporal fourrier, un gamin de Paris amusant au possible. Il me disait, hier, en marche : « Grand-père, défendez-moi; il y a une mouche qui me poursuit de ses assiduités. »

* * *

Qu'est-ce que le courage? C'est garder, devant le danger, une âme sereine et un esprit libre. Et je ne m'étonne point que tant d'âmes qui se sentent aujourd'hui plus fortes que la mort qu'elles méprisent, plus belles que ce corps misérable qui bave de peur et claque des dents, désirent vivre d'une vie spirituelle et se reprennent à croire en leur immortalité.

... Je vois encore, docte et discrète personne, ce pauvre défunt Père de la congrégation des Maristes, aristotélicien consommé, à quatre pattes devant la cheminée, et plus embarrassé que s'il eût porté sur son dos la favorite d'Alexandre. Les cendres de papier s'amoncelaient dans des proportions terrifiantes, l'aveuglant d'une fumée amère, et il me disait, les yeux pleins de larmes, entre deux souffles : « O mon bon monsieur, comment se fait-il qu'il y ait des gens qui allument des incendies? »

Et je voudrais citer en entier cette tragique imprécation qui s'intitule *la Mauvaise Nuit* et qui est une des choses les plus vraies et les plus belles qui soient sorties d'un de ceux qui ont fait la guerre. Cela commence ainsi : « Quiconque ne maudit pas la guerre soit maudit! Amen. Par le sang et par la meurtrissure; par les cris d'effroi et d'agonie dont les ténèbres frissonnent; par le vent glacial de l'obus qui fait hérissier les cheveux et l'horrible flamme qui les roussit; par les larmes qui séchent sur le visage des morts... qu'il soit maudit! » Vous entendez le ton.

Échappé par miracle à la tuerie, il enjambe un mort avant de quitter le dernier boyau. « Le projectile était entré dans cette tête et y avait travaillé jusqu'à la grossir du double; puis les éclats étaient sortis, emportant les deux yeux, et laissant sur les joues gonflées des crevasses déchiquetées en étoiles. Je m'agenouillai pour lui arracher un lambeau de capote et le couvrir. Mais je pensai qu'il valait mieux que le soleil vit cela, et j'aurais voulu avoir les bras assez forts pour le soulever jusqu'au ciel et le montrer à l'univers. »

Nous sommes au sommet du livre, fulgurant des plus magnifiques éclairs. A mi-côte, c'est plein de trous noirs, et c'est plein aussi d'airables ravines, piquetées de sourires comme de fleurs (1).

LÉOPOLD LEVAUX.

L'Etatisme en médecine

Le Certificat prénuptial

Depuis quelques années, nos gouvernements manifestent pour l'hygiène sociale une tendresse toute particulière : on ne pourrait que les en féliciter si leurs initiatives ne péchaient tantôt par une insuffisance notoire et tantôt par une rigueur exagérée. Et j'en tiens pour certain axiome de Courteline, dans sa « Philosophie », axiome qui dit, si j'ai bon souvenir : « Il n'y a rien de si idiot que les demi-mesures, sinon les mesures absolues. »

Or donc, voici qu'en France MM. les députés Pinard, Guérin et Duval-Arnould viennent de déposer chacun un projet de loi pour l'établissement d'un certificat médical prénuptial. Avec le retard du méridien de Bruxelles sur celui de Paris, nous pouvons penser que dans quelques mois les mêmes préoccupations sanitaires chatouilleront les circonvolutions cérébrales de nos ineffables représentants. Réjouissez-vous donc, dignes pères et mères de jeunes filles à marier! Vos futurs gendres ne seront pas des Adonis ou des Milons de Crotone, mais ils vous seront garantis, « bons pour le mariage » par l'Esculape familial, comme les animaux sont décrétés propres à la consommation par le vétérinaire.

(1) La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

Réjouissez-vous, et chantez les louanges des hommes dignes et probes commis à la garde de nos destinées : mais ne venez pas me demander un constat de bonne santé en faveur de Mademoiselle votre fille ou de Monsieur votre aimé : je ne vous le donnerai pas!

Pourquoi? Mais tout d'abord parce que je suis amoureux de mes aises, que je déteste les complications et que l'octroi du certificat ou son refus me vaudrait à coup sûr des ennuis avec mes clients. Pensez donc que, pour pouvoir remettre à une jeune fille une attestation valable, je devrai lui faire subir un examen dont la minutie sera fort peu agréable à sa pudeur. la maman ne manquera pas de colporter chez ses bonnes amies que je suis un médecin fort peu délicat : « Il a agi comme une brute avec la pauvre petite. »

Puis c'est le jeune homme, un sportsman bien bâti dont l'examen somatique ne révèle rien d'anormal; je fais une prise de sang et le laboratoire me répond : « Bordet-Wassermann nettement positif ». Je communique ce beau résultat au fiancé, supplications : « Docteur, faites-moi quand même mon certificat, je vous jure de me soigner! Voyez ma situation, à huit jours de mes noces, alors que tous les préparatifs sont faits! » Non décidément! J'aime mieux la paix.

Encore si ma tranquillité seule était en jeu! Mais vraiment quelle valeur peut avoir un certificat où l'on atteste que le malade ne présente aucun symptôme « actuel d'affection contagieuse et aucune malformation congénitale ou non » (projet Guérin.) Pour ces dernières, où commencera l'interdiction du mariage? Défendra-t-on de prendre femme au jeune homme que la nature a doté d'un bec-de-lièvre ou dont l'index et le médius sont soudés ensemble? Ce serait se montrer bien sévère, et je crois assez logique de laisser à la fiancée seule le droit de refuser un parti pour des raisons d'esthétique. Quant aux maladies contagieuses, il est bien évident qu'il s'agit purement et simplement de la syphilis et de la tuberculose : la scarlatine ou la fièvre typhoïde ne peuvent que retarder le mariage. Dès lors une question se pose : le médecin peut-il affirmer à coup sûr qu'un homme n'est pas syphilitique et n'est pas tuberculeux? Evidemment non. Le diagnostic de la tuberculose au début est un des plus difficiles qui se présentent en médecine. Certains symptômes généraux peuvent en imposer pour un simple affaiblissement dû au surmenage. La percussion et l'auscultation ne révèlent le plus souvent que des signes très légers qui échappent aisément à l'oreille la mieux exercée; et d'ailleurs ces deux procédés d'exploration ne peuvent déceler que les lésions situées dans les zones superficielles du poumon : à une certaine profondeur, on ne perçoit plus rien. Quant à l'examen des expectorations, tous les médecins vous diront qu'il peut être absolument négatif alors que le poumon est fortement entrepris. Enfin les rayons X —, méthode coûteuse qu'on ne peut imposer à tout le monde — n'ont à eux seuls aucune valeur diagnostic : « une cicatrice fibreuse, vestige d'une tuberculose guérie, donnera la même ombre qu'un processus tuberculeux en évolution (Letulle et Halbron.) » Il en résulte que pour exclure à coup sûr la tuberculose, il faudrait faire subir aux fiancés une observation dans un hôpital pendant quinze jours au moins et exécuter toutes les épreuves qui peuvent renseigner sur l'évolution d'une bacillose : vous m'accorderez que c'est absolument impraticable.

Et la syphilis? Celle-là est bien plus difficile encore à reconnaître. M. Siredey disait avec raison : « Je suis évidemment en mesure de dire qu'un homme est syphilitique; je me reconnais incapable de déclarer qu'il ne l'est pas. » Les manifestations cliniques du début de l'affection peuvent avoir été si légères que le malade lui-même

ne les a pas remarquées ou bien n'y a pas attaché d'importance. Et lorsque les premiers symptômes sont éteints, il sera bien difficile de dépister la maladie. Il est évident d'ailleurs que le syphilitique conscient de son mal qui convoite une dot plantureuse ne se présentera pas chez le médecin alors que ses accidents sont en pleine floraison : il se fera d'abord « blanchir » par un spécialiste. Qui, mais le Wassermann? Cette réaction possède certes une très grande valeur quand elle est positive; négative, elle n'en a plus aucune. Une paralytique générale que je connais a subi un traitement antisyphilitique depuis 1913 jusqu'à son entrée à l'asile en 1927. Pendant cette période de quatorze ans, on a analysé son sang plus de trente fois. Or les réactions négatives alternent avec les résultats positifs ou très positifs. Supposons un instant que cette femme ait sollicité un certificat à un moment où le Wassermann était négatif : rien n'aurait révélé l'affection dont elle était si profondément atteinte.

« Sans doute, riposterez-vous, mais le certificat médical pourrait au moins écarter du mariage les tuberculeux et les syphilitiques avérés. » Je suis absolument de votre avis. Mais si vous admettez que le médecin ne peut à coup sûr diagnostiquer ces 2 affections, mais simplement en reconnaître les symptômes actuels, comment vont être appliquées les sanctions contre les distributeurs de certificats de complaisance. Le médecin peu scrupuleux qui se livrera à ce trafic gardera du moins l'élémentaire prudence de ne pas accorder son « conjungatur » à un individu trop manifestement taré dont l'affection pourrait être découverte dès le lendemain du mariage; dans tous les autres cas, si on le poursuit en justice, il pourra toujours invoquer que les symptômes n'existaient pas le jour de son examen. Comment lui démontrer le contraire? Par contre le médecin honnête et scrupuleux risquera toujours les poursuites judiciaires et la condamnation pour n'avoir pas diagnostiqué une maladie méconnaissable lors de son examen. Qu'on veuille bien penser d'ailleurs que le fiancé peut encore contracter la syphilis entre le jour de l'examen médical et celui de ses noces. Dès lors, l'acquiescement ou la condamnation reposeront simplement sur les dispositions du juge.

Je le veux bien, on pourrait constituer des commissions officielles formées de trois médecins assermentés : l'unanimité de leurs avis serait nécessaire pour que le certificat soit octroyé et par conséquent la justice ne pourrait les poursuivre. Ce serait encore un pas vers la fonctionnarisation des médecins et vers la mobilisation des femmes puisqu'elles auront ainsi leur conseil de révision : je doute fort d'ailleurs que cet aréopage les mette à l'aise. Et le diagnostic de ce conseil médical aura certes encore moins de valeur que celui du médecin traitant qui connaît toutes les tares de l'individu et de sa famille.

* * *

Mais je vais plus loin : le certificat pré-nuptial, à mon avis, est dangereux au point de vue social. Dans certaines classes de la population, le concubinage est une situation de fait qui n'a rien de déshonorant : pénétrant un peu partout dans les petites rues d'un quartier ouvrier, j'ai été bien forcé de m'en rendre compte. Augmentez les démarches et les formalités avant le mariage et vous ajouterez pour beaucoup de gens une raison de plus à ne contracter que des unions libres. Ce sera le cas particulièrement lorsqu'un jeune homme forcé d'épouser la femme qu'il a rendue mère se verra refuser le certificat pré-nuptial : ou bien il vivra en concubinage avec elle, ou bien elle restera fille-mère isolée, proie toute désignée pour la prostitution. Beau résultat, n'est-il pas vrai! Et croyez-le bien, cette vue n'a rien de théorique. M. Bouquet a écrit sur le certificat pré-nuptial un article auquel j'ai fait quelques emprunts : il signale que devant l'augmentation du nombre des

unions libres « divers Etats d'Amérique qui avaient instauré le certificat obligatoire ont dû atténuer la rigueur de leur législation. »

* * *

Il nous paraît bien démontré que l'établissement du certificat pré-nuptial n'aura pas les résultats heureux qu'en attendent certains optimistes. Que faire alors pour assurer des mariages sains? Faire l'éducation des jeunes gens; leur demander de se soumettre volontairement à un examen médical avant de se fiancer, leur représenter le devoir de s'abstenir si leur santé précaire les rend dangereux pour leur femme et leurs enfants éventuels.

— Cette méthode, me direz-vous, n'aura guère de résultats.

— Autant que le certificat obligatoire, et cela sans contrainte.

Une superproduction fiscale

Un jour, un de nos parlementaires entra en transe comme la Pythie de Delphes. Son cerveau se gonfla d'un sang plus généreux, l'enthousiasme dilata ses narines, et ses membres furent parcourus d'un long frémissement. C'est qu'en lui venait de germer une idée grandiose : il se disait : « Nous avons frappé d'impositions tout ce que le Beige mange et tout ce qu'il boit, tout ce qui sert à son confort ou à son plaisir. Il semblerait que plus rien ne puisse sous notre savante pression faire jaillir de nouvelles ressources fiscales. Et pourtant il est une classe de dépensiers que nous n'avons encore atteinte que par ricochets : pourquoi ne pas la frapper en face? Ces dépensiers, ce sont les malades. Quand un ouvrier ou un employé est malade, il perd son salaire et l'Etat ne perçoit plus la taxe professionnelle. Donc perte pour nos finances. Cependant le malade doit faire les mêmes frais pour nourrir sa famille et, en outre, acheter de coûteux aliments de régime. La facture du pharmacien s'accroît tous les jours. Tout cela nous l'atteignons déjà par les droits de douane et les timbres de transmission. Mais il y a la note du médecin : ne pourrait-on donc y appliquer un petit timbre de 2 pour cent? Cela rembourserait au ministre des Finances les frais faits par le ministre de l'Hygiène. Plus les maladies seront longues, plus nous gagnerons. (Tiens! Tiens! on pourrait peut-être la supprimer, l'hygiène!) Quand la famille atterrée par l'aggravation de l'état de son cher malade fera venir un coûteux spécialiste, nous mettrons sur son angoisse de jolis petits timbres rouges et bleus jusqu'à concurrence de deux pour cent! » Il eût été dommage qu'un si beau raisonnement se perdit : c'est ce que pensèrent nos députés et sénateurs qui votèrent cette mesure si généreuse, si humaine, si magnanime, si raisonnable, si égalitaire, si miséricordieuse, si sublime, en un mot si digne d'éloges.

Que ne vivons-nous encore en ces temps bénis de la Convention où Robespierre ordonnait et David organisait de si belles cérémonies! Pour célébrer ce nouvel impôt, le peuple souverain eût sans doute réclamé une fête de « la Bonté Parlementaire ». On eût vu nos sages législateurs vêtus de tuniques grecques et couronnés de chêne se réunir, heureux et rougissants, dans l'hémicycle du Palais de la Nation. Une délégation de diabétiques, de cancéreux, de cirrhotiques et d'égotants de toute espèce serait venue leur apporter le *morituri vos salutant*. Du plafond serait tombée une pluie de timbres fiscaux, et les tribunes auraient retenti d'un chœur de louanges chanté par des jeunes filles tuberculeuses.

DOCTEUR MARCEL MOREAU.

Suffrage féminin ou suffrage familial?

Nous avons indiqué ici, tout récemment⁽¹⁾, la différence essentielle qui existe entre le suffrage féminin et le suffrage familial. L'un n'étant qu'une extension du suffrage universel, un renforcement des principes individualistes, l'autre consacrant au contraire la théorie des sociologues chrétiens, en mettant la famille — le premier des groupes sociaux — à la base de l'Etat. Le bulletin de la *Fédération des Associations et des Cercles Catholiques* prône le vote des femmes comme étant une étape vers la réalisation du suffrage familial. Un déraisonnable souci de conciliation de théories inconciliables a poussé les rédacteurs du bulletin à adopter cette attitude ambiguë. Mais le résultat en est que, si d'une part le suffrage féminin est ramené à la valeur d'une formule de transition, le suffrage familial, tel qu'ils le prônent, sort bien mal arrangé de l'aventure.

Entre les deux théories, disions-nous, il faut choisir. Les prendre toutes deux, c'est énerver l'une et l'autre. La *Fédération des A. C. C.* n'est d'ailleurs pas la première victime de cette hésitation. Un député français, M. Roulleaux-Dugage, lui avait tracé la voie.

Grand promoteur des idées familiales en France, M. Roulleaux-Dugage n'a jamais su se débarrasser complètement de l'idéologie individualiste et du fétichisme du S. U. Comprenant d'instinct la supériorité du suffrage familial, il a cru pouvoir le concilier avec des idées qui lui sont radicalement opposées. Il en a fait ainsi une véritable caricature.

« Ou bien, dit-il, la loi reconnaîtra la valeur sociale de la famille et lui donnera par cela même un droit social et politique (C'est la thèse de l'école catholique — R.), ou elle ne voudra reconnaître que l'individu, mais alors elle doit reconnaître le droit de cet individu, sans distinction d'âge ni de sexe, dans le domaine politique comme dans le domaine civil (ceci est la thèse individualiste poussée à ses dernières limites — R.). Le vote familial concilie précisément les deux thèses, parce qu'en réalisant le suffrage universel intégral, et en concentrant entre les mains du chef de famille les bulletins de ses enfants mineurs, il donne une juste prédominance à la famille qui est l'image réduite et l'élément constitutif de la Patrie. »

Ainsi donc, pour M. Roulleaux-Dugage, il y a deux théories en présence. L'une met l'individu à la base de la société, l'autre met la famille. M. Roulleaux-Dugage se prononce pour la théorie familiale; mais voulant, par ce souci un peu ridicule qu'ont beaucoup de politiciens, ne pas rompre totalement avec la thèse adverse, il l'incorpore à la sienne, fait des deux un agréable mélange et finit par obtenir un suffrage familial dont tout l'intérêt est précisément de n'être qu'une forme encore plus avancée du suffrage individualiste. Ce n'est plus tout à fait le suffrage universel pur et simple, ce n'est pas tout à fait le suffrage familial, mais c'est l'un et l'autre cependant, tout en n'étant aucun des deux. Aux partisans des théories sociales, M. Roulleaux-Dugage peut dire : « Voyez, je réalise le suffrage familial. » Aux individualistes, il peut affirmer sans mentir qu'il ne renie pas le S. U. pur et simple. Comme habileté parlementaire, c'est supérieurement joué; mais le résultat est-il intéressant?

Certes, la formule de M. Roulleaux-Dugage amènerait, croyons-nous, une amélioration dans la qualité du corps électoral et aurait d'heureuses répercussions sur l'activité parlementaire. Une Chambre élue par les pères de familles a certainement des chances — et beaucoup de chances — d'être supérieure en qualités morales à la Chambre élue par tous les citoyens âgés de vingt-et-un ans. Mais nous croyons que la réforme proposée ne portera tous ses fruits que si elle se présente, non plus avec un caractère empirique et comme une petite amélioration au mode actuel de suffrage, mais comme introduisant dans notre Etat parlementaire, un principe tout nouveau : celui de l'organisation de la société politique

ou, pour employer un terme aujourd'hui fort à la mode, celui de la « rationalisation du pouvoir » (1).

La formule proposée par M. Roulleaux-Dugage est en somme un camouflage du suffrage familial. Elle l'énerve de tout principe intéressant et ne nous fait pas sortir de l'ornière où nous traînons depuis trop longtemps.

Si le suffrage familial doit apparaître comme une extension du suffrage universel, lutter pour sa conquête ne donnera pas une âme nouvelle au parti qui mettra cette réforme à son programme. Ce sera, une fois de plus, se battre pour un idéal électoral. Bien pis : l'autorité paternelle, pivot de la famille, s'en trouvera une fois de plus diminuée, puisque le père, exerçant son droit de vote, ne sera plus qu'une sorte de mandataire de ses enfants.

Or, c'est bien la famille, telle que nous l'a donnée notre tradition chrétienne, qu'il s'agit de mettre ici à l'avant-plan de notre vie sociale et politique. Rien ne doit être négligé, de ce qui peut préserver la famille de la dissociation dont elle est actuellement menacée; n'est-il pas évident que le prestige dont le pouvoir politique entourerait son chef agirait ici d'une façon salutaire? Mgr Pieard expliquait, samedi dernier, au Congrès des Etudiants catholiques, que dans notre vie publique actuelle, le rôle de la famille n'était pas suffisamment mis en vedette. Et cependant, disait-il, l'atmosphère de famille, la vie de famille, sont celles qui conviennent le mieux à l'homme, même à l'homme d'action; sans la famille, l'homme trouve bien difficilement à réaliser son équilibre; elle est la condition pour lui du plein épanouissement de sa personnalité, de la stabilité de sa vie sociale, de la ferme mesure dans son activité politique. Parmi les groupes sociaux, la famille est le premier et son activité conditionne celle de tous les autres. L'éminent aumônier de l'A. C. J. B. ajoutait : « Voilà ce que notre intelligence ne conçoit plus assez clairement, parce que rien de tout cela ne nous est tangible. Intellectuellement, nous ne réalisons pas ce que doit être la famille. »

Mais le suffrage familial — pris comme tel et non plus camouflé — ne pourrait-il corriger ce fâcheux état d'esprit?

En admettant même qu'il n'ait pas d'autre effet, encore est-il qu'il serait acquis, en Belgique, qu'il faut être à la tête d'une famille, et assumer par là une certaine part de responsabilités sociales, pour pouvoir participer au gouvernement du pays; qu'il faut donner certaines garanties de sérieux (nous ne parlons plus de capacité, ni de fortune) pour avoir son mot à dire dans les affaires publiques, les plus sérieuses de toutes. Ainsi le père de famille apparaîtrait comme le personnage honorable et influent de notre société, comme l'élément stable et le pivot de notre vie sociale et politique. Croit-on que ce ne soit rien que de le relever de la sorte à ses propres yeux et d'affirmer son éminente dignité aux yeux de tous?

Les modalités du suffrage familial sont innombrables. Elles importent peu, en somme, pourvu que soient respectés les principes sur lesquels le vote familial doit se baser.

On peut concevoir un régime de suffrage égalitaire, mais où le droit de vote ne serait exercé que par le père de famille — c'est-à-dire par l'homme marié ou qui fut marié. La faveur dont jouissent actuellement les familles nombreuses a incité beaucoup de réformateurs à proportionner ce droit au nombre d'enfants dont se compose la famille. D'autres ne croient pas pouvoir ôter aux célibataires leur droit de vote actuel, mais proposent de donner un suffrage supplémentaire au père de famille. La *Gazette de Lausanne* a défendu récemment cette thèse en un article remarquable dont nous découpons ce passage, parce qu'il contient un excellent résumé des principes que nous défendons et en fait une très heureuse application :

« Peut-être comprendra-t-on un jour que la vraie solution du problème électoral réside dans le suffrage familial. Le vote individuel de l'homme et de la femme est, en fait, un principe anarchique.

Ce qui fait la base et la cohérence de l'Etat, ce n'est pas l'indi-

(1) On entend par là un système qui tend à baser la puissance publique non plus sur les seuls individus, mais sur les groupes sociaux organisés, et à englober dans la sphère d'action du droit les relations qui naissent entre les collectivités sociales et entre celles-ci et l'Etat. *L'Autorité*, du 13 décembre a publié, sous la signature de M. Victor Lebrun, une étude sur les applications de cette théorie dans les constitutions de l'Europe nouvelle.

(1) Voir *La revue catholique* du 14 décembre 1928.

vidu avec l'expression complète de son individualisme, mais la famille. Ce n'est pas comme être masculin, mais comme chef de famille que l'homme possède sur la femme le privilège de participer aux décisions collectives. Celui qui représente dans l'Etat une cellule sociale devrait naturellement et logiquement posséder un suffrage supplémentaire, une voix de plus que l'individu isolé. Et ce suffrage écherrait tout naturellement à la mère de famille en cas de décès du père. Cette forme de suffrage serait une forme d'union, de cohésion et de défense sociale que les socialistes repousseront précisément parce que c'est ce qu'ils ne veulent pas.

Mais nous ne voulons pas nous étendre ici sur les questions de modalités. La réalisation du suffrage familial n'offre pas de difficultés techniques bien graves; on peut ergoter sur la formule à choisir. L'important est de se rallier au principe.

C'est ce que le Parti catholique devrait faire, et dès maintenant. Un de ses groupements, la *Fédération des A. C. C.*, a prétendu le faire à diverses reprises déjà; mais on voit, par l'analyse de son tract du 1^{er} décembre (qui est le premier écrit que nous possédions d'elle à ce sujet) ce qu'il faut penser de ce ralliement. En fait, la *Fédération des A. C. C.* n'a pas osé prendre position entre les tenants de deux théories opposées et c'est ce qui l'a amenée à se faire le champion « momentané » du vote des femmes. Ne voit-elle pas qu'elle risque de gêner à tout jamais, par cette attitude, la cause qu'elle prétend défendre?

« Tel qu'il fonctionne actuellement, écrit la *Gazette de Lausanne* que nous citons il y a un instant, le suffrage universel ne répond pas aux exigences de la raison humaine. Le vote des femmes nous en rapprochera-t-il? Son plus sûr effet sera de doubler le collège électoral en quantité, ce qui ne veut pas dire qu'il le doublera en qualité. On peut craindre au contraire qu'il en aggravera encore l'émotivité. Or c'est précisément le mal de notre vie électorale. »

Les catholiques belges vont-ils risquer d'empoisonner pour de longues années notre vie publique, dans l'espoir, probablement fallacieux, de remporter quelques sièges aux élections de 1929?

C'est très bien de s'emparer du pouvoir; mais encore faut-il savoir ce qu'on veut y faire. Arriver à conquérir la majorité parlementaire à la faveur du vote des femmes, c'est condamner le pays à rester dans la petite routine individualiste, c'est s'embourber encore un peu plus dans les principes dont tous les catholiques demandent l'abandon, c'est renoncer pour de longues années à reviser les bases de notre vie politique, alors que démocrates comme réactionnaires ont démontré la nécessité d'une telle revision. Et pourrait-on demander en effet à un parti victorieux de gouverner à l'encontre des principes qui l'ont porté au pouvoir?

Ne vaut-il pas mieux infuser d'abord au parti catholique un sang nouveau, en le ralliant autour d'un principe doctrinal, autour d'un drapeau qui ait un autre mérite que celui de l'âge. L'intérêt du Parti catholique est-il d'arriver au pouvoir les mains vides ou de se mettre en mesure de jouer au Parlement et dans le pays un rôle utile? S'il veut se montrer assez désintéressé pour mettre le bien de la collectivité belge avant son intérêt électoral immédiat, il gagnera dans le pays un prestige inégalé. C'est ainsi qu'il parviendra à rallier autour de lui tous les citoyens soucieux avant tout de voir régner l'ordre dans la nation.

Ce n'est pas en faisant des concessions à l'adversaire qu'un parti s'impose au pays; c'est en apportant aux problèmes de l'heure des solutions puisées en son propre fonds doctrinal et inspirées uniquement d'un souci désintéressé du bien commun.

DANIEL RYELANDT.

CATHOLIQUES BELGES, employez pour vos souhaits de NOEL et de NOUVEL-AN les timbres d'ORVAL.

Le sens du Pays

Ouren, poste d'écoute

A Charles du Bus de Warnaffe.

... On s'enfonçait dans la terre et, par un escalier glissant de glaise et de planches, on arrivait à un étroit abri où un observateur se tenait en faction. Son rôle n'était point de voir, mais d'entendre. Ses téléphones branchés sur la terre lui apportaient les voix de l'ennemi, conduisaient jusqu'à nous les communications secrètes des états-majors d'en face ou des *feldwebels* de service. Il les traduisait à mesure. Saura-t-on jamais à quel point notre terre fut complice de ceux qui la défendaient avec tant d'amour?...

Celui qui m'accompagne aujourd'hui fut un de ces observateurs aveugles. Sa qualité de Luxembourgeois bilingue l'avait fait choisir, en même temps que d'autres de la Moselle et de l'Alzette, pour ce dur métier d'écouteur. Souvent il m'a guidé par les boyaux tournants vers son poste d'écoute. Aujourd'hui, c'est moi qui l'emmène. Nous venons de Spa, nous allons à Trèves. Entre Burg-Reuland et Neuerbourg — cette ancienne ville belge que nous allons voir — je ne connais rien.

Qui d'ailleurs chez nous connaît cette haute vallée de l'Our où nous allons entrer? C'est une rivière à éclipses. Fréquentée, trop fréquentée peut-être, dans la portion de son cours que longe la petite route sinueuse et hardie de Vianden à Dasbourg, — en face du donjon de Dasbourg on la quitte pour gagner Clervaux: le tour classique, — elle n'est, en aval de Vianden et jusqu'à son confluent avec la Sûre, accessible que par les chemins de terre qui vont aux hameaux riverains. Au Nord de Dasbourg, c'est-à-dire en amont, et tant que la rivière forme la frontière, elle coule dans une étroite vallée de rocs et de prairies sans un pont, un gué, une ferme. Et au Nord du dernier point de cette frontière...

— Mais c'est la Belgique, Nicolas Reuter! Regarde ma carte sommaire. Il y a, à l'extrême sud-est du canton de Saint-Vith, une pointe avancée de territoire belge. De plus en plus étroite, elle s'avance comme un coin entre le territoire prussien et le territoire « grand-ducal » qui viennent de se séparer. Déserte? Habitée, cette vallée. Vois l'Our tordre doucement, du Nord au Sud, la ligne médiane, sur notre carte trop sommaire, de ce hardi triangle blanc. C'est quelque part sur cette portion de son cours que nous allons trouver le pont de Weveler qui nous passera en Allemagne.

Des maisons bétonnées, style urbain munichois, passé Reuland, nous défendent de nous retourner vers le bourg et le burg. Le contraste serait trop cruel. La vallée d'ailleurs nous appelle. Celle qui descend de ce massif d'Ormont où un jour cria ma détresse, et où la vocation de mon pays de l'Est me fut ce même jour révélée. Dans la gloire de l'été, elle m'apporte ce ciel mystérieux du seuil de l'Eifel et un peu de cette brume froide qui glisse des volcans éteints. Issu de la noble colline, l'Our a choisi. C'est par la Sûre ardennaise et par la Moselle latine qu'elle ira au Rhin. Elle n'a pas l'héroïsme des autres rivières qui partent là-bas dans l'autre sens, portant gaïement l'eau bleue d'Ormont, l'eau pure et purificatrice, à travers les montagnes conquises par l'ennemi, au Rhin des *Gottterdammerung*. Mais comme elle est ici austère et réservée, consciente, dirait-on, du rôle de frontière — séparatrice? discernatrice? — qu'elle va jouer, dans quelques lieues, entre deux régions ou entre deux mondes, celle qui médite et qui juge, celle qui partage et qui réunit.

Pour moi, je ne pourrai jamais considérer comme des pays étrangers l'un à l'autre les terres que son cours va tout à l'heure délimiter, celles que sépare en ce moment toute la vallée où nous

entrons. Elles furent belges ensemble pendant des siècles. Et les quatre cantons de l'arrondissement de Bitbourg — que tu appelles à tort, Nicolas Reuter en le montrant, dédaigneux, « le pays prussien », avaient autant de droit, en 1919, à être réintégrés dans la Belgique — ou adjoints, si tu l'avais voulu, à ton Luxembourg grand-ducal — que ceux d'Eupen, de Malmédy et de Saint-Vith arrachés en même temps qu'eux, en 1814, à la mère patrie. Je sais, je sais! le germanisme les a envahis, mais pas plus que les autres. Il les tient bien, il s'est acharné à détruire leurs souvenirs et leur histoire, il a enlaidi leur visage partout — dans les bourgades — où il l'a pu. Il les domine en maître et s'en sert contre nous. Et les paysans de Vitzkampen et de Dasbourg qui allaient en 1918 à Clervaux demander au vieux Prüm — un grand homme, ce vieil homme de ton pays, Nicolas, — de les faire désannexer, regardent aujourd'hui sans trop de déplaisir les terrassiers d'Outre-Rhin préparer à travers leurs forêts les rails et les routes de la Kultur. Mais pouvons-nous nous faire une loi de l'ignorance énorme et de la lâche négligence qui ont permis à l'armistice à nos gouvernants de les oublier? Ne faudrait-il pas, Nicolas, avant de les abandonner tout à fait, connaître le fond de leur âme?

V allons-nous? Voici le pont. La belle route, sur la carte, nous indique le vallon qu'il va falloir gravir en lacets jusqu'à la haute forêt au sortir de laquelle nous trouverons la douane. Déjà, nous aspirons à l'air des froids plateaux. Mais ce chemin qui suit la rivière, jusqu'où nous conduirait-il? La carte ment ici, ce n'est pas un chemin de terre. La pierraille est mauvaise, mais l'auto peut passer. Peut-être là-bas trouverons-nous un autre chemin, plus pittoresque encore, pour gagner Neurbourg.

Joie d'entrer, décidément, dans un pays inconnu. Nul *Touring Club* n'a dû orner ceci de plaques ou de flèches pour bourgeois en vacances. Quel guide dit un mot de ce val perdu? Quel « touriste » s'y est jamais promené? Les organisateurs de « circuits des cantons rédimés » découragés par la médiocrité des paysages saint-vithois, n'ont jamais égaré leurs autocars dans cet appendice. La Kultur non plus durant ces cent ans n'y est point descendue. L'air qu'on respire ici est l'air pur de l'éternel passé rustique. Ce siècle a-t-il existé, la guerre a-t-elle existé, le progrès a-t-il transformé le monde? Il n'est ici que le bruit de l'eau, le vent des feuillages, l'odeur des fraises et des feux éteints. Quelques enfants sur cette barrière nous regardent passer comme un phénomène. Il faudrait descendre, couper un bâton au taillis et marcher dans l'herbe mouillée...

C'est un premier village. Stoubach. Les maisons en sont noires et blanches autour du barrage et du moulin. Sur les vastes pentes qui l'enserrent, les bois sont drus et sombres. Il n'en est que plus lumineux. Et déjà en voici un autre, Oberhausen, auquel, de l'autre côté de l'Our, répond Welkenhausen qui est aux « autres », grandes chaumières blanches dont les murs sont aussi coupés de poutres noires. Puis, le val continue, se courbe et c'est Ouren qui nous accueille au dernier tournant.

Ouren. Qu'on s'imagine, au débouché du val quelques maisons serrées autour d'une petite église de la guerre de Trente ans, posée sur la haute terrasse d'un étroit cimetière, puis, au pied du mamelon où elles s'accrochent, une vaste prairie où la rivière tourne, recevant ses ruisseaux de toutes les pentes d'un cirque sylvestre; au milieu, celui-ci, coupant la ruine informe du château-fort. O drapeau belge que j'y vois flotter au sommet d'un grand peuplier! Nous avons traversé cet espace libre et nous voici au delà du burg écorché devant l'autre moitié du paysage. Allons encore. Peut-être la route sortira-t-elle du cirque par le défilé où l'Our s'en échappe. Hélas! Elle s'arrête au fond de la prairie entre trois bornes en triangle : *Luxembourg, Deutschland, Belgique*. Nous sommes au bout de l'impasse. Il faudra tout à l'heure rebrousser chemin.

Retournons-nous, Nicolas Reuter, et regardons. Tous ces sommets qui nous entourent sont des frontières. Les pans des collines s'agencent de telle façon que nous ne pouvons discerner le couloir par où nous sommes venus. Impasse? disions-nous. C'est un vaste entonnoir de verdure et de silence.

Dimanche matin : les bonnes gens sont à la grand-messe. Aucun bruit du village même ne trouble cette paix.

— Vous savez à quoi je pense?

— Non, Nicolas.

— A mon poste d'écoute, là-bas où vous êtes venu un matin de mai, puis si souvent...

— Ou tu m'as fait entendre les mille voix de la terre et des hommes.

— Il me semble que je les entends mieux encore aujourd'hui.

C'est cela. Nous sommes arrivés par la route cachée. Nous nous sommes enfoncés lentement. Le cheminement bientôt s'est élargi. Voici le poste rond, au creux de la terre. Qui donc y viendra écouter? Qui donc y viendra coller son oreille au sol?

Ces voix profondes et proches, je suis sûr ici, d'où qu'elles viennent, qu'elles vont avoir le mêmes son. C'est la même langue que nous entendrons murmurer, c'est la même terre qui la filtre, ce sont les mêmes cœurs dont nous percevrons le battement discret. O Luxembourg, marche sacrée de mon pays! De ce lieu rendu à sa destinée, je sais que je vais entendre, et je veux entendre, à droite et à gauche, son âme et son accent.

— Patience! me dit mon compagnon, ce ne sera pas tout de suite. D'autres bruits étouffent celui-là.

Oui, quel piétinement, à l'Est, à la surface, m'empêche d'abord d'entendre ces voix profondes. Ah! comme il est tenu le clair galop, sur les promenades de Trèves, des élégants dragons français! Qu'il est lourd, au contraire, le pas massif des Germains en marche. Ils ont beau s'avancer en ordre dispersé, il a le rythme militaire. Et ces roues de camions, sur le macadam tout nouveau, roulent comme des tanks ou des affûts de Berthas. Ah! ils auront beau dire que seul le barrage de l'Our qu'ils préparent les préoccupe dans cette région. Je sais à ces bruits, qui ne peuvent mentir, que ce barrage n'est qu'un prétexte : prétexte à terrassements, à lignes ferrées, à gares de débarquements, à outillage. Venez écoutez, Messieurs les attachés militaires, venez écouter!

Pour moi maintenant, aidé par mon ami, c'est le Grand-Duché que j'ausculte. Ce petit pays est heureux. L'ordre y règne et le bien-être y est grand. L'industrie et l'agriculture s'y équilibrent parfaitement; aux chants du laboureur se mêle, sans l'interrompre, le bruit huilé des pistons et des bielles. D'une demi-province sacrifiée autrefois au germanisme, la patience têtue de ses habitants a tiré parti, a fait un état vivant. La guerre l'a détaché de l'Allemagne, l'a réorienté vers les neuf provinces, ses sœurs d'autrefois. Il n'eut pu naguère échapper à la vassalité économique qu'en tombant dans l'isolement mortel. Aujourd'hui, le voici bien autonome dans la Belgique qui se refait, qui se reforme et se transforme et dans la transformation de laquelle, qui sait? il jouera son rôle...

— Mais j'ai beau écouter, dit Nicolas Reuter, je n'entends pas assez la voix de la Belgique parmi celles qui retentissent dans mon pays.

Il réfléchit et continue :

— Tandant que vous refaites entre nous une frontière illégale, en l' garnissant à défaut de douaniers, d'accisiens hargneux, tandis que vous laissez périr chez vous, oublier ici, les souvenirs de nos grandeurs communes, de notre épopée de mille ans, la France — l'entendez-vous? — malgré tous les traités, toutes les promesses, nous flatte, nous harangue et nous tente. Musique vaine, dit-on chez vous? Ecoutez d'ici comme elle est nombreuse, persistante, insinuante, efficace. Et ne vous plaignez ni de la France, ni de nous. Cette voix d'Occident, il est nécessaire

qu'elle nous vienne de Paris puisque par vous on ne l'entend pas!

— Mais tandis que tu l'écoutes avec complaisance, Nicolas Reuter, j'entends moi, bien plus profonde encore, celle qui n'a nul effort à faire pour cheminer dans l'ombre. Tu t'imagines que l'Allemagne est vaincue chez toi? Tu te trompes. Sa propagande est savante, tour à tour massive et discrète. Ses entreprises sont hardies et tes gouvernants n'en voient pas le péril. Ses avant-gardes sont nombreuses. Parmi tes deux cent mille compatriotes, il y a soixante mille Allemands sur ton beau triangle isocèle. Nicolas Reuter, y as-tu songé? soixante mille soldats de la Prusse, qui, un jour, en referont un bastion contre nous si tu n'y prends pas garde, si nous n'y prenons pas garde aussi — et t'enrôleront!

Nicolas Reuter a souri. Il s'est couché, l'oreille sur la prairie. Il y entend un bruit secret qui vient du tréfonds de la terre, loin de cette surface, où l'on a dessiné des frontières, planté des poteaux, conquis, perdu et reconquis des hectares et des âmes. Soldat des marches de ces Pays-Bas qui furent le centre et le moteur d'un monde, il commence de sentir confusément que ce bruit est celui d'une Lotharingie en travail.

PIERRE NOTHOMB.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE (1)

Les émetteurs actuels des ondes hertziennes

Nous avons montré dans notre dernière chronique qu'un circuit électrique comprenant à la fois un facteur élasticité (condensateur ou capacité C) et un facteur masse (self S) est parcouru par un courant électrique *alternatif* de très haute fréquence chaque fois qu'on lui impose une perturbation électrique brusque; cet ensemble devient alors une source d'ondes hertziennes.

Pour produire la perturbation ou choc électrique, on peut soumettre deux points a et b du circuit à une tension électrique croissante jusqu'à ce qu'une étincelle chaude relie ces points, ferme le circuit, et permette au condensateur C de se décharger (fig. 1.).

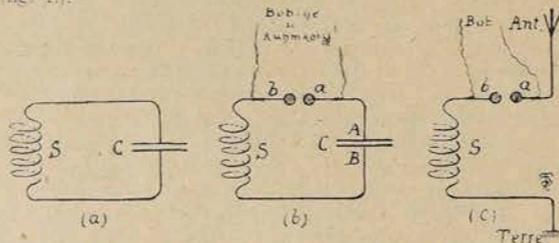


FIG. 1. Circuit oscillant. — Lorsque dans le dispositif (b) on établit entre les petites boules a et b une tension électrique croissante, il arrive un moment où une étincelle chaude y éclate brusquement. Le condensateur C (facteur élasticité) se décharge alors à travers la self-induction S (facteur masse) et un courant alternatif à haute fréquence parcourt ce circuit fermé. Mais l'étincelle fait partie de ce circuit et offre au courant une grande résistance. Les oscillations donc sont fort amorties, et après 4 ou 5 aller et retour le courant alternatif est éteint. Les ondes hertziennes émises par cet appareil sont naturellement affectées de ce même amortissement.

De fait, un tel dispositif a rendu avant la guerre des services appréciables.

(1) Chronique mensuelle.

Mais il présente un gros inconvénient : l'étincelle fait partie intégrante du circuit oscillant, or la résistance qu'elle oppose au courant électrique est toujours assez élevée, de sorte que ce système ne doit pas être comparé à un diapason vibrant dans l'air (qui freine peu ses mouvements) mais, plutôt à un diapason vibrant dans un milieu assez visqueux, l'eau par exemple. Conclusion : les oscillations s'amortissent très rapidement.

On peut entretenir les vibrations d'un diapason ou d'un pendule en restituant, à chaque oscillation, la petite quantité d'énergie dépensée en frottements : le poids qu'on remonte dans une horloge et qui tombe par saccades très menues ne sert pas à autre chose.

Si l'on veut obtenir des oscillations électriques *non amorties*, il faudra aussi diminuer dans la mesure du possible la résistance du circuit, et, de plus, entretenir les oscillations en versant dans le circuit, pour ainsi dire goutte à goutte, un peu d'énergie électrique pour compenser les pertes par frottement de chaque aller et retour du courant.

On a imaginé plusieurs solutions de ce problème assez délicat. Le meilleur système, qui a éclipsé tous les autres, utilise à cette fin la lampe à trois électrodes dont nous allons dire quelques mots après avoir rappelé certaines notions indispensables sur la constitution interne de la matière.

On sait que les corps appelés « simples » (comme le fer, le cuivre, le platine, etc.), ne sont pas indéfiniment divisibles mais que chacun d'eux est formé de particules inimaginablement petites, identiques entre elles pour un corps donné : ce sont les atomes. Ceux-ci ne sont indivisibles qu'en ce sens que leur cisaillement détruit leur identité et donne lieu à des particules ne présentant plus du tout les propriétés du corps simple traité. Ces particules constitutives, les mêmes pour tous les corps simples, sont de deux sortes seulement : les électrons (électriquement négatifs) et les protons (électriquement positifs); c'est le nombre et l'agencement de ces deux espèces d'éléments qui déterminent la nature des corps simples. Ainsi un seul proton autour duquel tourne un seul électron forme l'atome d'hydrogène; un noyau (constitué par quatre protons et deux électrons) flanqué de deux électrons-satellites donne lieu à l'atome d'hélium, etc.

D'une façon générale, tous les atomes comprennent un complexe de protons et d'électrons servant de noyau (1) et une espèce d'atmosphère d'électrons plus ou moins dense.

On se rappellera aussi (chronique du 10 décembre 1926) que les atomes sont constamment agités d'un mouvement cahotique à vitesse très grande (de l'ordre de plusieurs centaines de mètres par seconde aux températures ordinaires) et que cette vitesse croît avec la température. On peut donc s'attendre à ce que, lors des collisions très fréquentes et souvent très violentes des atomes, les atmosphères d'électrons soient partiellement arrachées à leur noyau — et cela d'autant plus abondamment que le corps est plus chaud.

Si donc on porte à l'incandescence un filament métallique, il sera intéressant de vérifier s'il ne projette pas autour de lui une grêle d'électrons. Or cette vérification n'est pas fort difficile, puisqu'un flux d'électrons constitue précisément ce qu'on appelle un courant électrique et que l'on dispose d'appareils extrêmement sensibles pour déceler les plus faibles courants. Pour faciliter la fuite et l'allongement de la course des électrons, cet essai sera réalisé dans le vide, ce qui aura en même temps pour effet d'empêcher l'oxydation du filament incandescent.

Soit donc un tube vide T contenant, outre une plaque d'aluminium P , un filament métallique f qu'un courant électrique issu de la batterie B peut rendre incandescent (fig. 2). Dès que cela est réalisé, une pluie d'électrons est lancée en tous sens; la partie qui atteint la plaque est relativement minime. Mais si on relie cette plaque au pôle positif d'une pile B_1 , à tension assez élevée (dont l'autre pôle communique avec le filament), le flux d'électrons sera dirigé en beaucoup plus grande quantité vers la plaque (puisque la charge positive de celle-ci attire les électrons négatifs émis). De fait, un ampèremètre A intercalé dans le circuit accuse un courant de plusieurs milliampères.

Ce courant est la source d'énergie dont on fait usage pour entretenir les oscillations électriques — mais il s'agit de savoir comment on s'y prendra pour que cette énergie soit fournie par petites parties versées à point nommé — comme celle du poids

(1) Dans le cas — d'ailleurs unique — de l'hydrogène, le noyau est un simple proton.

CONFÉRENCES CARDINAL MERCIER

DIXIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 20 novembre, S. G. Mgr du BOIS de LA VILLERABEL, archevêque de Rouen, primat de Normandie : *Jeanne d'Arc, du bûcher à la réhabilitation.*
- 27 novembre, Le Commandant PIERRE WEISS, commandant le Bourget : *Les charmeurs de nuages.*
- 4 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les velettes.*
- 11 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les têtes folles.*
- 18 décembre, M. RENÉ BENJAMIN : *LES AUGURES DE GENÈVE — Les fonctionnaires.*
- 8 janvier, M. HENRI MASSIS : *Les écrivains que j'ai connus.*
- 15 janvier, M. JEAN YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées : *Lamartine, orateur de génie.*
- 22 janvier, M. JACQUES COPEAU, lecture : *L'Odyssée de Homère.*
- 29 janvier, Le Comte de SAINTE-AULAIRE, ambassadeur de France : *Talleyrand, sa vie, son œuvre.*
- 5 février, M. LÉON BÉRARD, ancien ministre de l'Instruction publique, sénateur.
- 12 février, M. MAURICE PALÉOLOGUE, de l'Académie française, ambassadeur de France : *Trois impératrices.*
- 19 février, Le Capitaine CARLO DELCROIX, grand mutilé de guerre, député au parlement italien.
- 26 février, M. PHILIPPE de LAS CASES, du barreau de Paris : *La Justice et son Palais.*
- 5 mars, Le Comte GONZAGUE de REYNOLD, professeur à l'Université de Berne, membre suisse à la Commission de Coopération intellectuelle de la S. D. N. : *Où va l'Europe?*
- 12 mars, M. HILAIRE BELLOC : *Le génie du peuple anglais.*

La sixième conférence sera donnée le mardi 8 janvier, à 5 heures précises, par M. Henri MASSIS, SUJET : *Les écrivains que j'ai connus.*

Dix Conférences

de M. ANDRÉ BELLESSORT sur VICTOR HUGO

Pour célébrer dignement le dixième anniversaire de leur fondation par S. Em. le Cardinal Mercier, les *Conférences Cardinal Mercier* offrent à leurs fidèles abonnés l'occasion d'entendre à Bruxelles, les dix conférences que M. ANDRÉ BELLESSORT fera cet hiver, à Paris, à la *Société des Conférences*, sur Victor Hugo.

Prix de l'abonnement à la série des quinze conférences :

Fauteuils et baignoires : 150 francs ; parquets, balcons de face et 1^{er} rang de côté : 100 francs ;
balcons 2^e série : 75 francs

La location pour les conférences *Victor Hugo* s'ouvrira au début de décembre. Il ne sera demandé qu'un léger supplément aux abonnés à la série des quinze conférences désireux de conserver leurs places pour ces dix conférences.

La location des places se fait comme l'année dernière, par les soins de la Maison F. LAUWERYS, 36, TREURENBERG, tous les jours (dimanches et fêtes exceptés), de 9 1/2 à 12 heures et de 2 1/2 à 5 heures. Par préférence, les abonnés de l'hiver dernier pourront retenir leur places jusqu'au mercredi 31 octobre.

Les conférences paraîtront dans LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS

Secrétariat des conférences : à LA REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS
11, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM, TÉL. : 220.50

qu'on remonte dans une horloge est libérée à chaque décliné de l'ancre. L'analogie de cette dernière se trouve dans un organe

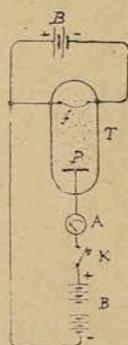


FIG. 2. Valve ionique. — Quand un filament métallique *f* est rendu incandescent par le courant d'une batterie *B*, ses atomes sont agités avec grande vitesse; ils s'entre-choquent violemment et un grand nombre des électrons qui entrent dans leur composition sont arrachés et lancés au dehors. Cette émission se produit sans aucune direction privilégiée, à moins qu'une cause extérieure ne canalise ce flux. Un plateau *P* relié au pôle positif d'une batterie *B* à haute tension (de 100 à 2.000 volts) peut jouer ce rôle, puisque les électricités de noms contraires s'attirent.

Comme un flux d'électrons constitue un courant électrique il faut, si les considérations précédentes sont exactes, qu'un courant électrique traverse alors l'ampèremètre *A*. C'est ce qui se produit en effet. Ce courant atteint plusieurs milliampères, et s'éteint dès que le filament *f* est refroidi.

supplémentaire des lampes : la grille *G*, constituée par un filet à larges mailles placé entre le filament et la plaque (fig. 3).

Si cette grille est électriquement neutre, elle ne modifie pas sensiblement le fonctionnement de la lampe : quelques électrons sont arrêtés par ses mailles, et c'est tout (fig. 3, b).

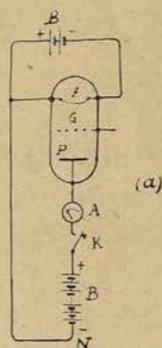
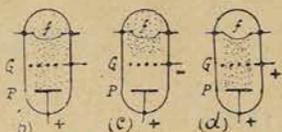


FIG. 3. La lampe à trois électrodes. — Les circuits étant disposés comme l'indique la figure (a), une grille *G* à larges mailles interposée entre le filament *f* et la plaque *P* peut servir à régler le flux d'électrons qui passe de *f* à *P* et, par suite le courant qui traverse l'ampèremètre *A*. En effet :

Si la grille est électriquement neutre (b), les phénomènes se passent comme il est indiqué sous la figure 2, sauf qu'un petit nombre d'électrons est arrêté par les mailles de la grille.

Si la grille est négative (c), elle repousse par sa charge de même sens les électrons qui se dirigeaient vers *P*. Le courant *f* *P* (et dès lors aussi le courant *P* *N*) est interrompu.

Si la grille est positive (d) elle joint sa force attractive à celle de la plaque *P* et le flux *f* *P* (ainsi que le courant *P* *N*) se renforce. Quelques électrons sont aussi captés par la grille.



Mais si on lui communique une charge électrique négative elle trouble complètement le régime : les électrons en marche vers la plaque sont repoussés par la grille négative et refluent en arrière en quantité d'autant plus grande que la charge négative de la grille est plus forte (fig. 3, c) : le courant *P* *N* (courant de plaque) est donc diminué ou même arrêté.

Si enfin on charge la grille positivement, elle ajoute sa propre force d'attraction à celle de la plaque; le nombre d'électrons dirigés augmente notablement (fig. 3, d) et, comme les mailles sont très larges et arrêtent assez peu d'électrons, le courant de plaque est sensiblement augmenté.

Voilà le mécanisme qu'il s'agit de régler convenablement, et c'est là le point essentiel de notre explication. L'ingéniosité de la solution mérite le petit effort qu'exigera sa connaissance : On dispose les connexions comme l'indique la fig. 4. Le circuit *SC* (comportant une self-induction *S* et une capacité *C*) est le circuit oscillant dont le fonctionnement a été expliqué dans notre précédente chronique, et dans lequel il s'agit d'exciter et d'entretenir des oscillations électriques.

Devant la bobine *S* s'en trouve une seconde *S'* reliée d'une part au pôle négatif de la pile à haute tension (par l'intermédiaire de *S*) et d'autre part à la grille dont le potentiel est ainsi rendu négatif quoique insuffisamment pour arrêter tous les électrons.

Lorsque la clef *K* est ouverte aucun courant ne passe en *S*,

On ferme *K* : un brusque changement intervient : un flux d'électrons s'écoule selon la flèche *F* (1). Tel est le choc qui amorce les oscillations dans le circuit *SC*. Mais la bobine *S* agit nécessairement par induction sur la bobine *S'* et y détermine un courant de sens opposé (sens *F'*); la grille *G* est donc envahie par un supplément d'électrons négatifs, ce qui a pour effet de couper net le courant excitant (le flux allant dans l'intérieur de la lampe du filament à la plaque). Cependant l'oscillation ne s'arrête pas pour cela dans le circuit *SC* (pas plus qu'un diapason ne s'arrête quand le marteau qui l'a excité cesse de le toucher). Il se produit donc en *S* un courant de retour, selon *F*, et celui-ci produit en *S'* un flux descendant *F'*, qui décharge la grille, et permet à nouveau l'écoulement d'une petite énergie électrique dans le circuit oscillant; l'amplitude de l'oscillation est donc augmentée. Il en résulte par réaction de *S* sur *S'* une nouvelle charge négative de *G*, c'est-à-dire un nouvel arrêt du courant de plaque, suivi d'une nouvelle impulsion, et ainsi de suite...

Voilà dans ses grandes lignes le fonctionnement de tous les postes d'émission modernes à ondes entretenues. Il est bien entendu que, dans ces appareils, le condensateur *C* est remplacé, ainsi que nous le disions dans notre dernière chronique, par un système antenne-terre. On arrive ainsi au dispositif indiqué par le pointillé de la figure 4.

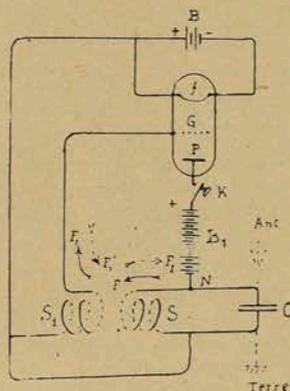


FIG. 4. Emetteur à lampe triode. — La figure représente la disposition des deux circuits de plaque et de grille. Les bobines *S* (de plaque) et *S'* (de grille) se font face et agissent donc par induction l'une sur l'autre de telle sorte que *S'* est parcouru à chaque instant par un courant de sens opposé à celui qui traverse *S*.

Cela étant, quand on ferme la clef *K*, le courant passe brusquement selon *P* *N*, comme il a été expliqué sous la figure 3. Cette perturbation fait osciller le circuit *SC*. La première phase de cette oscillation correspond, dans la bobine *S* à un flux d'électrons de sens *F*; il s'ensuit un flux montant *F* dans la bobine *S'* : dès lors la grille *G* devient fortement négative, et le courant *P* *N* est coupé.

Entretiens la deuxième phase de l'oscillation du circuit *SC* s'amorce et le flux d'électrons *s* y lance selon *F'*, ce qui a pour résultat un flux *F'* dans la bobine *S'* : la grille *G* dégorge donc ses électrons et devient positive : le circuit *f* *P* est ouvert et le circuit oscillant *SC* reçoit une deuxième impulsion, suivie d'une rupture du courant, et ainsi de suite par répétition des mêmes phénomènes.

Dans les postes d'émission, le condensateur *C* est remplacé par une capacité Antenne-Terre selon le pointillé de la figure.

De même que la fréquence des oscillations d'un diapason est déterminée uniquement par les qualités propres du diapason au point de vue de sa masse et de son élasticité, et nullement par la nature ou l'énergie de l'ébranlement qu'il subit, ainsi la fréquence *n* des courants oscillants et des ondes hertziennes d'un poste émetteur dépend exclusivement de la valeur de la self-induction *S* et de celle de la capacité *C* du circuit. Cette fréquence est donnée par la formule :

$$n = \frac{1}{2\pi} \sqrt{\frac{1}{SC}} \quad (2)$$

Les ondes émises ont évidemment la même fréquence. Il s'agit maintenant de les capter au passage. Or de même

(1) Les flèches *F*, *F'*, *F* et *F'* indiquent le sens du flux des électrons et non celui du courant électrique. On sait qu'on a attribué arbitrairement à celui-ci un sens opposé à celui de ce flux. Cela donne lieu à des quiproquos souvent gênants.

(2) Par exemple, lorsque la self-induction est de 10 microhenrys (ou 10^{-4} henry) et la capacité de 1 millième de microfarad (10^{-9} farad) on a :

$$n = \frac{1}{2\pi} \sqrt{\frac{1}{10^{-4} \cdot 10^{-9}}} = \frac{10^7}{6.28} = \text{environ } 1.600.000$$

La longueur d'onde est alors de $\frac{300.000.000}{1.600.000} = 188$ mètres.

qu'un diapason donnant la normale (435 vibrations par seconde) excite par ses vibrations même un autre diapason identique placé dans son voisinage, ainsi un émetteur d'ondes hertziennes fait naître dans tout circuit oscillant identique atteint par ses ondes des courants de même fréquence ainsi qu'il a été expliqué au début de la précédente chronique.

Pour nous convaincre de la nécessité de cette identité entre le transmetteur et le récepteur reprenons un instant les deux diapasons identiques *A* et *B* (1). Frappons *A* et étouffons aussitôt le son qu'il émet : *B* continue son chant.

Recommençons l'expérience, mais après avoir chargé une des branches du diapason *B* d'une petite masse supplémentaire *m*, ce qui a pour effet de diminuer un peu sa fréquence. Cette fois, il n'est plus influencé par les vibrations de *A* — à moins toutefois qu'on ne charge celui-ci de la même façon que *B*, ce qui les rend de nouveau identiques. Telle est la condition indispensable de la résonance.

Expliquons ces expériences : quand les diapasons sont identiques et que *A* est mis en branle, le front de l'onde aérienne frappe *B* et lui donne une première petite impulsion; ses branches reviennent en arrière par leur élasticité et, juste au moment où elles vont commencer d'elles-mêmes leur deuxième oscillation, elles reçoivent une deuxième impulsion de l'air, suivies d'une troisième, d'une quatrième, d'une *n*^o : toutes arrivent précisément à point pour renforcer le mouvement. C'est ainsi que l'amplitude des allées et venues d'une escarpolette n'augmente que si les impulsions de l'enfant sont données au début de chaque descente.

Si maintenant les diapasons *A* et *B* ne sont plus identiques, les conditions sont tout autres : la première vibration qui part de *A* atteint *B* et l'ébranle un peu; la deuxième n'est déjà plus en concordance, la troisième encore moins, et bientôt une vibration de l'air produira une impulsion de sens diamétralement opposé. Puis le même jeu recommence. Le diapason *B* ne prendra donc jamais une amplitude d'oscillation suffisante pour émettre un son perceptible.

Un phénomène tout à fait analogue se produit en T. S. F. Pour que le récepteur soit excité, il faut qu'il soit « accordé » avec le transmetteur, c'est-à-dire que le produit *SC* ait la même valeur chez l'un et chez l'autre. Le problème revient donc à celui-ci : un diapason *A* a une fréquence propre inconnue; on voudrait qu'il fasse résonner un diapason donné *B*. Pour y arriver, on glissera lentement sur une des branches de *B* une petite masse mobile et on cherchera par tâtonnements une place pour laquelle *B* réponde aux excitations de *A*.

C'est ainsi que fait le sans-filiste quand il tourne ses manettes : ces manœuvres ont comme effet de modifier le facteur *C* (ou *S*) de manière à établir l'identité entre la fréquence de l'appareil récepteur avec celle de l'émetteur.

Reste à voir, maintenant comment on perçoit au récepteur ces courants induits excessivement faibles. Cela fera l'objet de notre prochaine chronique.

J. TILLIEUX.

(1) Il s'agit ici évidemment d'une identité au point de vue acoustique, donc de deux diapasons donnant exactement la même note.

Tarifs actuels pour l'étranger

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :	
I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif)	10 belgas
II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg	11 belgas
III. — Pour le Congo belge	12 belgas
IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Estonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur	17 belgas
V. — Pour tous les autres pays	20 belgas

Ouvriers catholiques et royalistes⁽¹⁾

INTRODUCTION

Il ne suffit pas d'observer, décrire et classer les faits. De ce stade de l'empirisme, l'observateur doit passer à celui de la science proprement dite : par l'analyse critique des faits observés, il dégage leur signification, en extrait les idées qu'ils recèlent et les systématise, puis, finalement, en tire une règle pratique pour l'action. C'est, tout naturellement, d'abord à celui qui a observé et qui, par là même, a la connaissance directe, immédiate et vivante, du fait observé, qu'il appartient de le scruter, d'en saisir et d'en révéler la signification cachée; il est mieux qualifié que personne pour en discerner et administrer la leçon.

Le péril communiste grandit et se fait d'autant plus pressant qu'il est plus caché : l'organisation bolchevique française, devenue secrète, se propage des usines dans les campagnes et envahit les grandes administrations de l'Etat (2), constituant une sorte d'immense conspiration permanente dont le réseau s'étend sur toute la nation. Par crainte d'être devancés dans la prise de possession de l'Etat et des biens de tous les Français, nos mencheviks de la C. G. T. ont, à deux reprises déjà, préparé un coup de main sur le gouvernement. Mais la conjuration bolchevique fait bonne garde : mieux armée, plus richement dotée par les assassins de Moscou, plus puissamment organisée, elle veille à ne pas laisser échapper une telle proie.

Lorsque, au cœur de l'été de 1926, la crise gouvernementale et financière est arrivée à son comble, le sentiment révolutionnaire s'est exprimé tout haut, de toutes parts. Le 18 juillet, dans un petit restaurant populaire de la Condamine (Principauté de Monaco) que fréquentent des ouvriers et des employés, quelques Français parlaient avec animation de la situation politique et l'un d'eux vingt-six à vingt-huit ans — peut-être — s'écriait : « Pour rétablir la situation, il n'y a qu'à fusiller 200.000 personnes qui vivent sans travailler ! » Cette proposition ne rencontrait aucun contradicteur. Le lendemain, au même lieu, un homme d'une soixantaine d'années, habillé comme un petit bourgeois aisé, clamait avec un fort accent méridional : « ... Ceux qui ont mis leur fortune à l'étranger, qu'on leur donne quarante-huit heures pour la rapatrier, sinon !... » Un geste de menace achevait sa pensée. Le 31 juillet, les députés votaient plusieurs milliards d'impôts nouveaux et s'attribuaient 45.000 francs de traitement. Le lendemain, à Paris, sur la plate-forme d'un autobus qui descendait la rue Lafayette, le receveur — un homme de trente-cinq ans environ — s'adressant aux voyageurs qui l'approuvaient criait : « La vie est de plus en plus chère et ils s'octroient 45.000 francs ! Qu'on leur envoie donc un 420 ! Les Boches vaincus se sont relevés et voilà où nous en sommes avec la victoire !... C'est bon !... Tant qu'on pourra manger et aller au cinéma !... Mais quand, à la maison, le gosse aura faim, on descendra dans la rue avec un fusil !... »

Lorsque passe à travers le peuple ce frémissement de révolte, il suffit de bien peu de chose pour que la foule aille des paroles aux actes.

(1) Nous devons à l'aimable obligeance de M. Jacques Valdour — et de son éditeur M. Ernest Flammarion — de pouvoir publier ici l'introduction et la conclusion de sa nouvelle enquête dans les milieux ouvriers de France.

Sous le pseudonyme de Jacques Valdour se cache un médecin éminent, professeur d'Université, qui depuis des années consacre ses vacances à vivre incognito de la vie des ouvriers travaillant dans leurs ateliers, mangeant dans leurs restaurants, logeant dans leurs hôtels, fréquentant leurs réunions et leurs lieux de plaisirs, bref, se mêlant intimement, comme ouvrier, à la vie ouvrière.

Ces « observations vécues » nous ont valu déjà une quinzaine de volumes du plus haut intérêt. Celui que publie en ce moment la Librairie Flammarion, sous le titre « Ouvriers catholiques et royalistes », et dont on va lire l'introduction et la conclusion, narre le séjour de l'auteur à Romano-sur-Isère, où il s'était engagé dans une fabrique de chaussures, et à Decazeville où il a travaillé dans les hauts fourneaux.

(2) En mai 1927, un membre du Cabinet Poincaré disait au journaliste Emile Buré : « Une grève des services publics... s'étendrait rapidement, grâce au Cartel des fonctionnaires adhérent à la C. G. T.,... et qui sait si, dans l'armée dont les chefs sont mal payés et que travaillent les communistes, nous n'aurions pas à réprimer, ici et là, des séditions ? »

On aurait tort d'expliquer cette poussée révolutionnaire par une situation passagèrement critique. Depuis que notre état politique et financier a paru s'améliorer et redevenir normal, la propagande communiste s'est paisiblement étendue et affermie. Elle poursuit avec succès dans les campagnes, même en des provinces que n'a pas envahies l'industrie, où l'on ne connaît pas de grosses fortunes, où la diffusion de la propriété est telle qu'il n'y a point de misère et que très peu de gens ne possèdent pas quelque bien : par exemple, dans le pays manceau et en Touraine. Le chef-lieu de canton La Chartre-sur-le-Loir, commune rurale de 1.800 habitants où se trouvent une tannerie et une filature, compte 150 socialistes et 50 communistes. Dans l'arrondissement de Saint-Mamers, des garçons et filles de ferme se laissent séduire par le communisme qui, leur persuade-t-on, les fera maîtres à la place des fermiers. En Touraine, chaque chef-lieu de canton et plusieurs petites communes rurales possèdent un groupe communiste bien organisé, fortement discipliné et prêt à marcher au premier signal. Une petite sous-préfecture de moins de 4.000 habitants, dépourvue d'industrie, Loches, prit physionomie de temps d'émeute un certain soir de la fin de 1926 où René Benjamin étant venu donner une conférence littéraire, les communistes de la ville, renforcés par ceux de Tours que des camions automobiles avaient amenés d'urgence, menacèrent de prendre d'assaut la salle. A Châteaurenault, dans le nord du département, un jeune tanneur de dix-huit ans déclarait en réunion publique, que la guillotine n'avait pas fonctionné depuis 93 et qu'il était temps de la dresser sur la place publique pour y faire passer les bourgeois. Dans une petite commune rurale voisine de Vouvray-aux-vins-célèbres, le groupe communiste est formé d'une vingtaine de paysans dont aucun n'est propriétaire de moins de vingt hectares et pour qui le communisme consiste dans le partage, à leur profit, d'une propriété bourgeoise de la localité. A Tours, à Loches, les communistes s'organisent militairement sous le couvert de sociétés sportives. Pendant l'été de 1927, des munitories de réservistes se sont produites sur divers points du territoire (1).

La généralisation de cet état d'esprit révolutionnaire rend la catastrophe facile. Il est le fruit de la déchristianisation méthodiquement poursuivie depuis un demi-siècle, de la propagande électorale et de la surenchère inévitable en régime électif, du glissement accéléré à gauche, des complicités d'un gouvernement incapable de réformer l'opinion publique d'où il sort et qu'il ne peut garder à son service qu'en la flattant. La convoitise est partout éveillée et excitée : les salariés agricoles rêvent de se substituer aux fermiers comme les fermiers aux propriétaires. La subversion dans les esprits précède et prépare la subversion dans les institutions. Le fonctionnement du mécanisme démocratique déclenche nécessairement tous les appétits et ouvre les voies à tous les désordres.

Dès l'école même, l'enfant est tout préparé par ses maîtres à accueillir comme vraies les idées révolutionnaires et comme justes leurs revendications. Plus tard, il souscrit tout naturellement au *Credo* religieux, moral, politique et économique du communisme. Les instituteurs « unitaires » préparent un manuel d'histoire qui sera, disent les auteurs, « une histoire prolétarienne à l'usage des fils de prolétaires » (2).

Dans les communes à municipalités bolcheviques de la banlieue parisienne, les enfants des écoles reçoivent des bons points sur lesquels se lit : « La bourgeoisie forma la situation actuelle sur le principe de la nationalité. Le prolétariat veut, par l'Internationale, y substituer la lutte des classes et établir le communisme. Les syndicats groupés en confédération préconisent, dans tous les pays, la grève générale et la ruine de la société actuelle ». Dans le quartier de la Maison-Blanche (XIII^e arrondissement), à Paris, des enfants ayant apporté en classe, au cours de l'hiver 1927, des brochures communistes, l'institutrice en saisit plusieurs qu'elle déchira ; alors, un enfant d'une dizaine d'années s'écria : « Je dirai à mon syndicat que vous détruisez nos brochures ! » Comme en Russie ! Déjà, apparaît le soviet d'écoliers et la dénonciation des maîtres ou maîtresses dont ils ont à se plaindre !

« Avouons-le hardiment », lit-on dans *L'École émancipée*, organe de la Fédération communiste de l'enseignement, « c'est une génération de haine que nous devons préparer aujourd'hui dans l'école

(1) Grave symptôme, prémoniteur de toutes les révolutions.

(2) *Le Gaulois*, 3 mai 1927.

révoltée. « N'oublions pas que, sur 115.000 instituteurs, il y en a 80.000 qui appartiennent à la C. G. T. et 20.000 à la C. G. T. U. et que nous sommes à la veille de la réalisation de l'école unique, de l'école gémée, avec enseignement sexuel, et du monopole de l'enseignement.

L'électeur qui a reçu de l'école officielle sa formation première évolue vers le communisme avec une rapidité que les chiffres des élections les plus récentes accusent. A Poissy, sous Paris, les communistes ont obtenu 550 voix en 1925 et 1.004 en mai 1927, contre 960 à l'Union nationale. En mai 1927, à Boulogne, sous Paris, l'Union nationale a eu 1.246 voix, les socialistes 453, les socialistes communistes 2.044 et les communistes purs qui en avaient recolté 987 en 1925 en obtiennent 1.246 (1). Dans l'Aube, aux élections législatives du 29 mai 1927, les communistes ont obtenu 15.825 voix au lieu de 8.900 en 1924 ; les socialistes, 8.271 au lieu de 5.000. Les radicaux-socialistes ont perdu les 10.000 voix que les socialo-communistes ont gagnés en vertu de l'inévitable glissement à gauche, comme, antérieurement, les radicaux en avaient perdu au profit des radicaux-socialistes et, plus anciennement, les opportunistes au profit des radicaux. C'est le ralliement progressif à gauche et à l'extrême-gauche, fatal en régime électif. Les candidats démocrates républicains de l'Aube ont réuni 21.000 suffrages contre plus de 24.000 aux révolutionnaires et 6.400 au candidat radical-socialiste. Au second tour, les révolutionnaires ont recueilli 25.000 voix contre 28.000 au démocrate ; Kerensky l'emporte provisoirement. Le mouvement inverse s'est produit plus récemment à Lens, aux élections municipales partielles du 18 mars 1928 : depuis 1924, « les socialistes » ont perdu « 1.000 suffrages et les communistes ont doublé le chiffre de leurs voix » (2).

Un Lémine, encore inconnu, ne disposera pas seulement de groupes compacts d'électeurs, mais d'une véritable armée, une armée rouge, dès maintenant constituée, pourvue d'uniformes, d'armes, d'ambulances et d'un matériel de transport. Plusieurs « centuries » ont pris part, en uniforme, aux manifestations communistes qui se sont succédé au cours de l'été de 1927 (3). Le dernier dimanche de février 1928, une mobilisation partielle, par auto-camions, de ces forces révolutionnaires s'effectuait sous Paris, à Bagnolet.

Pour faciliter l'utilisation par l'armée rouge des compétences militaires des adhérents au Parti communiste, un tout nouveau modèle de carte d'adhérent vient d'être distribué aux communistes inscrits qui doivent y consigner toutes les indications concernant leur situation militaire. Le Parti peut ainsi utiliser ses membres dans l'armée révolutionnaire conformément à la formation qu'ils ont reçue dans l'armée régulière et en raison même de leur capacité technique. En outre, si tous ces renseignements sont envoyés, comme il est vraisemblable, à Moscou, le grand état-major soviétique peut en induire les lignes principales tout au moins de notre plan de mobilisation et les communiquer à une autre Puissance étrangère, par exemple à ses confrères et alliés de Berlin (4).

La puissante organisation révolutionnaire du communisme international s'étend donc, de plus en plus, sur Paris, et sur la France entière.

Existe-t-il dans la classe ouvrière des éléments capables de discerner le mal, ses causes, ses remèdes, et décidés à faire front contre l'ennemi ?

L'étude de deux grands centres ouvriers de province, au voisinage de la vallée du Rhône et sur les dernières pentes méridionales du Plateau Central, nous permet d'apporter les éléments d'une réponse à cette grave question.

Nous verrons qu'à Romans-sur-Isère et à Decazeville, comme ailleurs, l'invasion rouge s'étend, menaçant de tout submerger. Mais j'y ai trouvé une poignée d'ouvriers catholiques et royalistes : plus nombreux en d'autres régions et, du reste, nouveaux convertis dont la troupe ne cesse de grossir, ils appartiennent à cette génération qui monte, avertie du péril, ayant une notion claire des remèdes. Ils se préparent à renouveler notre société française en la reconstruisant sur les seuls principes religieux, politiques et économiques, qui soient capables d'assurer l'ordre dans la paix et la prospérité.

(1) Voir *La Vague rouge*, juin 1927, p. 14.

(2) *L'Humanité*, 20 mars 1928.

(3) Voir mon étude sur les ouvriers de Paris et de la banlieue, *Sous la griffe de Moscou*, qui paraîtra prochainement.

(4) *Le Matin*, 14 mars 1928.

CONCLUSION

Les différents volumes d'enquêtes que j'ai publiés offrent, chacun, les conclusions exigées par les observations qu'il contient. Chaque conclusion ne fournit qu'une solution partielle du problème étudié, un aspect de la solution totale, solution partielle ou aspect particulier en relation avec les notations recueillies. Ainsi ai-je été amené à insister, tantôt sur la solution politique de la question ouvrière, tantôt sur la solution économique, tantôt, et le plus souvent, sur la solution morale et religieuse. Mais l'unité de ces diverses études expérimentales — que des lecteurs superficiels ou prévenus, ou ignorants de l'ensemble de ces travaux, pourraient être tentés de contester — est parfaite : la même méthode y préside et les observations les plus variées convergent vers la même conclusion générale.

Ces recherches de plus d'un quart de siècle sur le problème ouvrier ont mis successivement en évidence les diverses conditions de la restauration de l'ordre social : conditions religieuses et morales, intellectuelles, politiques et économiques. La solution de ce qu'on a appelé « la question sociale » dépend de ces divers facteurs. Aucun ne peut être négligé.

Les conditions religieuses et morales dominent toutes les autres : sans l'ordre religieux, l'ordre matériel parfait reste précaire, s'il n'est même impossible. Si l'homme mauvais peut corrompre les institutions les meilleures, le parfait chrétien peut améliorer les institutions les plus mauvaises et le secours divin miraculeusement vaincre des obstacles humainement invincibles. Mais les parfaits chrétiens sont rares et les institutions mauvaises possèdent une singulière puissance de corruption sur les hommes les meilleurs. L'ordre religieux reste incertain si le désordre politique et économique le menace. La paix sociale n'est pas sans dépendre étroitement de la découverte de la meilleure formule d'équilibre entre les intérêts matériels et du meilleur agencement des éléments dont la société séculière se compose ; autrement dit : de son organisation politique et économique. Les institutions ont une valeur intrinsèque. De là, leur importance extrême. De là, notre devoir de les perfectionner sans cesse, la nécessité d'y introduire les règles essentielles que l'ordre naturel et l'ordre chrétien requièrent et de les animer de l'esprit surnaturel.

Les autorités et les libertés, la justice et la sécurité, la force au service du droit, l'inviolabilité des personnes et des biens, le respect de la famille, de la propriété, de la religion : tels en sont les traits fondamentaux. Le catholicisme n'est lié à aucune forme politique et économique particulière : il les admet toutes pourvu du moins qu'elles respectent les principes du droit naturel et du droit chrétien. Le problème de l'organisation politique et économique la plus propre à assurer l'existence et la prospérité de la société civile, sa parfaite harmonie, son maximum de sécurité, sa plus fructueuse activité, demeure entier : il relève de la science humaine, est abandonné aux méditations des savants, aux disputes des hommes, qui ont pour tâche de le résoudre.

De notre longue recherche, il résulte que l'économique dépend du politique, l'un et l'autre soumis aux lois de la morale ; que le meilleur fonctionnement du corps social, sa vigueur et sa prospérité résultent de l'excellence de sa constitution ; qu'en sociologie, la structure corporative, en économie l'organisation du corps professionnel, en politique la monarchie tempérée et décentralisée et, pour notre pays, celle qu'une expérience millénaire a façonnée au cours de notre histoire, donnent à ce problème sa vraie solution.

La grande poussée d'activité économique intense, qui a créé, depuis cent ans, tant de richesses et assuré, dans une mesure inconnue jusqu'alors, la maîtrise de l'homme sur les forces de la nature physique est, en cela, bienfaisante puisqu'elle a mieux amenagé l'univers, dispensé le bien-être, surtout permis d'éviter tant de famines et d'épidémies cruelles qui décimaient autrefois les peuples. Mais elle est malfaisante lorsque, accroissant la fortune des fortunés et leur nombre, elle néglige de mettre à l'abri de misères imméritées les multitudes qui peinent. Il arrive alors que, pendant qu'on danse à l'étage sous l'éclat des lumières, dans un cadre doré, la colère gronde au sous-sol et l'incendie de la maison se prépare. C'est de cette rupture d'équilibre que la société souffre et c'est le besoin de cet équilibre nécessaire qui engendre ses aspirations vers plus de justice et de bonheur. La science humaine de la production des richesses — l'économie et les diverses techniques — a provoqué cette poussée de capitaux, cet afflux d'or, cette création abondante de biens matériels qui caractérisent l'époque contemporaine. Mais les forces physiques ainsi mues par les sciences de la matière

n'ont pas été complétées, contenues et disciplinées par la mise en jeu et le magistère des forces morales que meuvent les sciences de l'esprit. Le matérialisme de la société civile qu'a créée la Révolution française, renforcé, propagé, universalisé par le développement des idées dont elle est la source empoisonnée, par la démocratie républicaine et socialisante qui nous pousse à grand train jusqu'au type intégral de société athée, tyrannique, esclavagiste, dont la Révolution jacobine a posé les fondements et dont la Russie bolchevisée nous offre à l'heure présente la forme la plus achevée, renouvelée des démocraties de l'Antiquité païenne : voilà le mal affreux qui ne trouvera de remède que dans le retour aux principes religieux et moraux du christianisme et aux lois de la Politique et de l'Économie que la science expérimentale découvre et enseigne.

Réformer pour son bien, pour son mieux, la société, c'est, avant tout et par-dessus tout, un problème moral et religieux dont, seule, l'Église possède la solution. C'est qu'en effet la société ne peut être bien constituée que si tout y est ordonné aux fins de l'homme et, par conséquent, d'abord, à ses fins éternelles. Le plus sûr moyen d'y atteindre est, en premier lieu, de soumettre la vie sociale à la loi de justice et de charité. La subordination du bien temporel au bien spirituel, la recherche du bien temporel dans l'observation de la loi de Dieu, le respect, en chaque individu, de la dignité de la personne humaine rachetée par le sacrifice du Christ, la reconnaissance de ses droits, l'aide apportée à l'accomplissement de ses devoirs, la défense du droit de propriété, le respect des inégalités conformes à l'ordre providentiel, l'assistance mutuelle, la recherche de la paix : tels sont les principes essentiels que le catholicisme place aux bases mêmes de la société et dont le respect en conditionne l'existence, le développement, la prospérité, le bonheur. Les forces sociales ne sont pas que de l'ordre matériel et il ne suffit pas d'un équilibre physique réalisé entre elles pour mettre dans la société la paix. Le producteur et le consommateur sont des personnes humaines, débordantes d'énergies spirituelles, de puissances morales, de forces intellectuelles, vibrantes de sensibilité, illuminées par la raison et sublimées par les rayons tombés du monde surnaturel, en proie aussi aux séductions de l'imagination, aux violences des instincts et aux pires entraînements de la passion. Si les forces matérielles, qui jouent dans la vie sociale comme dans la vie de chacun de nous, ne sont pas soumises à une discipline conforme aux lois du monde, quels troubles ne seront pas déchaînés dans la vie morale de la société ou de chacune des personnes qui la composent ! Si le désordre moral règne dans la société ou dans l'individu, comment l'ordre physique pourrait-il subsister longtemps dans l'une ou dans l'autre ! Quand bien même la contrainte brutale d'une force matérielle s'exercerait du dehors, l'harmonie serait trop artificielle, trop superficielle, trop contraire aux réalités profondes, pour n'être pas précaire ; et encore, durant qu'elle se maintiendrait, ne serait-elle qu'extérieure et tout apparente, masquant mal les tendances à la rupture ou le travail des causes de dissolution.

L'ordre social requiert donc, d'abord, l'ordre moral que la discipline religieuse, seule, peut réaliser et maintenir en nous et hors de nous. Mais il requiert aussi l'ordre matériel, qui doit être imposé aux forces physiques, nombreuses et puissantes, que la vie sociale met en jeu, et sans lequel l'ordre moral risquerait de n'avoir pas grande durée (1). Les nations protestantes sont devenues plus riches, plus prospères, plus puissantes que les nations catholiques tant que celles-ci ont négligé de développer leur flotte et leur commerce, leur outillage et leur industrie, d'organiser leurs forces économiques, d'accroître leur production et leurs échanges, de soumettre leur activité matérielle à des méthodes savantes et à une politique prévoyante et inflexible. Le problème est double et aussi la solution : la Religion résout le premier et la science humaine de la Politique et de l'Économie expérimentales le second. L'équilibre social, total, résultant de la connaissance et du respect des lois naturelles et surnaturelles portées par Dieu, voilà l'ordre social chrétien.

* * *

Les principes religieux et moraux admis, comment ensuite organiser matériellement la société civile ? De quelles institutions la doter ?

Nous devons faire appel à la science humaine pour déterminer

(1) Le Comte de Paris l'a fait remarquer : « Les mauvaises institutions corrompent les hommes. »

les meilleures conditions temporelles de la constitution et de la vie politiques et économiques de la société séculière. Sans réforme religieuse et morale, tout ne serait que cendre. Mais cette réforme, acquise, tout reste à faire pour organiser une société civile bien ordonnée, de même qu'à l'âme humaine il faut un corps bien constitué. Comment bâtir la société civile? Elle doit être d'abord pourvue d'institutions politiques, car toute sa vie en dépend, comme toute la vie du corps dépend du système nerveux central et périphérique. Mais, à cette organisation politique, toutes les autres institutions doivent être adjoindues, puisque le corps social ne vit pas que par l'activité politique, mais aussi par l'activité économique qui requiert des organes adéquats, tout de même que le corps physique ne pourrait vivre si le système cérébro-spinal ne possédait os, muscles, viscères, à gouverner et qui le servent et le nourrissent. Bref, le complexe social exige, pour être en parfait équilibre, pour posséder toute la puissance de vie et d'action nécessaire de réaliser le type religieux et moral, politique et économique, conforme à sa fonction; l'intelligence diffuse à travers cet organisme ou concentrée en des centres hiérarchisés pourra dès lors le mouvoir de façon qu'il remplisse ses fins propres.

L'évolution historique des sociétés nous fait assister souvent à des progrès ou régressions qui ne concordent pas avec l'ordre logique de leur constitution que nous venons de décrire. Il arrive que des sociétés mènent une existence surtout économique avant de s'élever à une organisation politique et religieuse prédominante ou, au contraire, de celle-ci régressent à celle-là. La volonté humaine, éclairée et guidée par l'expérience et la raison, peut et doit chercher à conduire les transformations sociales, à travers les réformes nécessaires, jusqu'à la constitution-type démontrée la meilleure : le magistère de l'Église assure à la société civile l'ordre moral; la Monarchie garantit l'unité et la durée nationales, la sécurité et la prospérité, l'exercice d'une autorité bienfaisante et la jouissance des libertés nécessaires; la Corporation, solution du problème professionnel et du problème ouvrier, régularise, avec la production, toute la vie du métier et réalise, par l'entraide et l'harmonie entre les producteurs, la paix sociale. L'Etat corporatif et la Monarchie très chrétienne fournissent aux ouvriers comme à tous les citoyens les meilleurs moyens de collaborer efficacement à l'instauration et au maintien de l'harmonie sociale. La politique, quelle qu'elle soit, doit rester soumise à la morale naturelle et à la morale chrétienne. La science politique expérimentale, loin d'exclure une métaphysique et une théologie de la Politique, les exige comme des compléments et un contrôle nécessaires. L'Etat a pour fonction essentielle la défense des intérêts nationaux : « Tout ce qui est national est nôtre », a déclaré le Duc d'Orléans; et Mgr le Duc de Guise : « Il appartient aux Français d'assurer la sécurité de leurs foyers et de leurs frontières. Cette défense n'est parfaite que dans l'organisation monarchique de la nation : « La Monarchie est une forme sensible de la Patrie », a écrit de Maistre; « Nous sommes royalistes parce que nous sommes patriotes », a déclaré Berryer. Chaque nation forme un système particulier d'intérêts légitimes et de droits, de sentiments et d'idées, un corps autonome dont l'existence et le développement normaux s'expriment par un nationalisme qui ne doit s'entendre ni d'un nationalisme religieux qui serait schismatique, hérétique même, sinon païen, et subordonnerait illégitimement l'Église à l'Etat, ni d'un nationalisme impérialiste, ou xénophobe, négateur du droit et des intérêts légitimes des autres nations, ou de l'effort qu'elles doivent faire pour entretenir entre elles des relations amicales et nombreuses. Les diverses formes de gouvernement sont compatibles avec la doctrine chrétienne et avec la justice. Elles peuvent assurer le bien public, mais à des degrés divers, avec plus ou moins de force, en offrant plus ou moins de garanties, et il va de soi que chaque peuple recherche la constitution politique la meilleure, ou bien celle qui, sans être en soi la meilleure, lui paraît cependant préférable parce qu'elle s'harmonise mieux avec ses goûts, son caractère, ses besoins, ses habitudes, ses traditions. Nos ouvriers royalistes français voient dans la Monarchie nationale traditionnelle la constitution politique la meilleure, comme aussi la plus conforme au génie de notre pays, la plus propre, par conséquent, à en assurer le salut (1). Ils en attendent aussi, pour l'Église, toutes les pré-

(1) Le catholicisme s'accommode de toutes les formes de gouvernement pourvu qu'elles reconnaissent ses droits et respectent les principes essentiels sur lesquels toute société doit être établie. Quelle que soit la forme politique de l'Etat, la vie sociale est subordonnée aux lois morales dont l'Église a le dépôt. La justice sauvegardée, a écrit Léon XIII dans l'encyclique *Diuturnum illud*, il n'est pas interdit aux peuples de se donner le gouvernement qui

gatives qu'exige sa mission dans le monde et, pour eux-mêmes le retour à l'ordre professionnel qui vaudra à leur classe les garanties de sécurité et de paix dont elle a besoin (1).

Religion, famille, propriété : que, de ces biens essentiels, sur lesquels l'ordre social repose, l'ouvrier cesse enfin d'être exclu! Comment l'ordre pourrait-il régner lorsque la vie ouvrière est soustraite aux conditions fondamentales de l'ordre! Rendre l'ouvrier à la foi chrétienne, au foyer familial, à l'appropriation des biens terrestres, c'est le faire rentrer dans l'ordre et le faire contribuer à le maintenir. La propriété n'est pas seulement nécessaire à la satisfaction des besoins matériels du travailleur, mais encore à la satisfaction de ses besoins moraux. Comme l'a admirablement remarqué Le Play (2), « le premier degré de bien-être ne consiste pas à étendre les satisfactions physiques, mais bien à créer les jouissances morales que donne la propriété ». Les socialistes n'envisagent, dans la possession des biens temporels, que la jouissance physique qu'ils procurent. Les sociologues catholiques y voient, en outre, le moyen de répondre aux légitimes exigences de notre nature morale : la propriété élève l'homme; du moins la propriété conçue suivant l'esprit chrétien. Ainsi, le point de vue matériel rejoint le point de vue moral dont nous étions éloignés un instant pour y revenir.

Mais le meilleur moyen d'assurer l'accession de l'ouvrier à la propriété, c'est l'organisation corporative de la profession qui le donne puisqu'elle peut efficacement aider l'ouvrier à acquérir la propriété individuelle et qu'elle seule peut lui assurer la participation à tous les avantages, que la propriété collective du Métier, le patrimoine corporatif, lui procurerait. Participant, comme tous les autres producteurs, à constituer, alimenter et administrer cette propriété commune, comme à gouverner le Corps professionnel, l'ouvrier gagnerait en sécurité, grandirait en dignité; sa valeur comme producteur, comme homme et comme citoyen, en serait étrangement accrue; chef à son foyer reconstitué et devenu stable, agent coopérateur de l'activité économique, instruit et éduqué dans la grande famille professionnelle, éclairant et fortifiant son jugement au contact des réalités qu'il serait appelé à y étudier et à régir, il se trouverait ainsi admirablement préparé à remplir sa fonction civique dans la vie communale et provinciale dégagée d'une centralisation qui l'étouffe et libérée du parasitisme politique et démagogique qui la trouble et l'altère; il serait admirablement qualifié pour informer le Prince des besoins des hommes de sa condition, de sa profession, de sa région. Tous les Corps constitutifs de la nation se gouvernant eux-mêmes dans les limites du domaine défini par les intérêts dont ils ont la charge, mais gouvernés par l'Etat qui les hiérarchise, les coordonne et les unifie dans la vie nationale, celle-ci représentée et dirigée par le Chef héréditaire, seul capable d'assurer son unité dans la succession du temps comme de rassembler en sa personne, à chaque moment de la durée, les énergies diverses et ordonnées, répandues sur toute la surface du territoire national : tel est, en un bref raccourci, l'aspect de la société française restaurée dans sa tradition vivante.

* * *

Nous savons quelles forces de destruction, déchainées sur notre pays depuis bientôt un siècle et demi, ont renversé l'édifice millénaire que la Famille royale avait patiemment construit, et avec quelle rage, depuis cinquante ans, elles tentent d'en consommer

répond le mieux à leur caractère ou aux institutions et coutumes qu'ils ont reçues de leurs ancêtres. Pie X a reproduit cette affirmation de Léon XIII dans son encyclique sur le Sillon, où il déclare lui-même que « l'Église a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts... Il y a erreur et danger à inféoder, par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement... Pie X écrit encore : « Pas de vraie civilisation sans civilisation morale et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion.

(1) Le hasard d'une enquête m'a mis en rapports avec les petits groupes d'ouvriers royalistes de Romans et de Decazeville. Leur importance tient à ce qu'ils manifestent le rapide développement de l'idée royaliste et corporatiste parmi les ouvriers français. Dès qu'ils comprennent la nature et les avantages de cette doctrine politique et de cette organisation professionnelle, ils l'adoptent et la propagent. Ces idées se répandent promptement : à Paris notamment et parmi les mineurs du Pas-de-Calais, les salariés d'usines d'Halluin et d'Hanbourdin dans le Nord. Leurs partisans sont en très grand nombre à Ales, à Mazamet et dans le Roussillon. Tous les ouvriers et marins-pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz en sont de fervents adeptes. Pour ne citer que ces quelques exemples entre mille!

(2) *La Réforme sociale*, II, 464.

la ruine. Quelle pensée les anime? A quels destins nous conduisent-elles?

La vieille pensée païenne ressurgit et tente de nous précipiter à nouveau dans l'antique esclavage que le christianisme avait brisé et dont nous avait défendu notre monarchie très chrétienne. L'Antiquité païenne divisait la Cité, l'Etat, qu'elle faisait maître des corps et des âmes. La Révolution française, dont la III^e République est l'exécutrice testamentaire, a ressuscité, renoué et renforcé cette doctrine. La Puissance publique informe, façonne, dirige les consciences et les intelligences, débride les instincts, enseigne et impose morale, croyance, activité civique. Expression de la Volonté générale, souveraine sans aucune limite à sa souveraineté, la Loi décrète le Vrai et le Faux, le Bien et le Mal, le Juste et l'Injuste, décide de ce que doivent penser, faire, posséder, les citoyens : elle est la Loi positive, la Loi naturelle, la Loi divine, car la Société, l'Etat, qui l'incarne et la gouverne, est Dieu. La destinée de l'homme ne dépasse pas le monde sensible, qui est tout le réel, et l'Etat est maître absolu de cette destinée. Le symbolisme défini par le Pouvoir de la Cité constitue une religion dont ce Pouvoir arrête les formules, les cérémonies et les rites. Les enfants sont sa propriété : il les éduque, les instruit, façonne l'adulte qu'il mène où il lui plaît, soit par ses ordres formels, soit par ses suggestions; les Cercles secrets, qui constituent l'armature vivante de l'Etat, meuvent la Puissance publique et les citoyens enserrés dans le réseau étroit et multiforme de leurs influences; leur souffle subtil s'insinue en tous les replis de la conscience collective et des consciences individuelles, s'applique même à pénétrer la pensée contraire et ennemie, s'il en existe encore, à la désarmer, l'endormir dans le beau rêve d'une collaboration possible, utile et même bienfaisante. Désarmer l'opposition, faire croire à la pureté de ses intentions, amener ses adversaires eux-mêmes à pousser les roues de son char, perfectionner sa puissance de dissimulation et de ruse et prodigier des promesses jusqu'à séduire, s'il était possible, les élus eux-mêmes, la République maçonnique et jacobine y excelle et trouve toujours des chrétiens assez naïfs pour accepter le bandeau qu'elle met sur leur yeux pendant qu'elle les pousse alternativement par l'évolution

insensible et la crise révolutionnaire à son but suprême, la République communiste et athée universelle.

Catholiques soucieux d'assurer le règne de la Religion, Français résolus à libérer leur pays d'une tyrannie odieuse, travailleurs manuels décidés à assurer à leur classe la sécurité et la paix, les ouvriers catholiques et royalistes, que nous avons rencontrés au cours de cette étude, sont résolus à lutter pour la restauration des principes essentiels de l'ordre social : — la distinction du spirituel et du temporel, la société religieuse et la société civile étant l'une et l'autre des sociétés parfaites, souveraines chacune dans son domaine propre; — la reconnaissance des droits et libertés des individus, familles et corps sociaux, que l'Etat a pour fonction primordiale et essentielle de respecter, de garantir, de défendre; — la constitution corporative de la profession, seule qualifiée pour procurer aux faibles l'aide dont ils ont besoin, protéger les producteurs et régler la production; — la constitution monarchique de l'Etat, seule capable d'assurer aux citoyens et à l'Etat leurs prérogatives particulières, leur légitime indépendance, leur libre activité, leur prospérité. Les citoyens maîtres dans leurs foyers et dans leurs républiques, le roi maître dans l'Etat, l'ordre serait enfin rétabli là où règne aujourd'hui la plus redoutable confusion. La sagesse de nos pères s'exprimait par ces beaux proverbes : — « Charbonnier maître chez soi »; — « Chacun son métier, les vaches sont bien gardées ». Mais le foyer domestique, le foyer professionnel, le foyer communal et provincial, le foyer national sont piétinés et souillés par les intrus qui s'y installent comme chez eux et commandent! La République jacobine et païenne qui asservit les Français et conduit la France à la ruine est le règne de l'étranger qui, accouru des quatre points cardinaux dans ce domaine en déshérence, entend la maintenir humiliée, l'affaiblir encore, se l'asservir, la gouverner à son gré. La Maison est livrée à tous venants. Que le Chef de la Maison de France revienne donc au plus tôt! Qu'il en chasse les pillards et intrus. Lui seul y peut remettre l'ordre, y restaurer la paix, restituer la France à son génie national et à sa mission dans le monde!

Jacques VALDOUR.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le Judaïsme

Il y a un grand dessein satanique à la réalisation duquel s'emploie et s'acharne la Franc-Maçonnerie universelle sous la direction suprême des Hauts Grades; un dessein qui fait son unité à travers toutes les différenciations de races, de pays, de régimes politiques; un dessein qui se poursuit aux différents degrés de la hiérarchie de la contre-Eglise, selon des modalités diverses, dans toutes les directions de la pensée et de l'action, dans tous les domaines de l'activité humaine; un dessein qui tantôt s'affirme, tantôt se voile et dont la pleine compréhension d'ailleurs, toute la vaste portée n'est perçue que par les chefs : ce n'est pas la destruction de la civilisation dans un sens matériel, c'est une anarchie d'idées qui renversera toutes les bases assises depuis vingt siècles, qui anéantira la pensée chrétienne en l'arrachant du dernier cerveau, de la dernière conscience; c'est l'abolition radicale de la civilisation chrétienne, la mort du christianisme.

Dans cette œuvre colossale où tout respire la haine du Christ, le plus puissant allié de la Franc-Maçonnerie est le Judaïsme.

Peuple étrange qui porte au front le stigmate du déicide, qui n'existait que pour annoncer et donner au monde son Messie, le libérateur de l'humanité et l'a rejeté, qui a répudié sa Révélation antique pour n'aspirer qu'à l'hégémonie mondiale, qui a troqué les promesses et les espérances du règne éternel de l'Envoyé de Dieu pour concentrer toutes les ressources de son génie à l'établissement de sa propre domination terrestre. Des traditions bibliques dont il est l'héritier, il a retenu l'annonce des grandes calamités,

des grands bouleversements d'où doit sortir l'ère victorieuse d'Israël régnant sur l'univers.

Cécile de Tormay, dans *Le livre proscriit* (je cite d'après de Poncins, *Les forces secrètes de la Révolution*) le définit bien : « Qu'on le méprise ou qu'on le redoute, il reste l'éternel étranger (Il ne s'assimile, en effet, pleinement à aucun peuple). Il vient sans être appelé, et même lorsqu'on le chasse, il demeure. Il se disperse et pourtant il est cohérent. Il se loge dans la chair des nations. Il crée des lois en deçà ou au delà des lois. Il nie l'idée de patrie mais il a sa patrie qu'il emporte avec lui et qui s'établit avec lui. Il nie le Dieu des autres peuples, et partout il rebâtit le temple. Il se plaint d'être isolé, et par des canaux mystérieux il relie ensemble les parties de la Jérusalem nouvelle infinie qui couvre tout l'univers. Il a partout des relations et des attaches, ce qui explique comment le capital et la presse, concentrés dans ses mains, peuvent servir les mêmes desseins, dans toutes les contrées du monde, et les intérêts de la race qui sont identiques dans les villages ruthènes et dans la cité de New-York. S'il glorifie quelqu'un, celui-ci est glorifié dans le monde entier (Dreyfus). S'il veut ruiner quelqu'un, le travail de destruction s'opère comme si une main unique le dirigeait.

« Les ordres viennent de ténèbres mystérieuses. Ce que le peuple juif raille et détruit chez les autres, il le conserve fanatiquement à l'intérieur du judaïsme. S'il enseigne aux autres la révolte et l'anarchie, lui-même obéit admirablement à des guides invisibles.

« Au temps de la révolution turque, un Juif dit fièrement à son père : « C'est nous qui la faisons, nous, les jeunes Turcs, les Juifs. » Lors de la révolution portugaise, j'entendis le marquis de Vasconcellos, ambassadeur du Portugal à Rome, dire : « Les Juifs et les Francs-Maçons dirigent la révolution à Lisbonne. Aujourd'hui, que la plus vaste partie de l'Europe est livrée à la révolution, ils mènent

partout le mouvement, selon un plan unique. Comment réussirent-ils à le dissimuler, ce plan qui embrassait le monde, et qui n'était pas l'œuvre de quelques mois ou de quelques années? Ils plaçaient devant eux des hommes du pays (ces dupes se rencontrent toujours) aveugles, légers, vénaux, pervers ou stupides, qui leur servaient de paravent et ne savaient rien. Et ils agissaient alors en sûreté, eux, les organisateurs redoutables, les fils de la race antique qui savent garder un secret. Et c'est pourquoi aucun d'eux n'a trahi les autres.

* * *

La plus flagrante démonstration de cet exposé est la révolution russe. On a eu beau chercher à infirmer le fait, il est patent, il est fulgurant d'évidence, le bolchevisme est essentiellement juif. La plupart des bolchevistes artisans de la révolution, juifs; visées bolchevistes, juives. L'outrance bolcheviste, juive. En 1829, un rabbin américain, Magnés, parlant à New-York, entonnait le péan. Quand le Juif, clamait-il, prend en mains la cause des déshérités, il n'y va pas par quatre chemins, il pénètre jusqu'à la racine. En Allemagne, il s'appelle Marx (Mordechai, Mardochée, de son vrai nom), grand prophète de l'idée collectiviste et fondateur de l'Internationale; il s'y appelle aussi Lasalle, autre Juif, Haas, Bernstein. En Autriche, Victor et Friedrich Adler. En Russie, Trotsky. Comparez un instant la situation actuelle en Allemagne et en Russie: la révolution y a libéré les forces créatrices (!), et admirez la quantité de Juifs, prêts pour le service actif, immédiat. Révolutionnaires socialistes, mensheviks, bolcheviks, socialistes majoritaires ou minoritaires, sous quelque nom qu'on les désigne, tous sont Juifs, et on les trouve comme chefs ou ouvriers de tous les partis révolutionnaires.

Dans le journal communiste de Kharkoff, M. Kohen, dès avril 1919, faisait honneur de la révolution au Juif. « Sans exagération, on peut dire que la grande révolution sociale russe a été faite de la main des Juifs. »

Evidemment, ce ne sont pas les moujiks, les pauvres paysans qui auraient pu jeter bas l'édifice élevé par les tsars depuis Pierre le Grand, organiser les Soviets, lancer la terreur rouge. Le Juif était là, il a mené le prolétariat, il a mis à la tête de l'armée rouge le camarade Trotsky, il s'est gardé d'y servir comme simple soldat, mais comités et organisations soviétiques sont peuplés de Juifs, et pour afficher sa suprématie, il a donné comme symbole au prolétariat russe l'étoile rouge à cinq pointes, qui était depuis longtemps l'emblème du sionisme et du judaïsme. A l'ombre de cet emblème sanglant, la bourgeoisie a été massacrée et, comme écrivait M. Kohen, les larmes juives du peuple longtemps opprimé ont été exprimées de tous les bourgeois en gouttes de sang. Les statistiques crient la prépondérance juive dans la République des Soviets. Au Conseil des commissaires du peuple, la tête du gouvernement, 17 Juifs sur 23 membres; au Commissariat de la guerre, 33 sur 43; au Commissariat des Affaires étrangères, 13 sur 16; aux Finances, 24 sur 30; à la Justice, 20 sur 21; à l'Instruction publique, 42 sur 53; à l'Assistance sociale, 6 sur 6; au Travail, 7 sur 8; sur 23 commissaires de police on compte 21 Juifs et les 41 journalistes qui composent tout le personnel de la presse bolcheviste sont tous Juifs, sans exception.

Parmi les hauts commissaires du peuple de 1919, que de Juifs on découvre sous les pseudonymes qui les camouflent: Trotsky, c'est Bronstein; Stekloff, c'est Nachamkess et ainsi d'une quarantaine qui exercèrent successivement cette haute fonction. Au total, sur les 545 membres de l'Administration bolchevique, il n'y a pas moins de 447 fils d'Israël.

D'où viennent les fonds? De la même source, financiers juifs et banques juives. En masse compacte, le judaïsme a soutenu le bolchevisme. Pourquoi? Parce que la juiverie regardait la Russie monarchiste comme l'obstacle le plus formidable dressé sur la route de ses ambitions. Voilà pourquoi tout le poids du judaïsme a pesé dans la balance révolutionnaire contre le gouvernement du tsar.

* * *

On n'a pas assez considéré que la Russie barrait le chemin à la conquête du monde par le Juif. C'est le fait mis en lumière par A. Rosenberg, dans le *Weltkampf* du 1^{er} juillet 1924: Je cite toujours, d'après l'ouvrage de de Poncins, en résumant à grands traits. La Russie était le seul pays dont la classe dirigeante oppo-

sait une résistance organisée au judaïsme mondial. A la tête de l'Etat, un autocrate; des dignitaires indépendants, riches, échappant presque complètement à l'influence du capital juif. Pas de Juif admis dans les services de l'Etat, ni dans les tribunaux, ni dans l'armée. La Russie se suffisait par la surabondance de son blé, par sa provision d'or tiré des mines de l'Oural et de Sibérie, soit 4 milliards de marks. Malgré le peu de développement de son industrie, elle pouvait se passer d'importation. La Russie était affranchie du capital juif international. Elle gardait des principes religieux et conservateurs, son armée avait écrasé toutes les révolutions, elle n'admettait pas la Franc-Maçonnerie, aucune société secrète sur son territoire. Il est aisé de conclure après cela pourquoi le judaïsme mondial avait décrété le chambardement de l'empire moscovite, comme l'ont annoncé les fameux *Protocoles*. La Russie était condamnée. Le bolchevisme se chargea d'enlever l'obstacle. Comme il advient toujours, les Juifs ont laissé commencer l'assaut par les Russes eux-mêmes dans la première période de l'anarchie, du pillage, de la prise des terres et, sans tarder, cette anarchie a fait place au Juif, à ce point maître de la situation qu'il n'a pas toléré les anarchistes slaves froidement exterminés par les bolchevistes juifs. Il est piquant de l'observer: dans cette dissolution d'un vaste empire, le naïf Kerensky s'imaginait jouer un rôle, pouvoir maîtriser le mouvement et le diriger. Il fut balayé comme un fétu de paille. Trotsky était là, à l'affût, dans l'ombre de Lénine. Et la Terreur rouge, qui fut la terreur juive, a été déclanchée pour imposer le nouveau régime à force de tueries. Je rappelle ici les effrayantes statistiques qui furent dressées par notre éminent collaborateur, le professeur Saroléa; il a donné les chiffres suivants des victimes du bolchevisme: 28 évêques, 1,219 prêtres, 6,000 professeurs et instituteurs, 9,000 docteurs, 54,000 officiers, 260,000 soldats, 70,000 policiers, 12,950 propriétaires, 355,250 intellectuels et de professions libérales, 193,200 ouvriers, 815,000 paysans.

La commission d'enquête de Denikine sur les menées des bolchevistes pendant la période 1918-1919, a compté 1,700,000 victimes, qui subirent avant de mourir les tortures les plus variées dans les réduits de la Tcheka. Rappelons encore, à la honte éternelle de la juiverie, que le 17 juillet 1918, à Tekaterinenbourg, la commission d'exécution, commandée par deux Juifs, Yourowsky, et Swerdloff, assassina, à coups de revolver et de baïonnettes, le Tsar, la Tsarine, le Tsarevitch, les quatre grandes-duchesses, le D^r Botkine, le valet de chambre, la femme de chambre, le cuisinier et le chien. La nuit suivante, cinq grands-ducs et la grande-duchesse Elisabeth Feodorovna furent jetés au fond d'un puits à Alapaievsk, en Sibérie. Michel Alexandrovitch, grand-duc, fut assassiné à Perm, avec les gens de sa suite.

M. de Poncins, dans son ouvrage si puissamment documenté, évoque un curieux passage de Dostoïevski, une hypothèse qui s'est trouvée d'une certaine manière, vérifiée par les faits. « Il me vient parfois en tête une fantaisie: Que se passerait-il en Russie si au lieu de trois millions de Juifs qui s'y trouvent, il y avait trois millions de Russes et quatre-vingts millions de Juifs? Que serait-il advenu chez eux de ces Russes et comment auraient-ils été traités? N'en auraient-ils pas fait des esclaves, ou bien pire encore, ne leur auraient-ils pas arraché la peau? Ne les auraient-ils pas massacrés jusqu'à destruction complète, comme ils l'ont fait avec les autres peuples de l'Antiquité au temps de leur histoire ancienne? »

* * *

A première vue, il semble qu'ici se pose une énigme. Comment de grands capitalistes juifs ont-ils pu subventionner le bolchevisme destructeur du capital? Ah! soyez assurés qu'ils n'y perdent pas. Comme l'observe très justement M. Georges Batault dans le *Problème juif*: « Le régime démagogique est également favorable aux doubles menées de la Finance et de la Révolution. Lorsque cette lutte se déchaine sous des formes violentes, les meneurs des masses sont rois, mais l'argent est dieu; les démagogues sont les maîtres des passions de la foule, mais les financiers sont les maîtres des démagogues et c'est en dernier ressort la richesse diffuse du pays, les biens ruraux, les biens immobiliers qui, tant qu'ils durent, font les frais du mouvement. C'est parfaitement vrai: au milieu de l'anarchie, l'or reste l'unique puissance régnant au détriment de la nation et de l'Etat, qui finalement sont ruinés. La Finance se gorge des résultats immédiats et tangibles, elle se repait de rapides succès, sans se soucier des lende-

maîns de l'histoire. Les catastrophes elles-mêmes tournent au profit des manipulateurs d'argent, aussi bien avertis de l'heure favorable que peuvent l'être les Juifs. Au reste, le Juif international n'a pas le goût de la propriété agraire, il préfère l'argent instrument du pouvoir, il supprime la propriété à son avantage.

Ainsi, en toute vérité, ce qu'on appelle pompeusement la dictature du prolétariat, tant célébrée par les communistes et les socialistes, n'est que l'étiquette trompeuse de la dictature des Juifs. A l'autocratie des tsars a succédé l'impérialisme juidaïque. Voilà le maître omnipotent de la Russie anarchique soviétisée. C'est lui qui soutient cet infernal régime, tout en feignant parfois d'en condamner les excès.

On s'est souvent demandé comment le monde civilisé peut supporter l'état de choses qui règne sur la sixième partie du globe? Il est certain que si une monarchie régnait encore en Russie, président à une telle anarchie, entretenant un tel foyer de peste-lence anarchique, elle soulèverait le monde entier contre elle et se verrait rapidement annihilée par une conspiration universelle.

La démocratie actuelle, a écrit Weltkamp, en est beaucoup moins agitée que d'un rhume de Mac Donald ou du nez cassé de Carpentier. La bourgeoisie occidentale flirte avec la démagogie sanglante. A cette question une seule réponse : comme en Europe occidentale le judaïsme international et son alliée la Franc-Maçonnerie tiennent en maîns la puissance politique aussi fortement que les communistes juifs la tiennent en Russie, ils font tout ce qui est humainement en leur pouvoir pour retarder le jour de leur chute.

Faut-il s'étonner après cela de retrouver la main juive aussi bien dans le bolchevisme de Pest et de Munich que dans celui de Moscou et de la voir opérer par la même méthode? En Hongrie, derrière Karoly, attendaient Kunfi, Jassi et Pagany, puis le Juif se dresse à découvert, c'est Bela Kun et son état-major. En Bavière, Kurt Eisner prépare le terrain, fraie la voie, et c'est le juif Marx Lieven, de son vrai nom, Levy qui surgit pour proclamer à Munich la dictature du prolétariat.

Sans doute, il y a lieu de s'étonner de la coalition des milliardaires et des démagogues, du capitalisme juif et du communisme bolcheviste, et, pour concrétiser l'idée par un exemple topique, de voir l'*Humanité*, journal anarchiste subventionné par des Juifs, mais il suffit de réfléchir un instant au but idéal poursuivi par Israël pour se rendre compte de cette apparente antinomie. Toujours hanté par son messianisme à rebours, toujours obsédé par sa haine du Christ, Israël rêve d'établir son hégémonie sur les ruines de la civilisation chrétienne. Dans ses maîns, le communisme, le socialisme, le bolchevisme sont des agents de démolition sociale, le bélier qui doit battre et renverser les murailles de la cité qu'il assiège et où il veut installer sa domination. Ainsi s'opère la conjonction des puissances des ténèbres : Judaïsme mondial et Franc-maçonnerie se donnent la main pour éblouir et fanatiser les masses, pour les conduire à l'assaut de l'ordre séculaire et traditionnel.

C'est ce plan diabolique de la contre-Eglise et de la Juiverie conjurées que déroule, avec une rare documentation à l'appui, l'ouvrage de de Poncins. Il révélera les visées d'en bas, il ne découvrira pas cependant les visées d'en haut. Nous avons des promesses d'éternité. Forts de la vérité et de l'aide divine, à nous de jeter le cri de guerre de l'archange : Qui est comme Dieu? et de marcher vaillamment au combat, avec l'assurance de la victoire finale.

J. SCHYRGENS.

CATHOLIQUES BELGES, employez pour vos souhaits de NOËL et de NOUVEL-AN les timbres d'ORVAL.

Faits-divers et commentaires

Extraits des Mémoires d'un grand prédicateur.

Avertissement de l'éditeur.

Un célèbre orateur sacré qui m'honore parfois de sa confiance, s'est laissé persuader par je ne sais qui d'écrire ses souvenirs. Sa grande fécondité et les loisirs dont il dispose de plus en plus lui ont permis de pousser déjà très avant son dessein. C'est ainsi que le cent quatre-vingt-sixième chapitre est rédigé à l'heure présente.

Comme ce grand homme a pris goût à son propre panégyrique et est loin d'avoir dit son dernier mot, je ne serais pas étonné que, d'ici bientôt, il n'arrive au chiffre de cinq cents chapitres, répartis en cinquante ou soixante tomes. Mais notre époque n'est point friande d'ouvrages si étendus, et aucun éditeur ne se rencontre d'ailleurs plus pour les imprimer et les jeter à la tête du public. C'est ce que je répète à l'éminent prédicateur, les jours où il me permet de lui dire mon avis.

— Vos mémoires ne verront jamais le jour, lui dis-je. Prêtez-les moi; de la sorte ils seront assurés de trouver tout au moins un lecteur. Sans compter que je pourrai y copier certains passages de nature à intéresser le public.

— Tout est intéressant quand j'écris, me répondit le célèbre orateur.

— Et non seulement quand vous écrivez, mon Révérend Père, mais encore lorsque vous parlez et même lorsque vous pensez, si cela vous fait plaisir. Néanmoins, nos contemporains sont tellement légers et sollicités par tant de soins qu'il n'est pas permis d'espérer les voir jamais avaler toute votre production. Continuez d'écrire pour fuir l'oisiveté, vous examiner la conscience et libérer vos démons intérieurs, mais ne me forcez pas à tout publier. Je veux faire un choix qui mette le public en appétit d'en désirer davantage. Remettez-vous à moi du soin de ménager à la fois la patience de nos lecteurs et les intérêts de votre gloire.

— Voilà qui est fait, mon ami. Le sacrifice a été pénible, s'il était nécessaire. Je m'en rapporte désormais à vous qui êtes, au fond, plus charitable que vous ne paraissez à première vue. Opérez le triage qui vous paraîtra le meilleur. Mais avertissez le public, je vous en conjure, que le tout vaut mieux que la partie, et supplétez-le de prier Dieu pour moi afin que je puisse mener à bonne fin l'affaire de mes « Mémoires » et celle de mon salut.

Extraits de la « Préface » du grand prédicateur.

... Les instances qui m'étaient faites allaient au devant de mes secrets desirs. Depuis l'école primaire, j'avais dans la tête que je pourrais aussi bien qu'un autre écrire mes « Mémoires ». Quand je lisais dans les journaux qu'un attelage s'était emballé à Bruxelles, qu'une dame anversoise avait assassiné son mari pour se remarier avec un amant, qu'un particulier d'Audenarde avait remporté un premier prix de bicyclette, que le gouvernement belge s'était laissé renverser par les socialistes, que le ministre des Travaux Publics faisait une cure à Vichy, qu'une servante liégeoise s'était jetée à l'eau avec son enfant naturel, je ne trouvais pas que ce fût là choses si extraordinaires qu'elles méritassent d'être célébrées.

Ne se passait-il pas, dans mon village, des événements plus dignes d'être contés? Des vaches qui courent, au temps chaud piquées par les taons, valent bien des chevaux qui s'emballent sous l'œil ahuri des Bruxellois. Nos villageoises qui vont patiemment rechercher leur mari au cabaret et lui font du café fort pour le dégriser, sont autrement dignes de publicité que l'Anversoise qui assassine son époux. Mon père qui nage dans l'Ourthe est sûrement plus beau que le vieux ministre qui prend ses bains à Vichy. L'instituteur de Warenpage qui ne laisse pas renverser son gouvernement et calotte les écoliers révolutionnaires, peut certes soutenir la comparaison avec les gouvernants belges qui se laissent monter sur le dos. Et pour parler de moi-même, qui remporte à tout bout de champ le premier prix de dictée, est-ce que je ne vaudrais pas bien le cycliste d'Audenarde dont on voit les mollets nus dans la *Dernière Heure*? Et je proclame enfin qu'une brave femme de mon village venant à mourir après avoir mis au monde et bien élevé une dizaine de fils et de filles légitimes et surnaturels, mériterait mille fois plus un article nécrologique

dans les journaux que la servante légeoise se noyant avec son enfant naturel.

Tels auraient été les sujets que, dès mon petit âge, j'eusse voulu traiter avec les ressources littéraires dont je disposais alors. Elles étaient limitées.

Mais mes moyens se sont développés, depuis; mon expérience du monde s'est accrue à proportion de mes travaux et de mes succès; et personne, mieux que moi, n'est à même d'écrire aujourd'hui des « Souvenirs » attrayants et remplis de hautes et terribles leçons.

Innombrables lecteurs qui me lirez, sachez qu'il n'est point...

Extraits du Chapitre VIII, intitulé :
« *Ce que je fis dans la quatrième année de mon âge.* »

Le lecteur aura appris, par les sept premiers chapitres de cet ouvrage, ce que je fis au cours des trois premières années de mon existence.

Je m'excuse d'avoir peut-être oublié quelque chose. Mais ceux qui voudront réfléchir à la difficulté qu'il y a de recueillir une documentation absolument complète sur des événements que personne ne songeait alors à fixer, excuseront les lacunes de mon œuvre. Je répète qu'elles sont absolument involontaires.

On a vu que ma voix était naturellement excellente. Les cris et les pleurs que je pouvais dans mon berceau ne contribuaient pas modérément à l'améliorer. Fort occupée par les soins du ménage, ma mère me permettait de hurler tant que je voulais.

— Quand tu auras fini, disait-elle, tu te tairas et tu passeras à un autre exercice!

Je ne saurais exprimer ici toute la reconnaissance que je dois à ma chère maman pour son intelligente façon d'agir à mon égard. C'est sans doute au soin qu'elle prit de me laisser crier à tue-tête des heures durant, que mes cordes vocales et ma poitrine doivent de s'être si bien développées. Aujourd'hui encore, je suis capable de parler à toute volée dans les plus grandes églises et de couvrir de ma voix de tonnerre les toux, étournements et déplacements de chaises d'un immense auditoire enrhumé ou impatient.

Et à ce propos qu'il me soit permis d'engager les parents qui me liront à ne point perdre la tête dès que leurs bébés commencent à geindre ou à pleurer. (*Le grand prédicateur donne ensuite divers conseils de puériculture sur la façon d'emballer les nourrissons et sur la manière de les dresser et corriger dès leurs premières années. Il s'élève avec véhémence contre les femmes qui aiment mieux nourrir des chiens que d'élever des petits enfants; il engage les maris qui ont de pareilles épouses à ne point accomplir toutes leurs fantaisies, mais à les châtier, au contraire, par les moyens les mieux appropriés. Il en énumère vingt-trois que nous ne pouvons songer à transcrire ici.*)

Extraits du Chapitre XVII, intitulé :
« *Des maladies que je fis avant d'atteindre l'âge de raison.* »

... A l'âge de dix mois et demi, atteint d'une pneumonie, je paraissais devoir bientôt quitter ce monde. Et aux jours où l'obscurité des commandements de Dieu me coûte des efforts particuliers, je me dis parfois que ce n'eût pas été la une mauvaise solution, vu qu'il est beaucoup plus facile de bien mourir à cet âge-là que plus tard.

Mais cela ne faisait point l'affaire de mes parents qui étaient fort alarmés. Et moi-même, après réflexion, je suis plutôt tenté de croire qu'ils avaient raison de vouloir me conserver sur cette terre. Les enfants qui meurent en bas-âge ont vraiment de la veine. Le ciel ne coûte pas cher à ces petits changards. Tandis qu'un homme, comme moi, qui a beaucoup étudié, écrit et prêché, n'est pas sans avoir dû s'ennuyer et se fatiguer souvent ici-bas. Je sais bien que le passif s'est accumulé au cours de ma longue existence; mais l'actif s'est accru lui aussi; et le seul fait de pleurer ses péchés avec persévérance et de supporter ses défauts et ceux des autres avec patience doit bien aussi toucher le cœur de Dieu et déclancher son infinie miséricorde. Après tout, le Père Céleste connaît notre âme puisqu'il l'a faite et Il ne doit point passer son éternité à jouer des tours à ses pauvres créatures. Il me veut sûrement autant de bien que je m'en souhaite moi-même, et je

compte sur un accueil satisfaisant de sa part, au moment de la mort. D'ailleurs, il y aura, là, la Sainte-Vierge qui viendra discuter notre cas et plaider not e cause, si nous avons souvent récité le chapelet durant notre vie. (*Ici notre grand homme expose, en une dizaine de pages, qu'il lui est impossible de terminer l'histoire de sa pneumonie ce soir-là, vu qu'il doit encore dire son rosaire et achever ses autres prières avant d'aller coucher.*)

Pour copie conforme
OMER ENGLEBERT.

FRANCE

Henri Bergson

Le dernier numéro des Nouvelles littéraires a célébré le lauréat du prix Nobel de littérature. Au R. P. Scitillanges, O. P., membre de l'Institut, il fut demandé de définir la position de Bergson devant le catholicisme. L'éminent dominicain a fait montre de la plus grande bienveillance et de la plus belle largeur d'esprit en n'insistant que sur les services rendus par la philosophie bergsonienne. Voici son témoignage :

J'ai eu déjà l'occasion de dire, dans les *Nouvelles littéraires*, mon admiration cordiale pour mon confrère M. Henri Bergson, et les titres que je lui reconnais, pour ma part, à la gratitude des catholiques.

Les mystiques sont reconnaissants à leur Dieu d'être grand : à l'égard des génies aussi, nous concevons un sentiment de même sorte. Eussent-ils erré parfois, leurs fouilles en profondeur ne peuvent nous laisser neutres : agitant puissamment les problèmes, ils nous obligent à en scruter de nouveau les principes de solution, par là à nous contrôler, à nous renouveler, et, ce qui est un bénéfice aussi, à nous défendre.

Ce n'est là qu'un lien commun : à l'égard de M. Bergson, il y a autre chose à dire. Le service qu'il a rendu à la catholicité n'est sans doute pas un service direct; mais, indirectement, il a frayé la route, et cela de deux manières : en écartant des obstacles, en amorçant des solutions plus heureuses que celles qui avaient cours.

Les obstacles à la catholicité, dans les milieux intellectuels modernes, nous les connaissons bien. Ce fut hier, c'est encore aujourd'hui, dans beaucoup d'esprits le scientisme à la façon de Berthelot et de Taine, le faux intellectualisme renanien, le semi-scepticisme kantien, le monisme matérialiste ou panthéistique en leurs formes variées et avec leurs conséquences. M. Bergson s'est opposé à tous ces courants. En s'appuyant sur la science, il a ruiné la « religion de la science », la déboutant de cette prétention blasphématoire d'amener à elle seule, par la découverte des lois cosmiques, « le complet avènement de Dieu ». Il a substitué à un intellectualisme arbitraire, fils de l'idéalisme allemand, et, d'autre part, au matérialisme, un réalisme spiritualiste ouvert aux prolongements et au couronnement religieux du spiritualisme chrétien. C'était, je crois, en dépit d'insuffisances manifestes et d'erreurs partielles, se placer, comme Samson, entre les deux colonnes maîtresses du temple d'erreur, pour les renverser et faire place au vrai temple.

Quand l'homme n'était, avec sa pensée et ses aspirations, avec sa prétendue liberté, qu'un petit système de rouages au sein de la mécanique universelle, on ne voit pas bien à quoi rimait la religion, et pas davantage quand l'homme était lui-même Dieu, ou en passe de devenir Dieu.

Le bergsonisme a balayé, dans un milieu étendu, ces entraves. Pour lui, l'homme est donné de libre arbitre, et Dieu est transcendant. L'esprit est en lui-même indépendant de la matière; son fonctionnement ne correspond même pas terme à terme à celui du cerveau. Il y a là une coupure nette. Et ce n'est donc pas nous qui sommes esclaves des forces d'en bas; nous sommes des « maîtres », et des maîtres appelés à collaborer à l'œuvre d'un plus grand Maître. De l'ensemble de sa doctrine, c'est M. Bergson qui le déclare, « se dégage nettement l'idée d'un Dieu créateur et libre, générateur à la fois de la matière et de la vie, et dont l'effort de création se continue, du côté de la vie,

par l'évolution des espèces et par la constitution des personnalités humaines ».

Par là, une morale et une religion sont rendues possibles; notre vie a un sens qui dépasse les phénomènes; la vie du corps est située « sur le chemin qui mène à la vie de l'esprit ». L'intelligence abstraite elle-même n'est pas niée, ainsi qu'on l'a prétendu; on essaie seulement de la dépasser, comme fait le génie, comme fait, pour la volonté, l'héroïsme, en lui donnant les formes de l'instinct. En tout cas, les avenues de notre avenir ne sont pas obstruées; si l'idée d'immortalité n'est pas affirmée nettement en raison de la méthode adoptée, elle s'amorce; la situation est retournée; l'onus probandi est rejeté sur les négateurs. Car à la nature de l'âme doivent sans doute répondre ses destinées. Entre elle et l'âme animale se révèle une différence non de degré, mais « de nature », un « saut brusque », tellement que de l'une à l'autre il y a toute la distance « du limité à l'illimité », « du fermé à l'ouvert ». Ouvert sur quoi, sinon sur des destinées *sui generis*, qu'on pourra préciser sans contredire à la doctrine.

Si sur ce point comme sur plus d'un autre il y a lieu de pousser plus loin que n'a pu ou voulu aller notre auteur lui-même, ce ne sera pas la première fois qu'une philosophie devra être achevée par une pensée ultérieure. Le grand païen Aristote a été « baptisé » par saint Thomas; ne pourrait-on pas aussi baptiser M. Bergson? Certains l'ont tenté. L'ont-ils fait en continuité véritable avec sa doctrine? Lui-même dit oui. Et c'est sans doute lui-même qui a une claire conscience des « lignes de faits » ou d'idées dont ses disciples catholiques cherchent la convergence.

L'exemple le plus délicat est celui de ce *mobilisme*, qui paraît s'étendre à Dieu, en grand danger de jeter Dieu à l'évolution et d'aboutir à un nouveau panthéisme. Il y a du danger, c'est certain, et l'on ne peut s'étonner que pour cette raison et pour d'autres, l'Eglise, chargée de son troupeau, ait pris des mesures conservatoires. Les principaux ouvrages de M. Bergson sont à l'index. Mais on sait que cela n'est pas une condamnation sans nuance des doctrines et encore moins de leur interprétation bienveillante. Le mobilisme universel serait sans venue, s'il n'était qu'une outrance verbale de cette proposition thomiste : l'être est dynamogénique; il n'y a pas de « choses » au sens de choses mortes, de choses possiblement inertes; l'être est « tension »; et, dans le souverain Être, il est donc tension parfaite, c'est-à-dire possession pleine de ce qui se manifeste en son œuvre par une « continuité de jaillissement ».

Je n'ignore pas les difficultés d'une telle transcription; mais je ne les crois pas insurmontables; en portant à l'absolu l'action bergsonienne, l'élan vital, l'évolution créatrice — opération qui, on le sait, les désessencie — on peut retrouver l'Acte pur.

En tout cas, le déblaiement demeure; bien des idoles gisent qui, sans M. Bergson, seraient peut-être debout, et bien des choses fleurissent — en particulier l'heureux retour d'un âge métaphysique — qui, sans lui, seraient encore attendues. Tout ce qui est métaphysique tend à être religieux, surtout quand la métaphysique est à base psychologique. En creusant droit dans la vie intérieure, on prépare la pensée aux ascensions; le haut et le bas se rejoignent; descendre au cœur du globe et jusqu'aux antipodes, n'est-ce pas se disposer à monter? Qui creuse l'homme trouve Dieu.

Tout cela, les anticléricals ne l'ignorent point. Certains nous donnent ce comique spectacle de M. Homais défendant la raison contre Henri Bergson! A l'inverse, des catholiques comme Edouard Le Roy, Jacques Chevalier, Joseph Wilbois, Georges Vincent, Léontine Zanta, ne sont pas loin de voir en lui une sorte d'apologiste. Avant eux, Charles Péguy, Joseph Lotte et nombre de leurs amis proclamèrent bien haut qu'il leur avait ouvert « le chemin de la délivrance » et fait « retrouver Dieu ». C'est que, au point où nous en sommes, et vu le *tout ou rien* qui hante la masse des intelligences, ne plus croire au déterminisme, au monisme, au matérialisme, et accepter d'autre part la métaphysique, c'est croire en Dieu, et quand on croit en Dieu, on n'est pas loin d'être chrétien.

Mangin

De M. Henri Bordeaux dans le Figaro :

En 1914, Charles Mangin était l'un des plus jeunes généraux de l'armée française. Je le vis au fameux déjeuner offert par M. Hanotaux à Théodore Roosevelt, qui avait été président de la république des Etats-Unis et qui, malheureusement, ne l'était

plus quand la Grande Guerre éclata, car l'attitude américaine dans la guerre et la paix eût été changée. Roosevelt avait un idéal national bien au-dessus des questions financières et des questions d'intérêts, et les Etats-Unis auraient bénéficié de cet idéal. Mangin m'apparut alors plein de jeunesse, de force, de calme, de décision. Et la dernière image qu'il m'a laissée de lui, peu de temps avant sa mort, était presque pareille. Il ne pouvait s'oublier, ce masque étrange, aux cheveux drus, en brosse, aux petits yeux perçants, au nez et à la bouche rapprochés, masque où l'on devinait le travail incessant des sens en éveil et de l'intelligence classant et ordonnant les signes relevés par l'instinct. Masque d'homme d'action, mais aussi de volonté clairvoyante, d'observation précise mais aussi d'imagination ardente. Mangin venait d'écrire un livre, *La Force noire*, où il montrait la valeur et la fidélité de la race noire dans nos colonies, et tout ce que nous pouvions en recevoir d'aide efficace. La guerre devait lui donner raison. N'est-ce pas lui encore qui a prononcé la fameuse parole si juste : « La France est un pays de cent millions d'habitants? Car on oublie trop nos colonies. Que de fois y ai-je songé pendant la guerre en rencontrant les bataillons de Sénégalais ou en croisant les convois automobiles conduits habilement par des Annamites aux mains fines! C'est à un déjeuner chez M. Hanotaux que je lui entendis célébrer le sens religieux, l'esprit de famille, le dévouement, le courage devant la mort de la race noire. Et comme on discutait sur les plus puissants mobiles des actions des hommes, Mangin dit simplement, interrogé sur ses expéditions coloniales : « On ne pense pas aux galons à gagner, mais à faire de son mieux ».

Dès lors, je devais le rencontrer souvent au cours de la Grande Guerre, et surtout pendant la bataille de Verdun. Verdun, c'est le 21 février 1916 que la bataille commence par un déluge de feu comme on n'en avait pas vu encore. L'Allemagne voulait en finir; elle tentait, pour percer nos lignes, le plus grand assaut depuis l'invasion du début. Pétain contint cette ruée. Mais voici que cette bataille de Verdun, sans grande importance stratégique au commencement, devient l'enjeu de la guerre et le point central de l'opinion du monde. C'est le combat de boxe. Il faut que l'un des deux adversaires touche des épaules. Après, ce sera fini. L'Allemagne, dans son orgueil, le comprend si bien qu'elle s'opiniâtre et engage là toutes ses forces. Elle multiplie les attaques. Le 23 juin, c'est une nouvelle invasion. Nivelles, à son tour, l'arrête. Et puis il appelle Mangin et lui confie le secteur le plus menacé. Que fait Mangin? Il change de méthode. Au lieu de se laisser attaquer, il attaque. Il perd moins de monde que ses prédécesseurs, qui se contentaient de tenir. Il a un plan à longue échéance, cependant. Il assure ses bases. Et le 24 octobre, avec une tactique nouvelle, il reprend les forts de Douaumont et de Vaux perdus, il rejette les Allemands en arrière, il remporte une éclatante victoire. Le 21 décembre, après une préparation minutieuse, c'est la victoire plus complète de Louvemont. Pour ceux qui ont vécu cette lutte pathétique de Verdun, l'homme de Douaumont est à jamais sacré.

J'ai vu fréquemment Mangin au cours de cette bataille, à ce moulin de Regret où il avait installé son quartier général. Toujours j'ai admiré son calme, sa confiance, sa maîtrise. Il dominait sa matière. Il gardait pour lui les soucis et inquiétudes et ne montrait qu'un front rayonnant. Ce rayonnement s'exerçait sur tous ceux qui entraient dans son rayon visuel. Avant chaque attaque, il avait accoutumé de rendre visite à ses troupes jusqu'aux positions les plus avancées. Qui l'avait vu était exalté et croyait à la victoire.

L'homme de Douaumont est encore l'homme de Villers-Cotterets. Le 18 juillet 1918, il va transformer la bataille de France, comme il a transformé la bataille de Verdun. La bataille de France n'a été jusque-là qu'une bataille d'arrêt. En 1918, l'Allemagne sent la menace américaine. Elle veut, avant que les troupes américaines entrent en ligne, terminer la guerre. Ludendorff multiplie les offensives, avec une violence inouïe : 21 mars, 12 avril, 27 mai, 5 juin, 15 juillet. Comme au début, en 1914, lors de la première Marne, l'ennemi a creusé un saillant dans nos lignes. Le 15 juillet, la terre tremble, on entend de Paris même le canon, l'armée Gouraud tient bon, et l'Allemand est encore arrêté. Mais le 18, c'est Mangin qui attaque devant la forêt de Villers-Cotterets sur le flanc ennemi. Et l'ennemi est contraint à se retirer. Dès lors Foch, généralissime des armées alliées, tiendra en mains les destinées du monde. Il ne cessera pas d'attaquer, et l'ennemi ne cessera pas de reculer jusqu'à l'armistice. Mais c'est l'offensive victorieuse de Mangin qui a déclenché, comme à Verdun, cette victoire.

Un chef qui, deux fois, modifie ainsi la fortune dans une guerre où le monde entier est engagé, porte un nom immortel. Il aurait dû recevoir le bâton de maréchal de France. Ses obsèques auraient dû être nationales. Un gouvernement qui ne sait pas honorer les grand serviteurs du pays se diminue. Mais il n'est pas en son pouvoir de les diminuer eux-mêmes. Le pays ne s'y trompe pas, et l'avenir pas davantage. Et même les héros qui n'ont pas reçu des honneurs suffisants revêtent un peu plus de poésie, exercent une attraction plus profonde.

Mangin est un des plus beaux génies militaires français, parce que son génie était fait d'audace et de raison ensemble.

RUSSIE

L'enfer des Enfants

D'un article du Comte Kokoutzoff dans le dernier numéro de la Revue des Deux Mondes, nous détachons ces extraits.

Quelle sera la génération future de la Russie? Telle est la plus angoissante parmi toutes les questions angoissantes que pose le régime soviétique. Comment vivent ces enfants, comment sont-ils éduqués? Quels sont dans ce domaine les fruits de la morale communiste? C'est à ces questions que je voudrais répondre dans la présente étude.

« L'enfance abandonnée, c'est notre plaie la plus terrible », déclare la presse soviétique elle-même, et parmi les voyageurs français qui ont parcouru la Russie soviétique, ceux même qui se sont montrés le moins hostiles aux Soviets, ont tous parlé avec émotion des enfants abandonnés, dont débordent les villes et les routes de la Russie. « Ces enfants abandonnés, dit M. Jacques Lyon, forment un groupement humain spécial, en marge de la société et des lois et dont, sans doute, pour retrouver l'équivalent, il faudrait remonter aux périodes du moyen âge, qui suivirent les crises de famine et de peste. « Il existe en Russie soviétique, dit M. Joseph Douillet, quelque chose qu'on ne trouve dans aucun autre pays civilisé : ce sont les enfants orphelins ou abandonnés par leurs parents, qui sont livrés à eux-mêmes. Comment est-on arrivé à peupler le pays de bandes innombrables de ces enfants abandonnés de tous?... « La Russie nouvelle, dit M. Luc Durtain, est frappée de la plaie la plus monstrueuse et, il faut le dire, la plus imméritée, qui puisse humilier un peuple. C'est des enfants abandonnés, des *bezprisornie* que je parle. « Pauvres petites victimes d'effroyables cataclysmes, dit M^{me} Andrée Violis, ils sont à la fois des remords vivants et des fléaux.

En 1923 (1), la veuve de Lénine, M^{me} N. Kroupskaya, disait : « Le nombre des enfants abandonnés enregistrés est chez nous de 7 millions, et de ce nombre 800 mille au maximum sont placés dans des maisons d'enfants. » Et la même M^{me} Kroupskaya évaluait à 8 millions le chiffre des enfants abandonnés à la fin de 1923 (2). D'après le professeur Poznicheff, ce nombre a dû rester, en 1926, sans grande modification. Lounatscharky, commissaire du peuple à l'Instruction publique, considère qu'en 1922 le chiffre des enfants abandonnés devait même atteindre 9 millions. Comme nous l'avons dit, le nombre des enfants abandonnés n'est plus évalué depuis 1925 que par centaines de mille. Il aurait été, en septembre 1926, d'environ 600,000, d'après la Commission pour l'amélioration de la vie des enfants auprès du Comité central exécutif, et de 400,000, d'après les *Izvestia* (3). L'*Encyclopédie soviétique* de 1927 donne même le chiffre de 334,000. C'est celui qu'on trouve souvent chez les voyageurs étrangers et qui, de toute évidence, leur a été communiqué par les fonctionnaires chargés de les « renseigner ». Hélas! voici un simple calcul qui en démontre l'inexactitude.

La dépense pour la lutte contre le fléau de l'enfance abandonnée a été en 1927 de 65 millions de roubles. Or, on compte, comme dépense moyenne par enfant hébergé dans les maisons ou colonies d'enfants, 140 roubles. Le nombre des enfants abandonnés, et pour l'entretien desquels le Gouvernement ouvre des crédits, a

donc dû être d'environ 450,000. Mais à ce nombre il faut ajouter celui des enfants qui vivent dans les rues des grandes villes ou vagabondent sur les routes. Ne citons à ce sujet que la presse soviétique la plus récente. En 1927, au cours du XIII^e congrès des Soviets, Lévaya, remplaçant le président du Conseil des commissaires du peuple, disait : « Nous avons diminué le nombre des enfants abandonnés dans les centres et on a eu l'impression que le nombre des enfants abandonnés a diminué dans le pays en général. Mais les renseignements qui nous parviennent de la province prouvent qu'en réalité il ne diminue pas. » Et M^{me} Kalinine faisait la constatation suivante : « Souvent on a pris à Moscou des mesures énergiques pour nettoyer les rues des enfants abandonnés; mais, peu de temps après, les mêmes rues étaient de nouveau pleines d'une file d'enfants abandonnés, et l'afflux de nouveaux *bezprisornie* ne diminue pas. » Plus récemment, en avril 1928, le Comité central du parti communiste constatait que les rues des villes étaient toujours remplies de milliers d'enfants abandonnés et il faisait appel à ses organisations locales pour lutter contre ce fléau. Et au cours de la même année 1928, la *Pravda*, tout en constatant que certains résultats avaient été atteints dans la lutte contre l'abandon des enfants, avouait qu'aucun changement radical ne s'était produit dans ce domaine. Ainsi nous sommes autorisés à calculer que le nombre réel des enfants abandonnés doit être évalué non pas par centaines de mille, mais toujours par millions.

Parmi ces millions d'enfants abandonnés, la criminalité et tous les vices se propagent : le cocaïnisme, l'alcoolisme, les jeux de hasard, les vices contre nature.

« Le milieu des enfants abandonnés, disent souvent les journaux soviétiques, est l'école de la criminalité. » Il est certain que chaque enfant abandonné, — dit le recueil édité en 1927 par le Commissariat de la Justice sous le titre : *Le Droit des enfants* (1), — a commis plusieurs délits, même si la police et les tribunaux ne les ont pas portés à son compte. Le milieu et la faim mettent l'enfant sur la voie du crime. Il commence par voler du pain, continue par arracher, en courant, les sacs à main des femmes : à l'occasion, il ne s'arrête pas devant l'assassinat.

Voici la statistique de l'année 1924 pour le territoire de la R. S. F. S. R. (2), à l'exclusion de Moscou. Au cours de cette année, les enfants abandonnés ont commis 29,527 crimes dont 13,641 vols, 59 vols de chevaux, 88 vols à main armée, 205 incendies volontaires, 118 assassinats, 324 mutilations, 236 attentats aux moeurs. Parmi les 118 assassinats, vingt ont l'âge de dix à onze ans, 22 au-dessous de dix ans. Presque tous les incendies volontaires (200 sur 205) sont l'œuvre d'enfants, dont l'âge ne dépasse pas onze ans.

Veut-on un témoignage plus récent? La statistique, écrit la *Gazette rouge du soir* dans son numéro du 9 juillet 1928, nous apprend que la criminalité parmi les enfants s'accroît systématiquement. Cet indice angoissant nous force à porter de plus en plus notre attention sur l'enfance abandonnée qui est la principale source de cette criminalité.

Parmi les enfants criminels, lisons-nous dans le recueil du Commissariat de la Justice, que nous venons de citer, sont fortement répandus l'alcoolisme, le morphinisme, le cocaïnisme et autres formes de la « narcomanie ». Sur les 2,445 enfants qui sont passés à Moscou seulement, en 1925, devant la Commission des mineurs, il y avait 400 malades dont 114 « narcomanes », 16 syphilitiques, 55 malades psychiques, etc.

D'après les données du D^r Cholomovitch (3), de 40 à 90 p. c. des enfants abandonnés sont des cocaïnomanes.

Sur les 102 enfants abandonnés examinés en 1926 à Moscou par la section des maladies sociales, deux seulement n'usaient pas de stupéfiants. La plupart des fillettes vivaient de la prostitution. Sur les 50,000 enfants âgés de douze à quatorze ans qui sont passés dans la période de 1921-1924 devant la Commission des mineurs, 50 p. c. étaient atteints de maladies contagieuses.

Les causes du phénomène social que nous étudions ici peuvent se diviser en trois catégories : la grande guerre et la guerre civile; les conditions économiques engendrées par le régime soviétique et en premier lieu la famine de 1921; la dissolution de la famille,

(1) *Pravda*, n^o 51.

(2) Professeur Poznicheff, *L'enfance abandonnée et les moyens de lutter contre le phénomène*, Moscou, 1926, p. 19.

(3) *Izvestia*, 2 mars 1926.

(1) Moscou, 1927, p. 83.

(2) République Socialiste Fédérative des Soviets Russes.

(3) *Izvestia*, n^{os} 46 et 66, 1924.

conséquence des conceptions et de la législation bolchéviques sur le rôle des parents, sur le mariage et sur la famille.

Les grands mouvements des populations qui quittaient précipitamment les territoires envahis par l'ennemi, ou en étaient évacuées, étaient accompagnés fréquemment de l'abandon des enfants. A cette époque, on trouvait déjà dans les villages, sur les voies ferrées et à l'arrière immédiat du front, de très nombreux enfants orphelins perdus ou abandonnés par leurs parents, enfants misérables, sans abri et sans nourriture, ignorant souvent leur nom et le lieu de leur naissance. Leur nombre n'a jamais été fixé exactement, mais, d'après Maro, auteur d'un livre sur l'enfance abandonnée, édité, en 1925, à Moscou, il n'a pas dû dépasser 50.000. Et, dès l'origine, furent créées des institutions qui enregistraient, photographiaient ces enfants et prenaient des mesures pour rechercher leurs parents. L'Etat et la société russes auraient, sans aucun doute possible, rapidement remédié à cette misère de l'enfance, si la Russie n'avait pas été soumise à la dictature bolchévique.

La guerre civile de 1918-1920 fut ensuite un terrain propice pour la formation de nouveaux contingents d'enfants abandonnés. Toute la terre russe se trouva séparée en camps ennemis par de nombreux fronts : front ouralien, front ukrainien, front sibérien, front du nord, front du midi, etc. La population émigrerait en masses d'une province dans l'autre. La guerre civile fut accompagnée d'épidémies et de la ruine économique et suivie par la terre impitoyable des bolchéviques ; elle a fait de nombreuses victimes, laissant après elle des enfants orphelins, mi-orphelins ou abandonnés par leurs parents.

Avec la grande famine de 1921 et les famines qui l'ont suivie en 1922-1924, nous abordons les phénomènes inhérents au seul régime bolchévique sous lequel vit la Russie.

Dans les études que nous avons consacrées ici-même à la grande famine de 1921, et à la nouvelle famine de 1922-1924 (1), nous avons établi que les conditions météorologiques et les phénomènes naturels n'étaient pas les causes principales de ces famines. Elles ont été engendrées par un ensemble de conditions qui doivent être mises exclusivement sur le compte de la ruine économique et de la désorganisation administrative créée par le bolchévisme. Rappelons seulement quelques chiffres : en 1921, le nombre des habitants souffrant de la famine a été, d'après les sources bolchéviques, de 15 à 20 millions ; en 1922, de 8 millions ; en 1923, de 10 millions ; en 1924, de 8 millions ; et encore faut-il considérer ces chiffres comme au-dessous de la réalité. On estime que la famine de 1921 a fait de 1.250.000 à 3 millions de victimes et qu'au moins un million d'habitants ont quitté les territoires frappés par la disette. Quel a été le nombre des enfants affamés, on peut en juger par le fait que l'organisation américaine, l'Arca, à elle seule, a secouru 4.171.441 enfants.

En même temps que le désordre de la vie économique, la dissolution de la vie morale, conséquence directe et inévitable de la mise en pratique des théories soviétiques en matière de pouvoir des parents, de mariage et de famille, a agi dans le sens d'une forte augmentation du nombre des enfants abandonnés.

« Aucune révolution ne sera possible, tant que la famille et l'esprit de famille existeront », dit une résolution du Komintern ; et le fameux juriste soviétique A. Goïkberg proclame : « La famille doit être remplacée par le parti communiste (2). » Avec un cynisme sans pareil, ces idées sont exposées par la femme de Zinoviev, Lilina, dans son livre : *l'Education soviétique et l'Education par le travail*. « Nous devons, déclare-t-elle, soustraire les enfants à l'influence pernicieuse de la famille. Disons le mot, nous devons les nationaliser... L'amour des parents n'est-il pas surtout un amour nuisible aux enfants ? La famille est individualiste, égoïste et l'enfant élevé par elle est le plus souvent antisocial et plein d'aspirations égoïstes. » On retrouve les mêmes idées dans l'ouvrage officiel édité en 1927 : *la situation des enfants au point de vue du droit dans la R. S. F. S. R.* Nous y lisons : « L'idée fondamentale proclamée par la révolution d'octobre est que les maisons d'enfants doivent réaliser l'œuvre de l'éducation communiste de tous les enfants aux frais de l'Etat. »

Et voici quelles élucubrations sont capables de servir à leurs lecteurs, les pédagogues soviétiques. Le professeur Zalkind écrit dans un recueil, *l'Enfance abandonnée*, éditée en 1926, à Moscou : « La famille bourgeoise et petite bourgeoise fait épanouir dans l'enfant des traits maladiés, individualistes, sexuels, fantastiques. La famine, le froid, l'absence de jouets, les camarades et la rue qui attirent l'enfant, l'organisent, créent des liens sociaux, le préservent de l'égoïsme excessif et des fantaisies malades ». Quand on admet pareilles théories, il n'y a qu'un pas à faire pour reconnaître les enfants abandonnés comme des individus particulièrement aptes à servir avec profit aux expériences de la pédagogie communiste. Ce pas est en réalité franchi par la communiste Maro-Lévitina, qui essaie de prouver que la nature des enfants abandonnés est un terrain particulièrement fertile pour produire des communistes.

Si les pédagogues soviétiques aspirent à extirper de l'âme de l'enfant l'amour pour les parents et à détruire toute autorité paternelle, d'autre part, le législateur soviétique détruit le foyer familial en dissolvant la famille par sa législation sur le mariage et le divorce, et par ses dispositions sur l'avortement.

On sait que, d'après le Code des lois soviétiques sur le mariage, la famille et la tutelle, il n'est même pas nécessaire d'enregistrer le mariage, qui peut être prouvé, au cas de besoin, par le témoignage de cohabitation et que, d'autre part, le divorce, pour lequel le simple désir exprimé par l'un des conjoints est suffisant, ne doit pas être obligatoirement enregistré. Quant aux avortements, ils sont opérés librement dans les hôpitaux et ont, par exemple, atteint à Pétrograd seul, au cours des six premiers mois de 1927, le nombre de 11.732. Au cours du recensement général de la population, en 1926, dans de nombreux cas, les hommes déclaraient qu'ils avaient plusieurs femmes, et les femmes qu'elles avaient plusieurs maris. Inutile de faire remarquer que, sur de pareilles bases, il est impossible de construire un foyer familial et de retenir l'enfant longtemps au sein de la famille. Les conceptions bolchéviques et la législation soviétique sur le mariage et sur la famille créent, par conséquent, les conditions les plus favorables à l'augmentation du nombre des enfants abandonnés. D'ailleurs, les dirigeants soviétiques qui, il n'y a pas longtemps encore, déclaraient que l'enfance abandonnée est l'héritage de la guerre et du régime capitaliste, reconnaissent maintenant que ce fléau est le fruit des conditions nouvelles de la vie instaurée par les Soviets.

Tel est ce fléau de l'enfance abandonnée au pays des Soviets. Aucun pays ne l'a connu, même au cours des époques les plus sombres de l'histoire.

En faisant preuve de la plus grande impartialité, en faisant taire les sentiments d'indignation et de révolte, que nous inspirent les épreuves imméritées par lesquelles le bolchévisme fait passer notre grande patrie, nous n'avons eu qu'un seul but : montrer au monde entier, à l'aide d'une documentation exclusivement soviétique, les causes qui ont fait naître le mal, et les conditions qui ont provoqué sa terrible extension. Que le lecteur impartial juge lui-même l'étendue des malheurs que le régime soviétique fait s'abattre sur la Russie !

Nous affirmons que le pouvoir soviétique est responsable de la calamité dont nous venons de tracer le tableau ; qu'il n'a pas le droit de déplacer les responsabilités en prétendant qu'elle est née de conditions indépendantes de sa volonté et n'ayant rien de commun avec le régime par lui instauré.

Nous savons, — et nous l'avons dit, — que les premiers indices du mal se sont manifestés à l'époque où les populations des régions du front, fuyant l'ennemi, quittèrent leurs foyers et se déversèrent en torrents dans le pays, cherchant à l'est des abris contre la mort et la captivité. Mais nous savons aussi que la France, dans ses départements dévastés, la Belgique sur presque tout son territoire, la Serbie, dans sa partie la plus peuplée, la Roumanie, ont connu les mêmes mouvements de population en fuite devant l'envahisseur. Les populations de certains de ces pays, emmenées par l'ennemi en captivité, ont même connu des souffrances plus grandes encore. Partout, aussitôt que se fut dissipé l'orage de la guerre, la population, décimée et ruinée, rentra dans ses foyers, souvent incendiés et détruits, et aucun de ces pays n'a connu ce cauchemar de l'enfance abandonnée et vagabonde, dans lequel se débat actuellement la Russie des Soviets.

Il est le fruit de ce communisme qui ruine l'économie du pays, désagrège la famille et détruit les bases mêmes de la moralité.

(1) Voir dans la Revue nos articles : *Cinquième année de la dictature bolchévique*, *Sixième année de la dictature bolchévique*, *La Terre aux paysans*, *La Nouvelle famine*.

(2) Voir le très intéressant ouvrage de M. Henry Klotz : *la Russie des Soviets. Faits et Documents* (Fournier, Paris, 1928). L'auteur a en l'ingénieuse idée de décrire le régime bolchévique exclusivement à l'aide de citations puisées dans les documents et ouvrages soviétiques.

et qui, se déclarant maître unique de tous les enfants du pays, essaya de les nationaliser, comme il nationalisa la terre, les usines, les fabriques et tous les biens matériels des particuliers.

Vainement formerait-on l'espoir que le mal puisse guérir sous le régime qui étouffe actuellement la Russie. Ce mal est le fruit du régime soviétique, il est entretenu par toute l'ambiance de ce régime. Tant que ses causes subsisteront, il est illusoire de le combattre. Le mal est né de la ruine et de l'appauvrissement du peuple, de l'abolition de toute initiative privée, d'une dictature qui, en matière de morale, de famille, de liberté, a pour base les principes contraires aux conceptions de tous les pays civilisés.

Pour combattre le mal, il faut attaquer la source. Tant qu'existera le pouvoir soviétique et le régime qu'il a créé, tout progrès

dans la lutte contre le fléau de l'enfance abandonnée ne pourra être que superficiel et ne donnera que des résultats temporaires : à la place des phénomènes disparus, de nouveaux phénomènes de même nature se produiront sous l'influence des mêmes causes. C'est comme si l'on voulait assainir une eau sans assainir la source contaminée d'où elle jaillit.

Dans ce domaine de la dissolution morale, plus encore que dans le domaine de la ruine économique, le monde, tant que n'est pas assainie la source, restera spectateur impuissant de ce cataclysme terrible : un pays grand, puissant, doté par la nature de richesses énormes, pays en progrès continu et qui avait donné au monde toute une civilisation, transformé en l'espace de dix ans en un vrai enfer, au fond duquel on perceit le cercle horrible des enfants abandonnés et vagabonds.

LE CARDINAL MERCIER

LIVRE D'ART

Edition LOUIS DESMET-VERTENEUIL
60-92, rue T'Kint, Bruxelles

Exemplaire sur papier	Japon (75)	fr. 2500
	Van Gelder (175)	1500
	Arches (250)	900
relié sur papier	Featherweight	
tête dorée.		425
Exemplaire relié sur papier	Featherweight	400
broché		350

Le plus beau Cadeau de Noël et de Nouvel An

Hommage à la mémoire de cette grande figure qui appartient à l'histoire, publié avec le haut agrément de l'autorité diocésaine, sous les auspices d'un Comité international d'Honneur.

L'ouvrage *Le Cardinal Mercier* forme un magnifique volume du format in-4° (24 x 32) de plus de 700 pages, dont 250 de documentation photographique reproduite par le procédé de la simillgravure. Le texte, dû à la plume de personnalités éminentes, est orné de bandeaux et de lettrines de la plus belle venue. Vingt planches en couleurs, d'une grande valeur artistique et d'une exécution remarquable, complètent ce magnifique travail qui rassemble une documentation d'une abondance exceptionnelle. Parmi le millier de vues photographiques, reproduites en photogravures d'une parfaite netteté, il y a tant d'évocations, pieuses ou plaisantes, émouvantes ou joyeuses, solennelles ou familières, il y a tant de scènes qui se sont déroulées en Belgique, en France, en Italie, en Amérique, il y a un tel ruissellement d'images, une telle cascade de souvenirs, qu'on reste émerveillé et presque stupéfait à la pensée de la patience déployée à une telle recherche!

Je ne connais pas de livre plus vrai et plus documenté sur le Cardinal Mercier.

(Mgr J. SCHYBGENS.)

DE BACKER-VANCAMP

BRUXELLES

73, rue Royale, 73

BRUXELLES

(EN FACE DE LA COLONNE DU CONGRÈS) — TÉL. 275,63



OBJETS D'ART --- PORCELAINES

— CRISTAUX —

VERRERIES D'ART

DE

LALIQUE

